

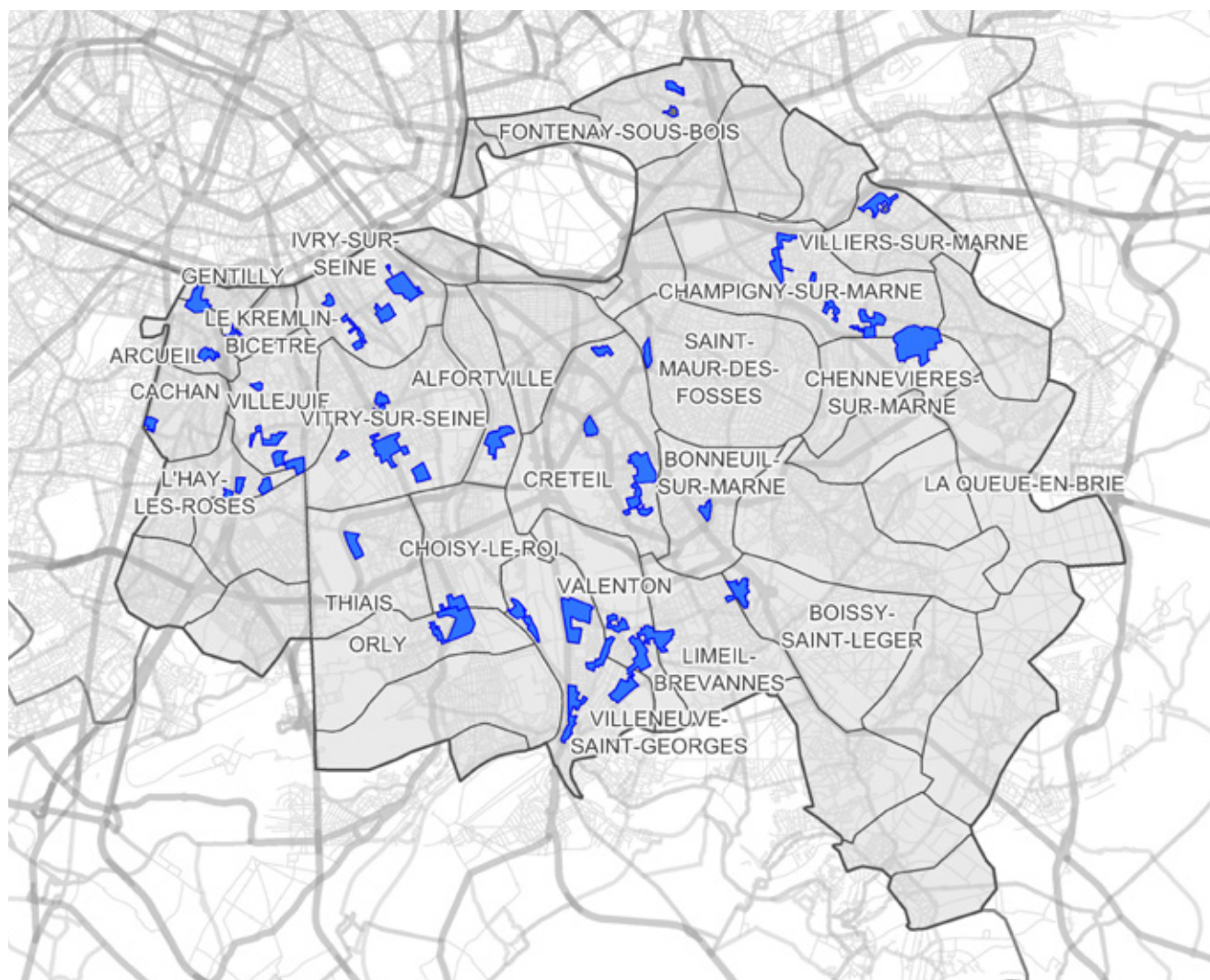


Les Caf en Île-de-France
Ctrad
Cellule technique
de réflexion
et d'aide à la décision

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE DANS LE CONTRAT DE VILLE 2015-2020

BULLETIN D'INFORMATION DES CAF EN ÎLE-DE-FRANCE

N°51-094000
Février 2018



PRÉAMBULE

Les quartiers de la politique de la ville, de leur dotation en équipements sociaux, au regard sur les allocataires y résidant

PAR ROBERT LIGIER DIRECTEUR DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Si la couverture territoriale des équipements sociaux dans les quartiers de la politique de la ville était un des principaux critères d'évaluation de l'engagement et de la mobilisation de la branche Famille en faveur des quartiers prioritaires, ce document en serait un élément de réponse. Les financements qu'elle apporte aux structures d'animation de la vie sociale, aux équipements d'accueil du jeune enfant présents dans ces quartiers ou situés à proximité sont susceptibles d'optimiser les réponses sociales aux besoins des familles. Ils témoignent de la mobilisation de la branche Famille en faveur d'un maillage territorial couvrant l'ensemble de ces quartiers, à laquelle elle est attachée. Cette publication constituée, pour chacun des 42 quartiers que compte le Val-de-Marne, d'informations sur leur situation dans les communes du département, et sur leur dotation en équipements est assortie d'une description des caractéristiques sociales des allocataires y résidant. Démographiquement, ces quartiers cu-

mulent des situations fragiles avec de nombreuses familles monoparentales ou de familles de trois enfants ou plus, et la dépendance aux prestations légales, que ce soit les minima sociaux, les aides au logement, ou les prestations familiales est élevée. Les interventions de travail social sur ces populations vulnérables dans ces quartiers sont le lieu de la mise en œuvre des politiques portées par notre organisme sur les populations et les territoires. Elles constituent un volet fondamental de la politique de la ville en faveur des quartiers prioritaires.

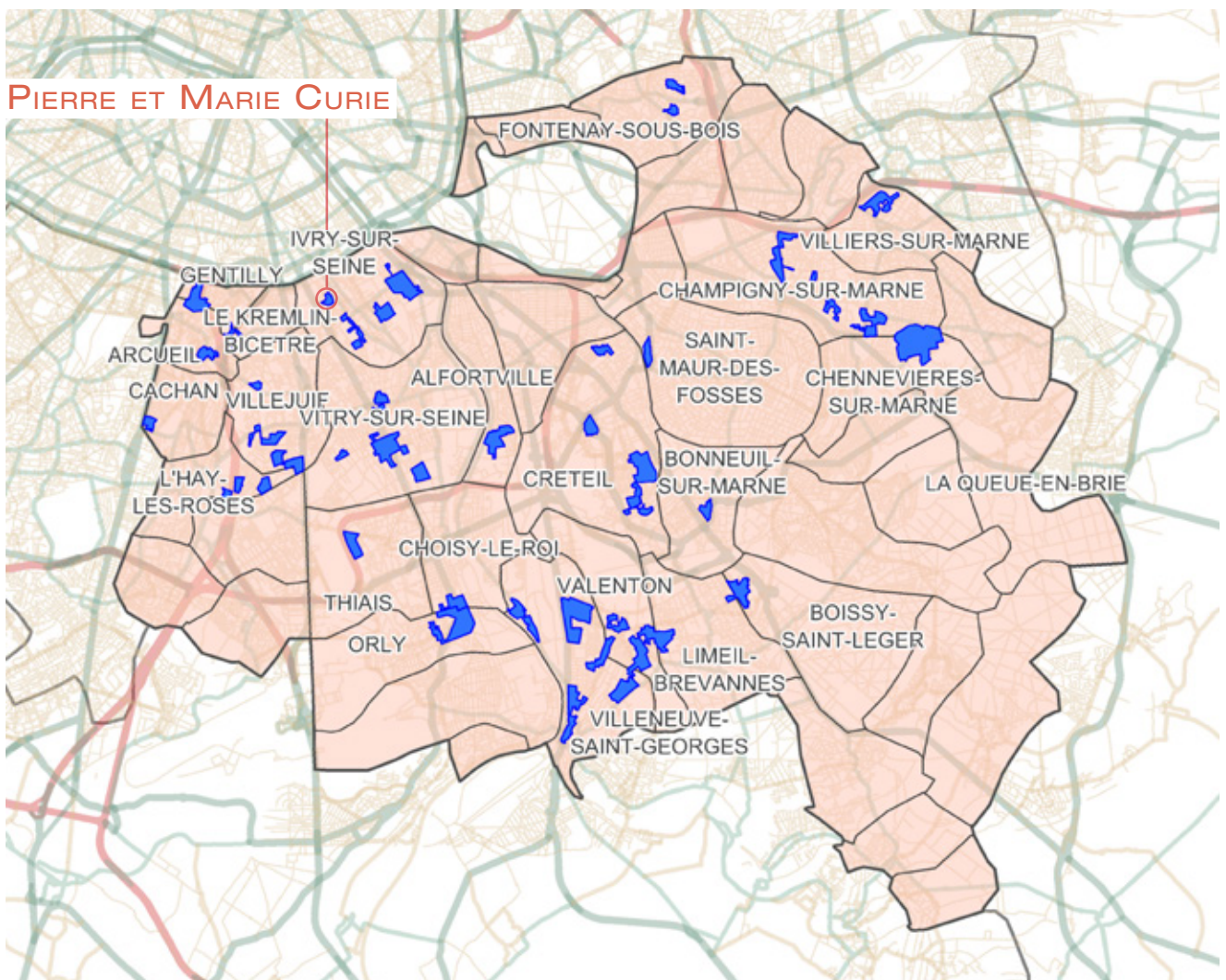
Gageons que ces capacités à intervenir dans les processus d'évaluation seront un levier pour l'évolution, la priorisation des actions que la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne conduit, avec ses partenaires, dans le cadre du schéma directeur de l'animation de la vie sociale et le schéma départemental des services aux familles et, poursuivra sur la période de la nouvelle convention d'objectif et de gestion 2018-2022 avec l'État.

QP094001	_ PIERRE ET MARIE CURIE	Commune IVRY-SUR-SEINE	.7
QP094002	_ IRLANDAIS - PAUL VAILLANT COUTURIER - CHERCHEFEUILLE	Commune ARCUEIL	.11
QP094003	_ LA HAIE GRISELLE - LA HETRAIE	Communes BOISSY-SAINT-LEGER LIMEIL-BRÉVANNES	.15
QP094004	_ CHANTEREINE	Commune ALFORTVILLE	.19
QP094005	_ MONT MESLY - LA HABETTE - COTEAUX DU SUD	Commune CRÉTEIL	.23
QP094006	_ PETIT PRE - SABLIERES	Commune CRÉTEIL	.27
QP094007	_ LES BLEUETS	Commune CRÉTEIL	.31
QP094008	_ GAGARINE	Commune IVRY-SUR-SEINE	.35
QP094009	_ IVRY PORT	Commune IVRY-SUR-SEINE	.39
QP094010	_ MONMOUSSEAU	Commune IVRY-SUR-SEINE	.43
QP094011	_ COLONEL FABIEN	Commune VITRY-SUR-SEINE	.47
QP094012	_ CENTRE VILLE : DEFRESNE - VILMORIN - ROBESPIERRE	Commune VITRY-SUR-SEINE	.51
QP094013	_ COMMUNE DE PARIS - 8 MAI 1945	Commune VITRY-SUR-SEINE	.55
QP094014	_ BALZAC	Commune VITRY-SUR-SEINE	.59
QP094015	_ PERI - SCHUMAN BERGONIE	Communes LE KREMLIN-BICÊTRE GENTILLY	.63
QP094016	_ CHAPERON VERT	Communes ARCUEIL GENTILLY	.67
QP094017	_ JARDINS PARISIENS	Commune L'HAÏ-LES-ROSES	.71
QP094018	_ LALLIER	Commune L'HAÏ-LES-ROSES	.75
QP094019	_ JARDINS PARISIENS - STADE	Commune L'HAÏ-LES-ROSES	.79
QP094020	_ ALEXANDRE DUMAS	Commune VILLEJUIF	.83
QP094021	_ LEBON - HOCHART - MERMOZ (LOZAITS SUD)	Communes VILLEJUIF L'HAÏ-LES-ROSES	.87
QP094022	_ LOZAITS NORD - GRIMAU - ARMAND GOURET	Commune VILLEJUIF	.91
QP094023	_ FABIEN	Commune BONNEUIL-SUR-MARNE	.95
QP094024	_ LES QUATRE CITES	Commune CHAMPIGNY-SUR-MARNE	.99
QP094025	_ L'EGALITE	Commune CHAMPIGNY-SUR-MARNE	.103
QP094026	_ LES MORDACS	Commune CHAMPIGNY-SUR-MARNE	.107
QP094027	_ LE BOIS L'ABBE	Communes CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE CHAMPIGNY-SUR-MARNE	.111
QP094028	_ LE PLATEAU	Commune CHAMPIGNY-SUR-MARNE	.115
QP094029	_ LA REDOUTE (LE FORT-MICHELET)	Commune FONTENAY-SOUS-BOIS	.119
QP094030	_ LES LARRIS	Commune FONTENAY-SOUS-BOIS	.123
QP094031	_ QUARTIER EST	Commune ORLY	.127
QP094032	_ QUARTIER SUD	Commune CHOISY-LE-ROI	.131
QP094033	_ RIVES DE LA MARNE	Commune SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	.135
QP094034	_ LES GRANDS CHAMPS	Commune THIAIS	.139
QP094035	_ POLOGNES-CENTRE VILLE - LE PLATEAU - SAINT-MARTIN	Communes VALENTON VILLENEUVE-SAINT-GEORGES LIMEIL-BRÉVANNES	.143
QP094036	_ LUTECE- BERGERIE	Commune VALENTON	.147
QP094037	_ CENTRE VILLE	Commune VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	.151
QP094038	_ LE QUARTIER NORD	Commune VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	.155
QP094039	_ LE QUARTIER NORD- LES TOURS	Commune VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	.159
QP094040	_ TRIAGE	Commune VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	.163
QP094041	_ PORTES DE PARIS - LES HAUTES-NOUES	Commune VILLIERS-SUR-MARNE	.167
QP094042	_ CITE JARDINS	Commune CACHAN	.171

QP094001

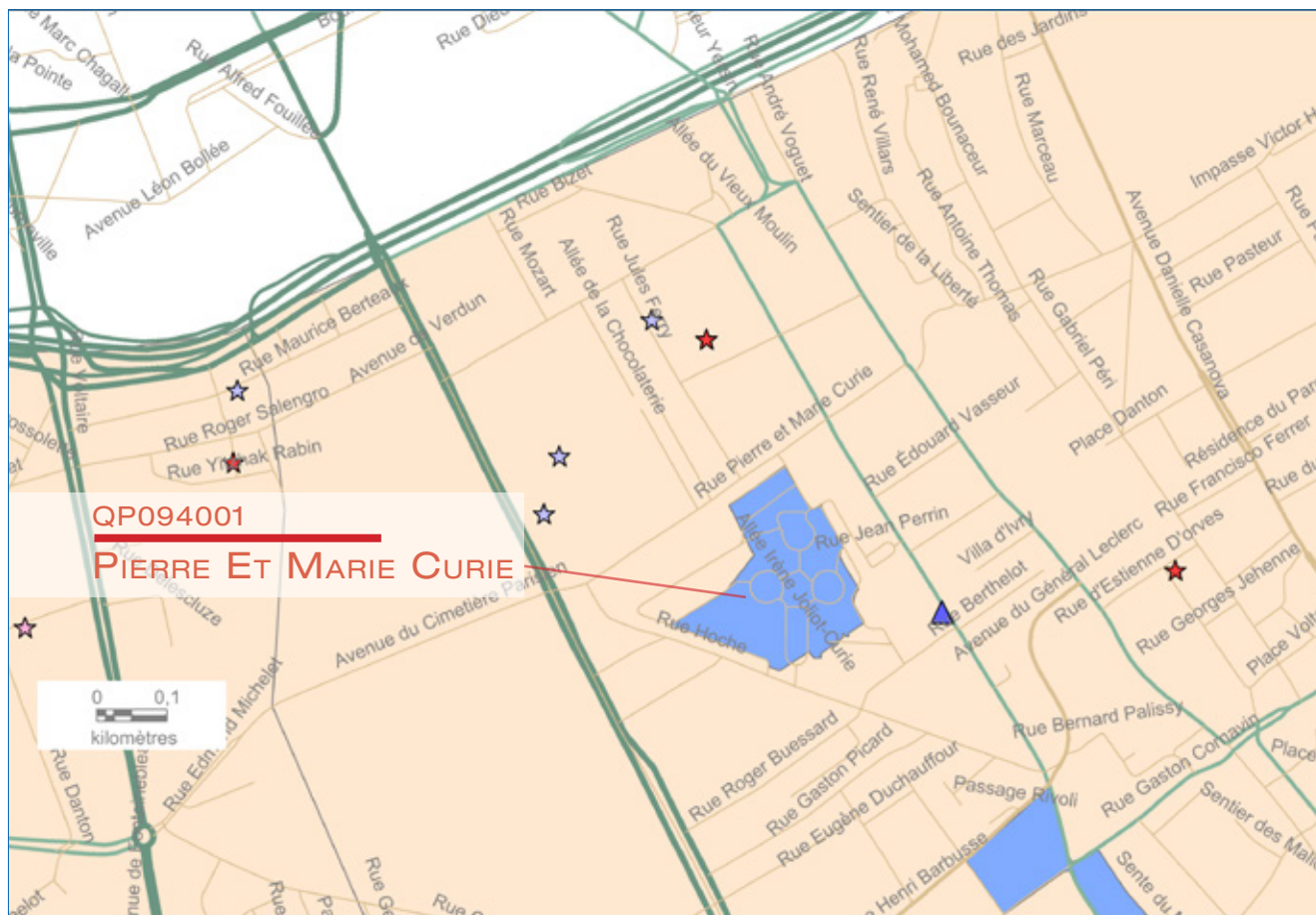
PIERRE ET MARIE CURIE

COMMUNE : IVRY-SUR-SEINE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094001_94041	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 382	59 793	1 365 039
Allocataires	217	13 331	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	38,1	52,3	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	1,4	14,4	9,3
25 à 44 ans	45,2	50,2	55,2
45 à 59 ans	33,2	23,6	26,1
60 ans ou plus	20,3	11,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	40,1	46,8	35,8
couples sans enfant	5,5	4,9	3,9
familles monoparentales	27,2	16,5	18,1
couples avec enfant(s)	27,2	31,8	42,2
Familles allocataires	118	6 439	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	34,7	33,6	28,8
2 enfants	37,3	41,7	46,5
3 enfants ou plus	28,0	24,7	24,7
Enfants à charge	238	12 972	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	14,3	17,6	17,0
3 à 5 ans	15,1	16,7	16,0
6 à 15 ans	48,3	49,3	50,6
16 à 17 ans	10,5	7,9	8,0
18 à 24 ans	11,8	8,6	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	144	7 983	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	99,3	46,1	51,2
location parc privé	0,7	43,1	38,0
location en collectivité	0,0	8,7	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	89	3 225	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	28,1	18,4	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	12,9	5,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	46	2 311	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	4,3	11,6	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	185	10 842	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	45,4	35,2	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	8,6	7,5	6,5
75 % ou plus	36,8	27,7	22,2
dont 100 %	89,7	83,1	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,1	20,2	15,9
couples sans enfant	nc	1,4	0,9
familles monoparentales	15,1	8,0	7,1
couples avec enfant(s)	8,1	5,6	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Pierre Et Marie Curie », situé dans la commune d'Ivry-sur-Seine, compte 217 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 38,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation. C'est un des taux de couverture les plus faibles des quartiers prioritaires du Val-de-Marne.

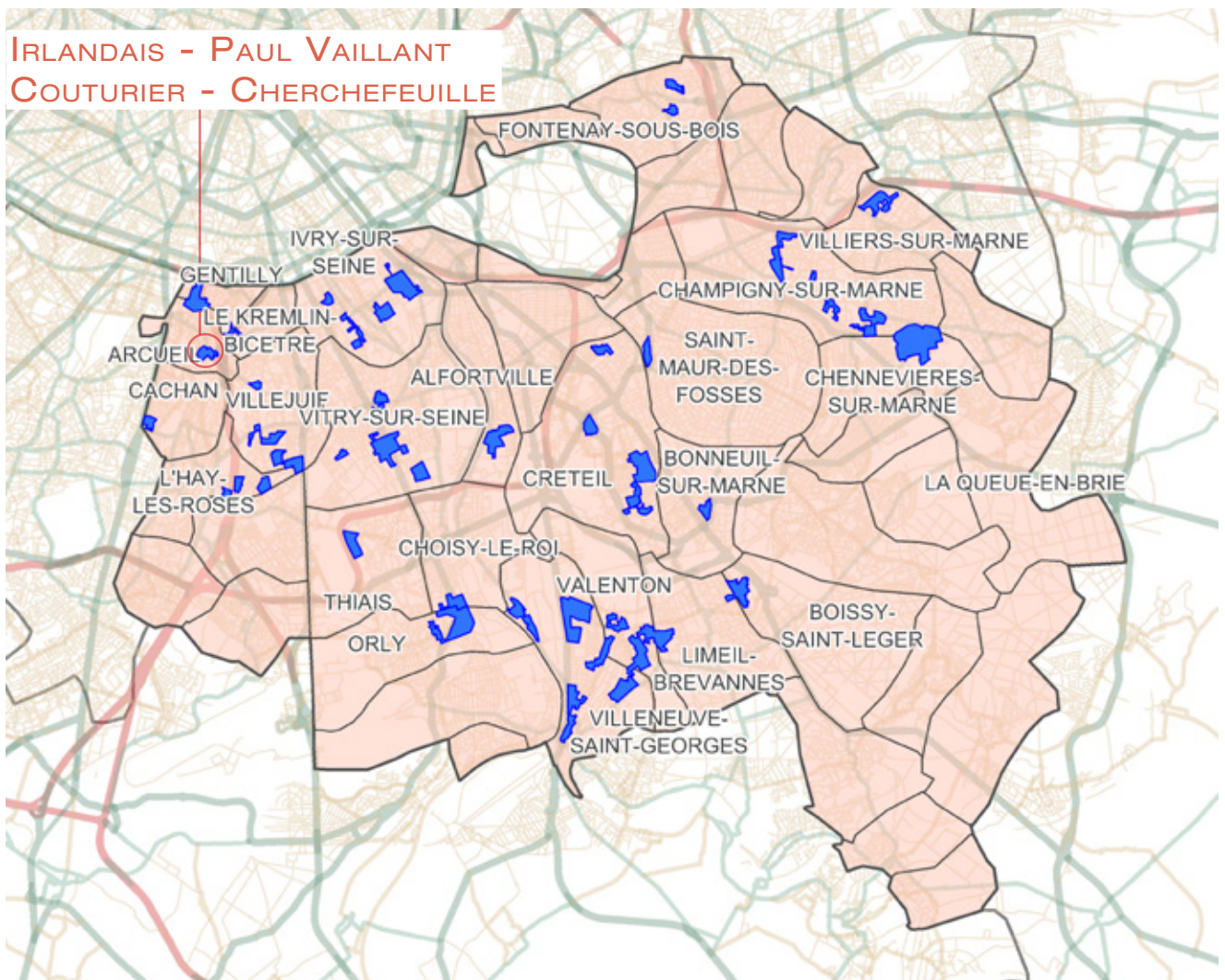
Le quartier se caractérise notamment par le taux le plus faible de moins de 25 ans (1,4 %). Concernant les 25-44 ans, ils représentent près de la moitié de la population (45,2 %) mais cette proportion reste cependant plus faible que la moyenne communale (50,2 %) ou départementale (55,2 %). Par rapport au territoire où il se trouve, le quartier se caractérise donc par une population relativement plus âgée, soit 33,2 % de 45 à 59 ans (contre 23,6 % dans la commune) et 20,3 % de 60 ans ou plus (contre 11,9 %).

S'agissant de la structure familiale, les familles monoparentales sont plus représentées dans le quartier (27,2 %) que dans le reste de la commune (16,5 %), tandis que le nombre d'enfants à charge ne diffère pas particulièrement entre le quartier et la commune. Le quartier compte 144 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 66,4 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (99,3 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (28,1 % contre 18,4 %), tout comme celle percevant l'Aah (12,9 % contre 5,8 %). Au total, 89 allocataires perçoivent un minimum social, soit 41,0 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 45,4 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 35,2 % dans la commune. ■

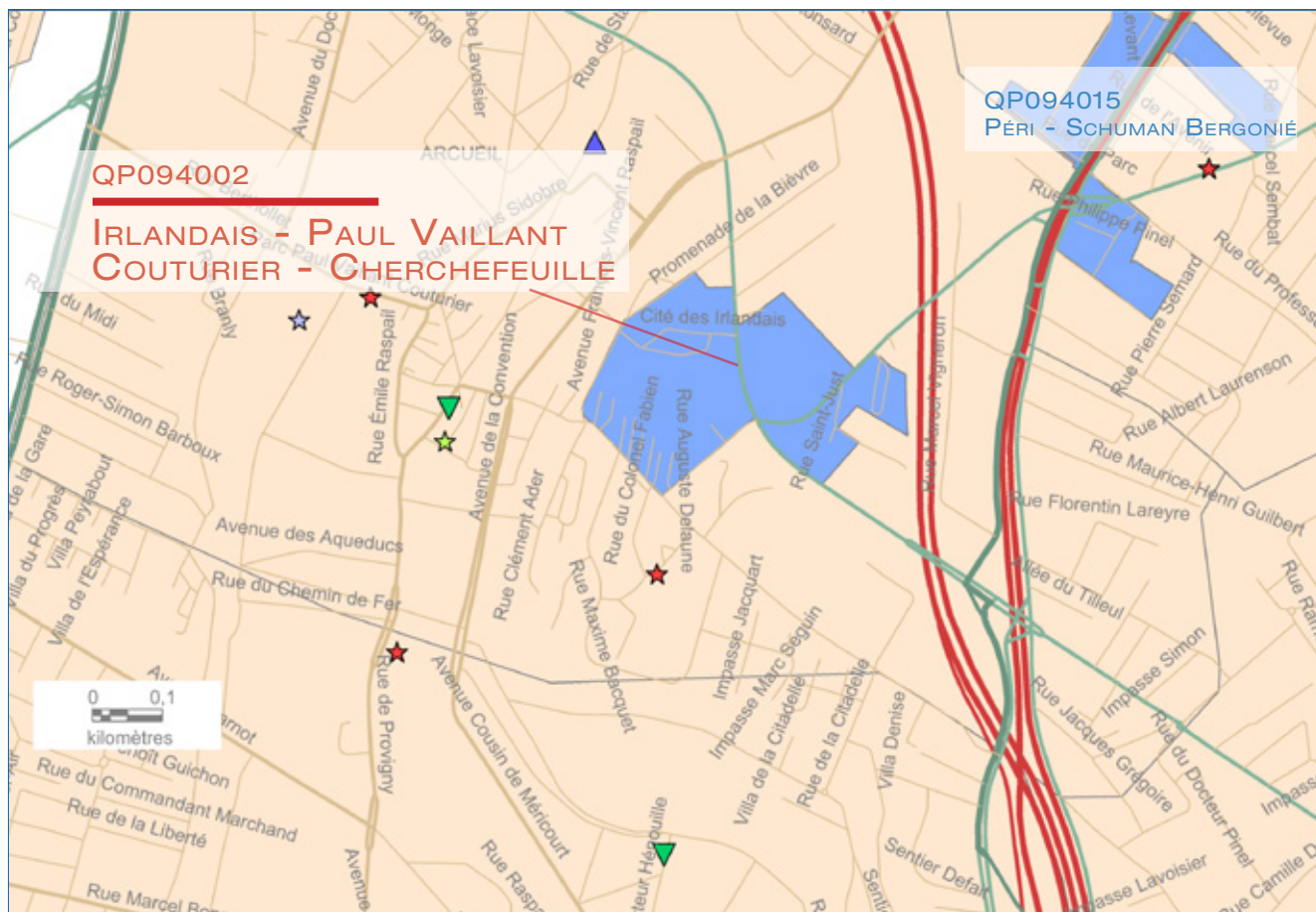
QP094002

IRLANDAIS - PAUL VAILLANT COUTURIER - CHERCHEFEUILLE COMMUNE : ARCUEIL



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094002_94003	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 708	20 911	1 365 039
Allocataires	462	4 224	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	58,5	50,1	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,2	12,3	9,3
25 à 44 ans	49,8	53,3	55,2
45 à 59 ans	22,9	24,7	26,1
60 ans ou plus	22,1	9,7	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	48,5	42,1	35,8
couples sans enfant	4,3	4,7	3,9
familles monoparentales	23,8	17,1	18,1
couples avec enfant(s)	23,4	36,0	42,2
Familles allocataires	218	2 245	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	40,4	30,7	28,8
2 enfants	40,4	45,5	46,5
3 enfants ou plus	19,3	23,8	24,7
Enfants à charge	410	4 535	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	17,3	17,1	17,0
3 à 5 ans	14,6	16,2	16,0
6 à 15 ans	52,9	50,3	50,6
16 à 17 ans	4,9	7,8	8,0
18 à 24 ans	10,2	8,6	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	295	2 230	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	88,1	60,4	51,2
location parc privé	3,4	36,0	38,0
location en collectivité	8,5	2,3	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	152	979	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,5	17,1	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	10,4	6,1	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	111	705	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,9	15,0	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	377	3 579	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	40,3	31,5	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	9,0	6,6	6,5
75 % ou plus	31,3	25,0	22,2
dont 100 %	83,9	81,9	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,2	18,6	15,9
couples sans enfant	nc	1,4	0,9
familles monoparentales	13,8	7,1	7,1
couples avec enfant(s)	3,4	4,5	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Irlandais - Paul Vaillant Couturier - Cherchefeuille », situé dans la commune d'Arcueil, compte 462 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 58,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier prioritaire est caractérisé par une part relativement faible de moins de 25 ans (5,2 % contre 12,3 % dans la commune) ainsi que d'une part de 60 ans ou plus relativement élevée (22,1 % contre 9,7 %). Les autres intervalles d'âge sont quant à eux plus proches de la moyenne communale. Concernant la structure familiale des allocataires, il y a une légère sur-représentation des allocataires isolés (48,5 % contre 42,1 %) ainsi que des familles monoparentales (23,8 % contre 17,1 %), tandis que les couples avec enfant(s) sont sous-représentés (23,4 % contre 36,0 %).

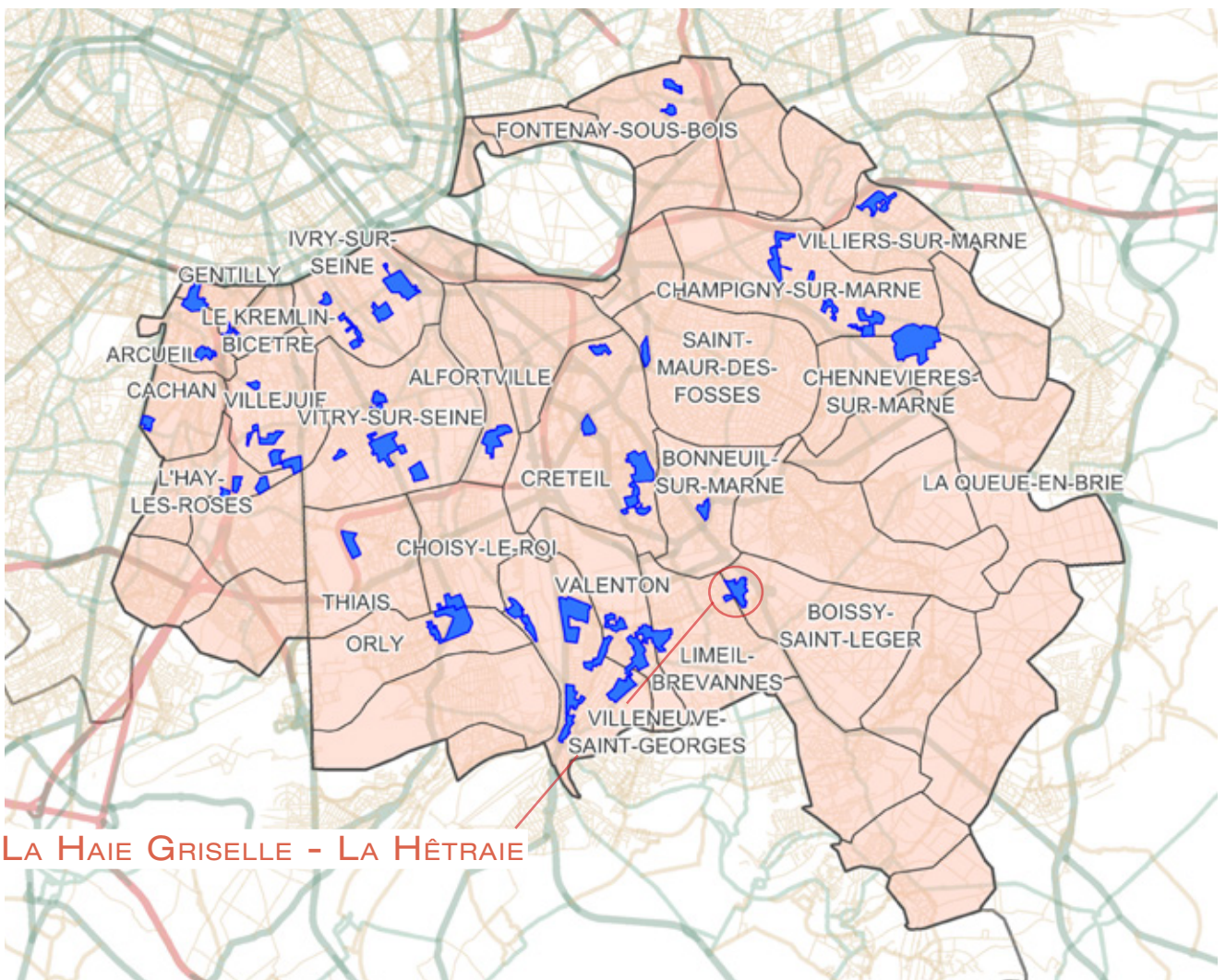
Le quartier compte 295 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 63,9 % des allocataires), dont une très grande partie est dans le parc social (88,1 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (22,5 % contre 17,1 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (10,4 % contre 6,1 %). Au total, 152 allocataires perçoivent un minimum social, soit 32,9 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 40,3 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 31,5 % dans la commune. ■

QP094003

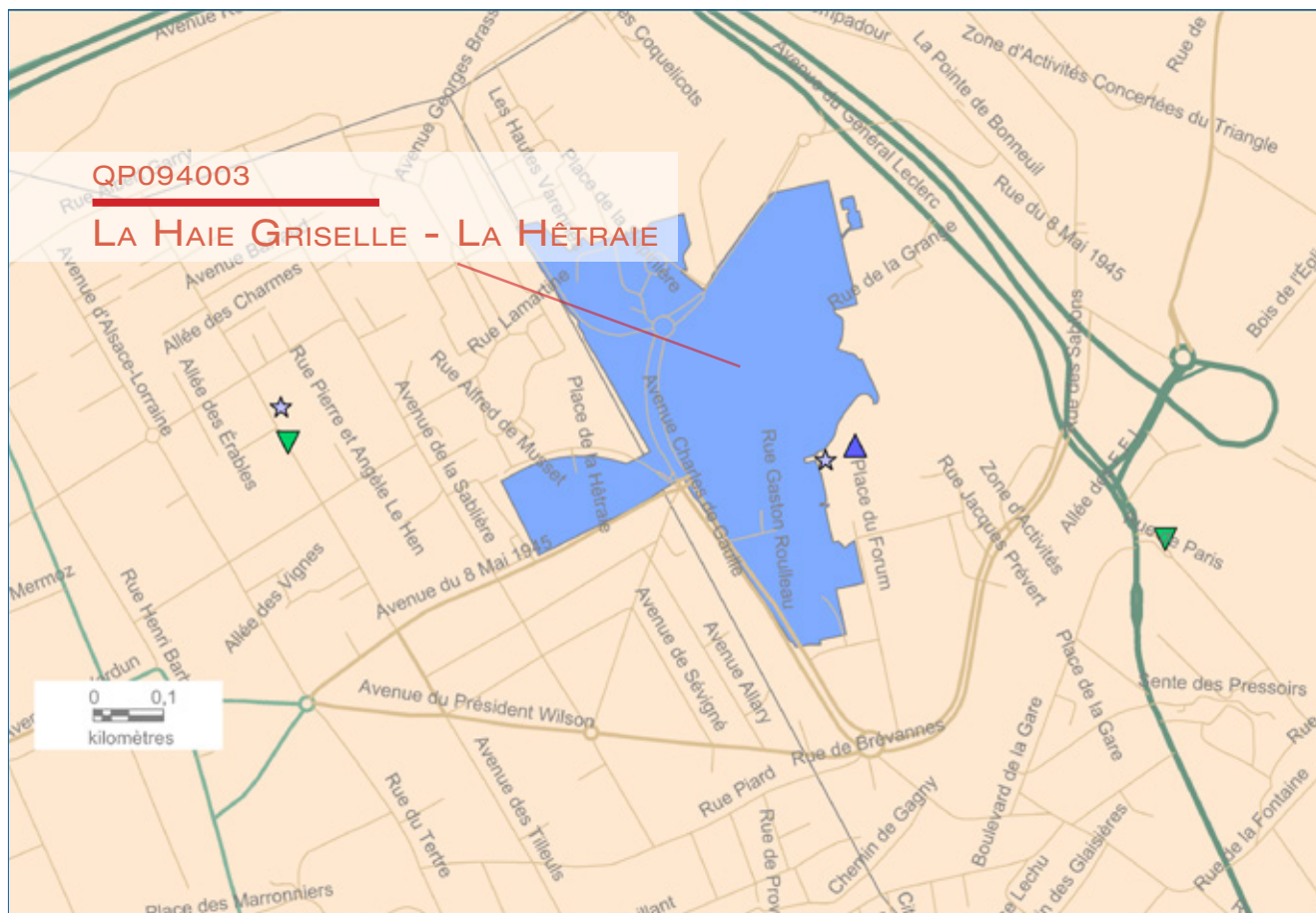
LA HAIE GRISSELLE - LA HÊTRAIE

COMMUNES : BOISSY-SAINT-LÉGER LIMEIL-BRÉVANNES



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094003_94044_94004	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	5 301	41 025	1 365 039
Allocataires	1 129	8 333	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	59,8	45,7	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,4	7,0	9,3
25 à 44 ans	49,5	61,5	55,2
45 à 59 ans	32,2	23,7	26,1
60 ans ou plus	12,8	7,8	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	32,8	29,1	35,8
couples sans enfant	4,3	3,2	3,9
familles monoparentales	25,7	20,8	18,1
couples avec enfant(s)	37,3	46,9	42,2
Familles allocataires	711	5 644	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,9	30,3	28,8
2 enfants	35,4	43,1	46,5
3 enfants ou plus	33,6	26,6	24,7
Enfants à charge	1 571	11 691	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	14,5	19,0	17,0
3 à 5 ans	13,0	17,0	16,0
6 à 15 ans	50,7	49,2	50,6
16 à 17 ans	9,8	7,2	8,0
18 à 24 ans	12,0	7,6	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	611	3 789	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	83,0	53,5	51,2
location parc privé	11,0	28,7	38,0
location en collectivité	2,6	10,3	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	339	1 828	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	18,3	15,1	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	11,7	6,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	247	1 427	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	13,4	14,9	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	1 031	7 724	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	35,7	26,6	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	9,1	6,3	6,5
75 % ou plus	26,6	20,3	22,2
dont 100 %	82,8	81,1	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	15,6	13,3	15,9
couples sans enfant	nc	0,6	0,9
familles monoparentales	12,5	7,6	7,1
couples avec enfant(s)	6,0	5,1	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « La Haie Griselle - La Hêtraie », situé à cheval sur les communes de Boissy-Saint-Léger et de Limeil-Brévannes, compte 1 129 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 59,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Comparé aux communes, le quartier prioritaire est légèrement surreprésenté par des allocataires plus âgés, que ce soit les 45-59 ans (32,2 % contre 23,7 %) ou les 60 ans ou plus (12,8 % contre 7,8 %). La part de familles monoparentales y est élevée (25,7 %), tandis que les couples avec enfant(s) sont sous-représentés (37,3 % contre 46,9 %). Les allocataires isolés (32,8 %) et les couples sans enfant (4,3 %) sont à des niveaux semblables à la moyenne des deux communes.

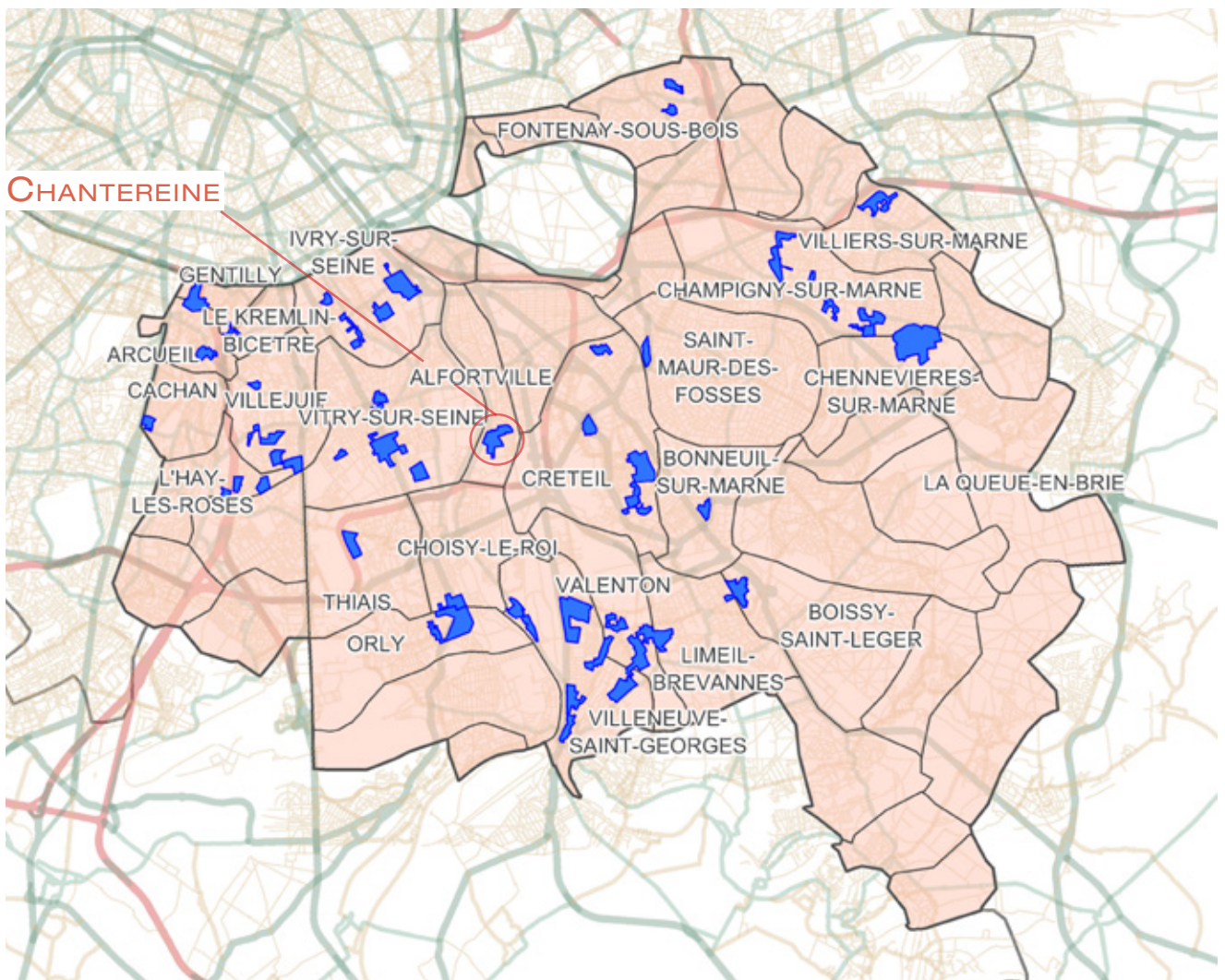
Le quartier compte 611 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 54,1 % des allocataires), dont la majorité est dans le parc social (83,0 %) et un allocataire sur dix dans le parc privé (11,0 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans les communes (18,3 % contre 15,1 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (11,7 % contre 6,8 %). Ainsi, au total, 339 allocataires perçoivent un minimum social, soit 30,0 % des allocataires. La dépendance aux prestations est aussi plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 35,7 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 26,6 % dans les communes. ■

QP094004

CHANTEREINE

COMMUNE : ALFORTVILLE



2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094004_94002	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	3 346	45 043	1 365 039
Allocataires	760	9 385	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	47,7	50,8	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	9,1	8,2	9,3
25 à 44 ans	42,2	52,7	55,2
45 à 59 ans	25,1	25,4	26,1
60 ans ou plus	23,6	13,6	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	52,4	40,7	35,8
couples sans enfant	9,6	6,3	3,9
familles monoparentales	16,7	17,7	18,1
couples avec enfant(s)	21,3	35,2	42,2
Familles allocataires	289	4 969	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,6	35,1	28,8
2 enfants	35,3	43,5	46,5
3 enfants ou plus	31,1	21,4	24,7
Enfants à charge	599	9 548	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	16,4	18,5	17,0
3 à 5 ans	14,4	15,4	16,0
6 à 15 ans	48,1	49,4	50,6
16 à 17 ans	9,8	7,8	8,0
18 à 24 ans	11,4	8,9	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	574	5 346	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	76,7	59,4	51,2
location parc privé	20,9	35,4	38,0
location en collectivité	1,9	3,3	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	228	2 381	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,2	18,4	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,8	7,0	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	126	1 632	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,3	13,8	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	563	8 084	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	45,8	33,5	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	10,3	7,8	6,5
75 % ou plus	35,5	25,7	22,2
dont 100 %	79,5	81,5	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	24,5	18,7	15,9
couples sans enfant	nc	1,6	0,9
familles monoparentales	12,3	7,8	7,1
couples avec enfant(s)	6,6	5,5	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Chantereine », situé dans la commune d'Alfortville, compte 760 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 47,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier a la part la plus élevée de 60 ans ou plus (23,6 %) de tous les quartiers du département. Par ailleurs, comparativement à la commune où il se situe, le quartier est marqué notamment par une part plus faible de 25-44 ans (42,2 % contre 52,7 %). Cette structure d'âge explique en partie la surreprésentation des allocataires isolés (52,4 % contre 40,7 % dans la commune) ou des couples sans enfant (9,6 %, soit le taux le plus élevé des quartiers prioritaires du département) et la sous-représentation des couples avec enfant(s) (21,3 % contre 35,2 %).

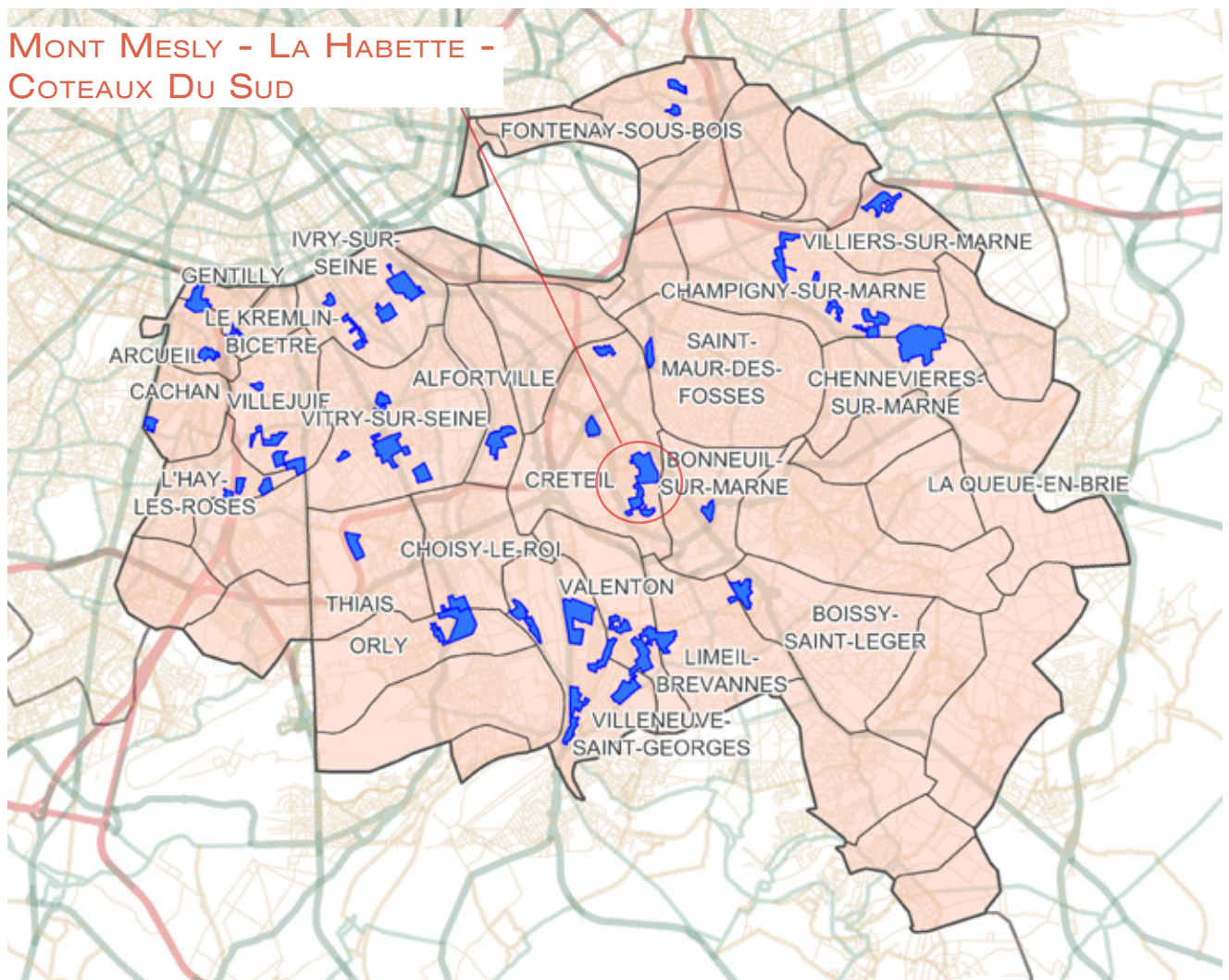
Le quartier a la part de bénéficiaires d'une aide au logement la plus élevée de ceux du département, avec 574 bénéficiaires (soit 75,5 % des allocataires), dont une grande partie est dans le parc social (76,7 %), avec cependant une part élevée dans le parc privé (20,9 %).

La part de bénéficiaires de minima sociaux dans le quartier prioritaire ne diffère pas tant de celle de la commune, avec 21,2 % d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) (contre 18,4 %) et 8,8 % percevant l'Allocation aux adultes handicapés (contre 7,0 %). Ainsi, au total, 228 allocataires perçoivent un minimum social, soit 30,0 % des allocataires. Toutefois, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 45,8 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 33,5 % dans la commune. ■

QP094005

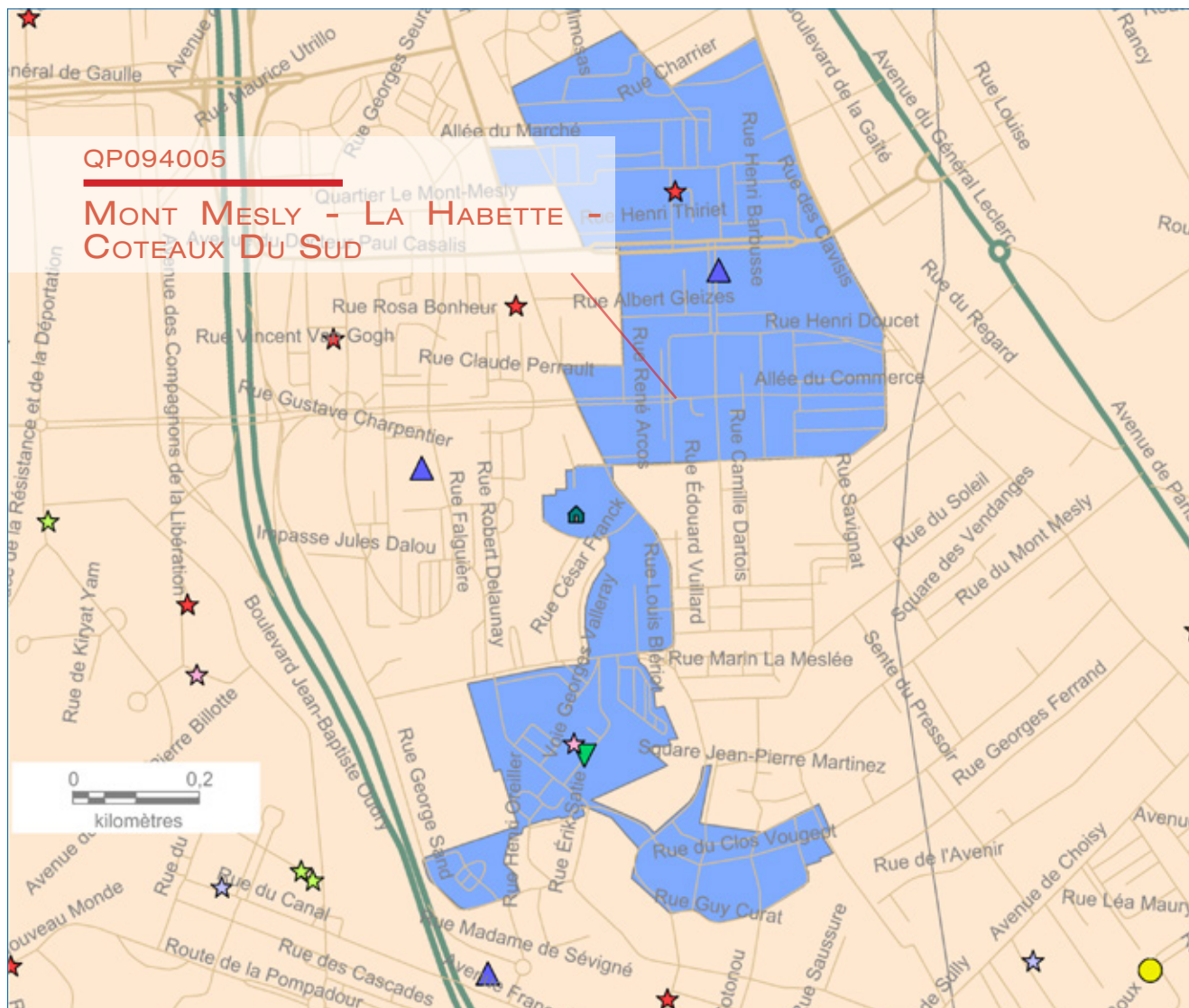
MONT MESLY - LA HABETTE - COTEAUX DU SUD

COMMUNE : CRÉTEIL



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094005_94028	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	7 138	91 042	1 365 039
Allocataires	1 909	18 206	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	69,1	53,4	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	9,3	10,3	9,3
25 à 44 ans	48,1	53,6	55,2
45 à 59 ans	27,4	25,8	26,1
60 ans ou plus	15,2	10,2	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	40,5	37,5	35,8
couples sans enfant	5,1	3,9	3,9
familles monoparentales	25,7	20,4	18,1
couples avec enfant(s)	28,8	38,2	42,2
Familles allocataires	1 039	10 667	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,4	29,4	28,8
2 enfants	33,1	41,3	46,5
3 enfants ou plus	36,5	29,3	24,7
Enfants à charge	2 365	22 710	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	14,2	17,0	17,0
3 à 5 ans	15,7	15,8	16,0
6 à 15 ans	48,4	49,9	50,6
16 à 17 ans	9,3	7,9	8,0
18 à 24 ans	12,4	9,4	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	1 202	9 313	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	83,9	58,4	51,2
location parc privé	4,1	31,1	38,0
location en collectivité	11,0	5,7	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	643	4 712	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,2	18,4	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,5	7,5	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	405	3 159	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	13,6	13,8	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	1 713	15 963	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	45,2	33,5	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	10,8	7,6	6,5
75 % ou plus	34,4	25,9	22,2
dont 100 %	79,7	81,3	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	20,5	17,7	15,9
couples sans enfant	nc	0,9	0,9
familles monoparentales	14,6	9,0	7,1
couples avec enfant(s)	8,9	5,9	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Mont Mesly - La Habette - Coteaux Du Sud », situé dans la commune de Créteil, compte 1 909 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 69,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge des allocataires du quartier diffère de celle de la commune avec notamment une part légèrement plus faible de 25-44 ans (48,1 % contre 53,6 %) et une part légèrement plus élevée de 60 ans ou plus (15,2 % contre 10,2 %). Concernant la structure familiale, les couples avec enfant(s) sont particulièrement sous-représentés par rapport à la moyenne communale (28,8 % contre 38,2 %), tandis que les familles monoparentales sont surreprésentées (25,7 % contre 20,4 %). Par ailleurs, les familles avec trois enfants ou plus sont nombreuses dans le quartier (36,5 %).

Le quartier compte 1 202 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 63,0 % des allocataires), dont la majorité est dans le parc social (83,9 %) et un bénéficiaire sur dix en collectivité (11,0 %).

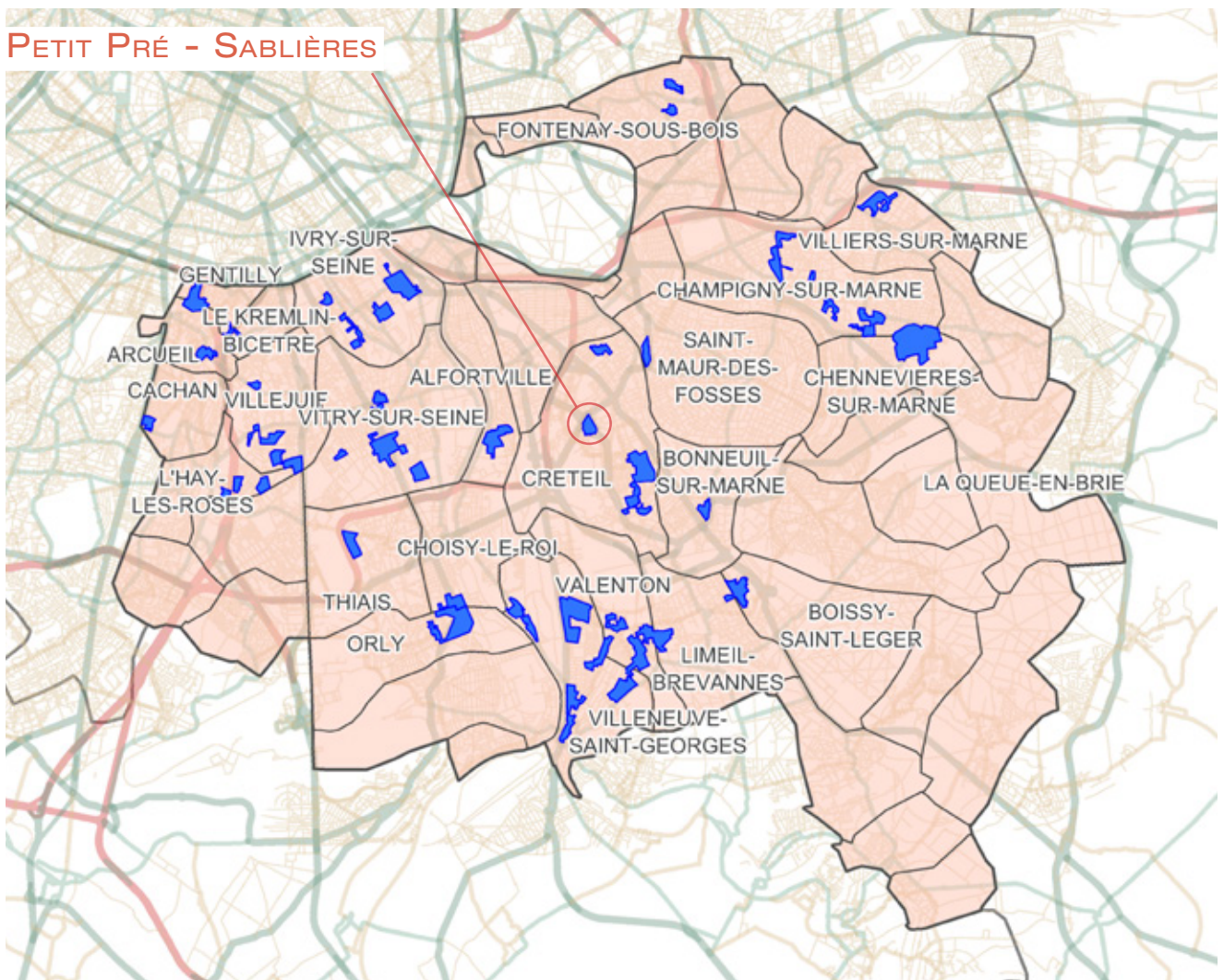
La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (24,2 % contre 18,4 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (9,5 % contre 7,5 %).

Ainsi, au total, 643 allocataires perçoivent un minimum social, soit 33,7 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 45,2 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 33,5 % dans la commune. ■

QP094006

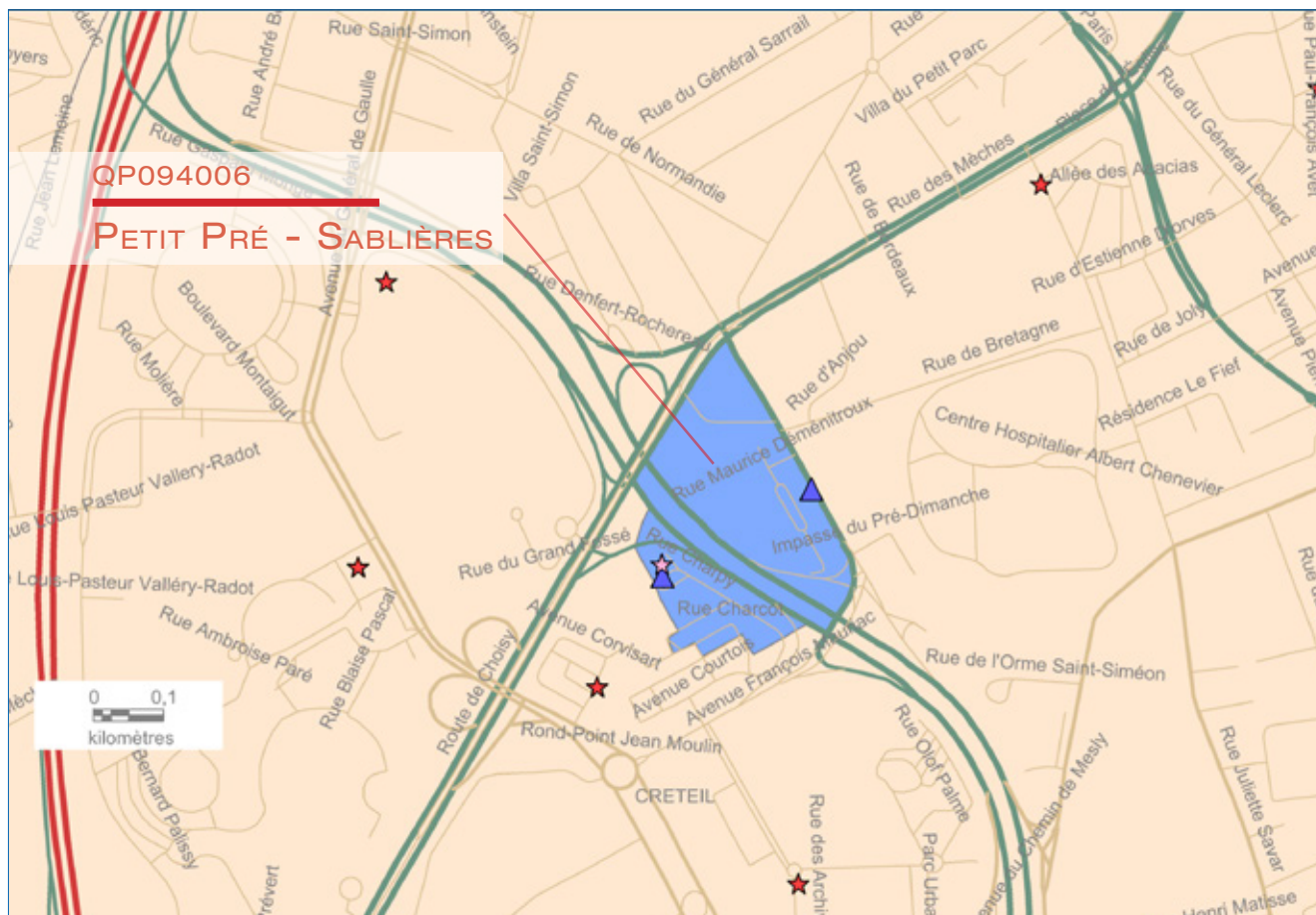
PETIT PRÉ - SABLIERES

COMMUNE : CRÉTEIL



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094006_94028	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 149	91 042	1 365 039
Allocataires	172	18 206	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	36,2	53,4	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	8,1	10,3	9,3
25 à 44 ans	47,7	53,6	55,2
45 à 59 ans	29,7	25,8	26,1
60 ans ou plus	14,5	10,2	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	48,3	37,5	35,8
couples sans enfant	2,9	3,9	3,9
familles monoparentales	14,0	20,4	18,1
couples avec enfant(s)	34,9	38,2	42,2
Familles allocataires	84	10 667	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,8	29,4	28,8
2 enfants	39,3	41,3	46,5
3 enfants ou plus	31,0	29,3	24,7
Enfants à charge	178	22 710	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	15,7	17,0	17,0
3 à 5 ans	10,7	15,8	16,0
6 à 15 ans	52,8	49,9	50,6
16 à 17 ans	10,7	7,9	8,0
18 à 24 ans	10,1	9,4	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	88	9 313	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	60,2	58,4	51,2
location parc privé	30,7	31,1	38,0
location en collectivité	9,1	5,7	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	40	4 712	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	15,7	18,4	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,6	7,5	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	39	3 159	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	15,4	13,8	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	149	15 963	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	30,9	33,5	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	6,7	7,6	6,5
75 % ou plus	24,2	25,9	22,2
dont 100 %	80,6	81,3	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	20,8	17,7	15,9
couples sans enfant	nc	0,9	0,9
familles monoparentales	6,0	9,0	7,1
couples avec enfant(s)	3,4	5,9	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Petit Pré - Sablières », situé dans la commune de Créteil, compte 172 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 36,2 % de la population du quartier est couverte par une prestation. Le quartier a le nombre d'allocataires et le taux de couverture parmi les plus faibles des quartiers du Val-de-Marne.

Comparé à la commune, le quartier prioritaire est légèrement surreprésenté par des allocataires plus âgés, que ce soit les 45-59 ans (29,7 % contre 25,8 %) ou les 60 ans ou plus (14,5 % contre 10,2 %). La moitié des allocataires est sans enfant, avec notamment une part très élevée d'allocataires isolés (48,3 % contre 37,5 %). L'autre moitié est avec enfant(s), même si les taux sont inférieurs à la moyenne communale, que ce soit pour les familles monoparentales (14,0 % contre 20,4 %) ou les couples avec enfant(s) (34,9 % contre 38,2 %).

Par rapport aux autres quartiers prioritaires du département, celui-ci a la part la plus faible de bénéficiaires d'une aide au logement (88 bénéficiaires, soit 51,2 % des allocataires), dont un peu plus de la moitié est dans le parc social (60,2 %) et une part importante dans le parc privé (30,7 %).

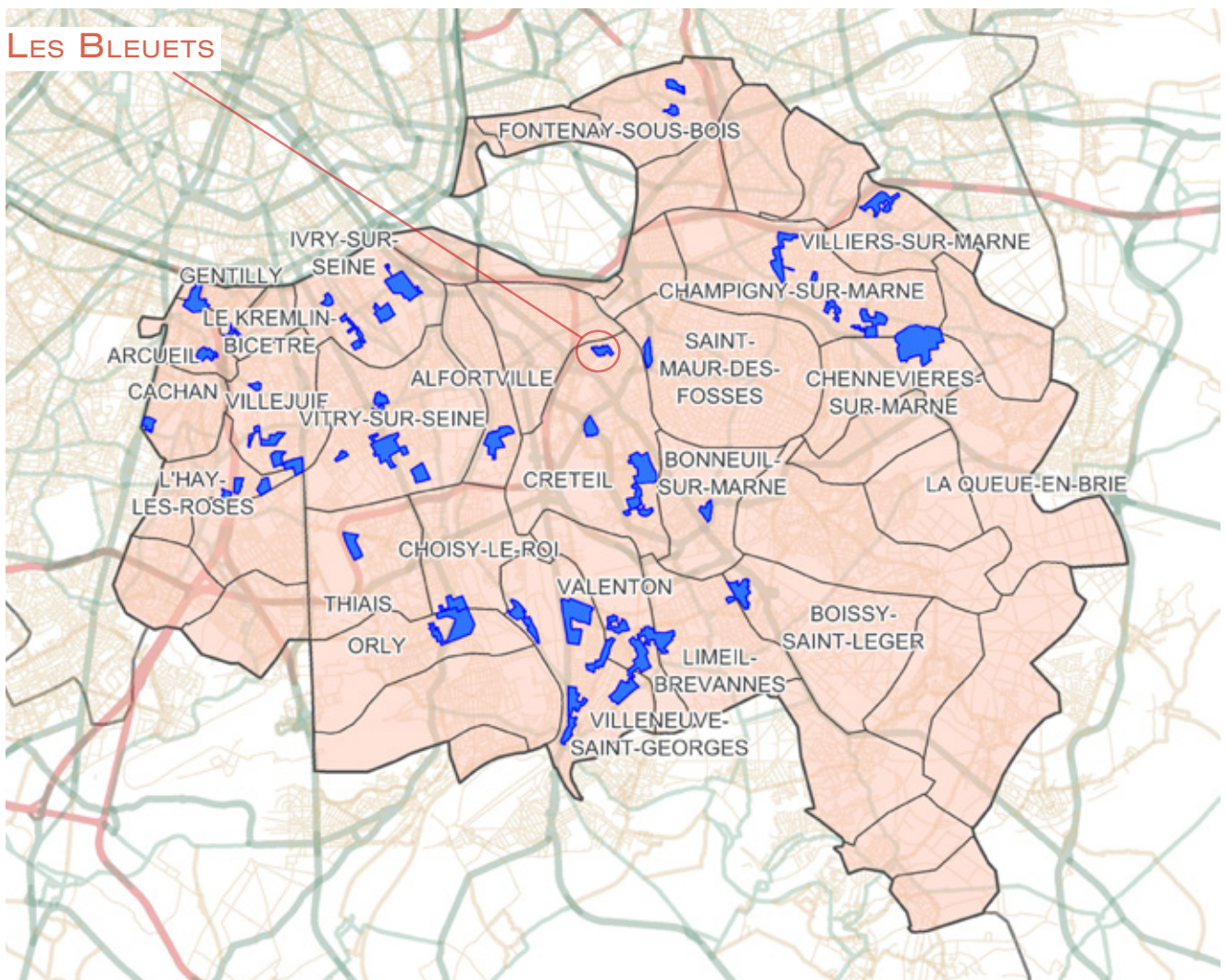
Ainsi, contrairement à la plupart des quartiers prioritaires, celui-ci a une répartition des bénéficiaires d'une aide au logement proche de celle de la commune.

Fait marquant, la part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) dans le quartier est inférieure à celle de la commune (15,7 % contre 18,4 %), tandis que pour l'Allocation aux adultes handicapés la part est la même (7,6 % et 7,5 %). Ainsi, au total, 40 allocataires perçoivent un minimum social, soit 23,3 % des allocataires. Pareillement, le quartier a le taux le plus faible de dépendance aux prestations parmi les quartiers du département (30,9 %), plus faible même que le taux de dépendance dans la commune (33,5 %). ■

QP094007

LES BLEUETS

COMMUNE : CRÉTEIL



2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094007_94028	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 032	91 042	1 365 039
Allocataires	373	18 206	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	92,3	53,4	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	17,7	10,3	9,3
25 à 44 ans	49,6	53,6	55,2
45 à 59 ans	22,3	25,8	26,1
60 ans ou plus	10,5	10,2	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	41,3	37,5	35,8
couples sans enfant	5,1	3,9	3,9
familles monoparentales	21,7	20,4	18,1
couples avec enfant(s)	31,9	38,2	42,2
Familles allocataires	200	10 667	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,0	29,4	28,8
2 enfants	36,0	41,3	46,5
3 enfants ou plus	36,0	29,3	24,7
Enfants à charge	446	22 710	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	18,6	17,0	17,0
3 à 5 ans	15,9	15,8	16,0
6 à 15 ans	48,9	49,9	50,6
16 à 17 ans	8,3	7,9	8,0
18 à 24 ans	8,3	9,4	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	251	9 313	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	80,5	58,4	51,2
location parc privé	13,1	31,1	38,0
location en collectivité	2,0	5,7	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	84	4 712	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	14,2	18,4	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,3	7,5	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	72	3 159	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	19,4	13,8	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	308	15 963	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	34,4	33,5	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	12,7	7,6	6,5
75 % ou plus	21,8	25,9	22,2
dont 100 %	77,6	81,3	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	13,3	17,7	15,9
couples sans enfant	nc	0,9	0,9
familles monoparentales	11,7	9,0	7,1
couples avec enfant(s)	7,5	5,9	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Bleuets », situé dans la commune de Créteil, compte 373 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 92,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation, soit l'un des taux de couverture les plus élevés des quartiers du Val-de-Marne.

Le quartier se caractérise notamment par une part élevée de moins de 25 ans (17,7 %), tandis que la moyenne des autres quartiers s'établit à 5,2 %. Les 25-44 ans et les 45-59 ans sont quant à eux légèrement sous-représentés par rapport à la commune (49,6 % contre 53,6 % et 22,3 % contre 25,8 %). S'agissant de la structure familiale, l'écart le plus marqué concerne la sous-représentation des couples avec enfant(s) (31,9 % contre 38,2 %). Tandis que les allocataires isolés sont légèrement surreprésentés (41,3 % contre 37,5 %).

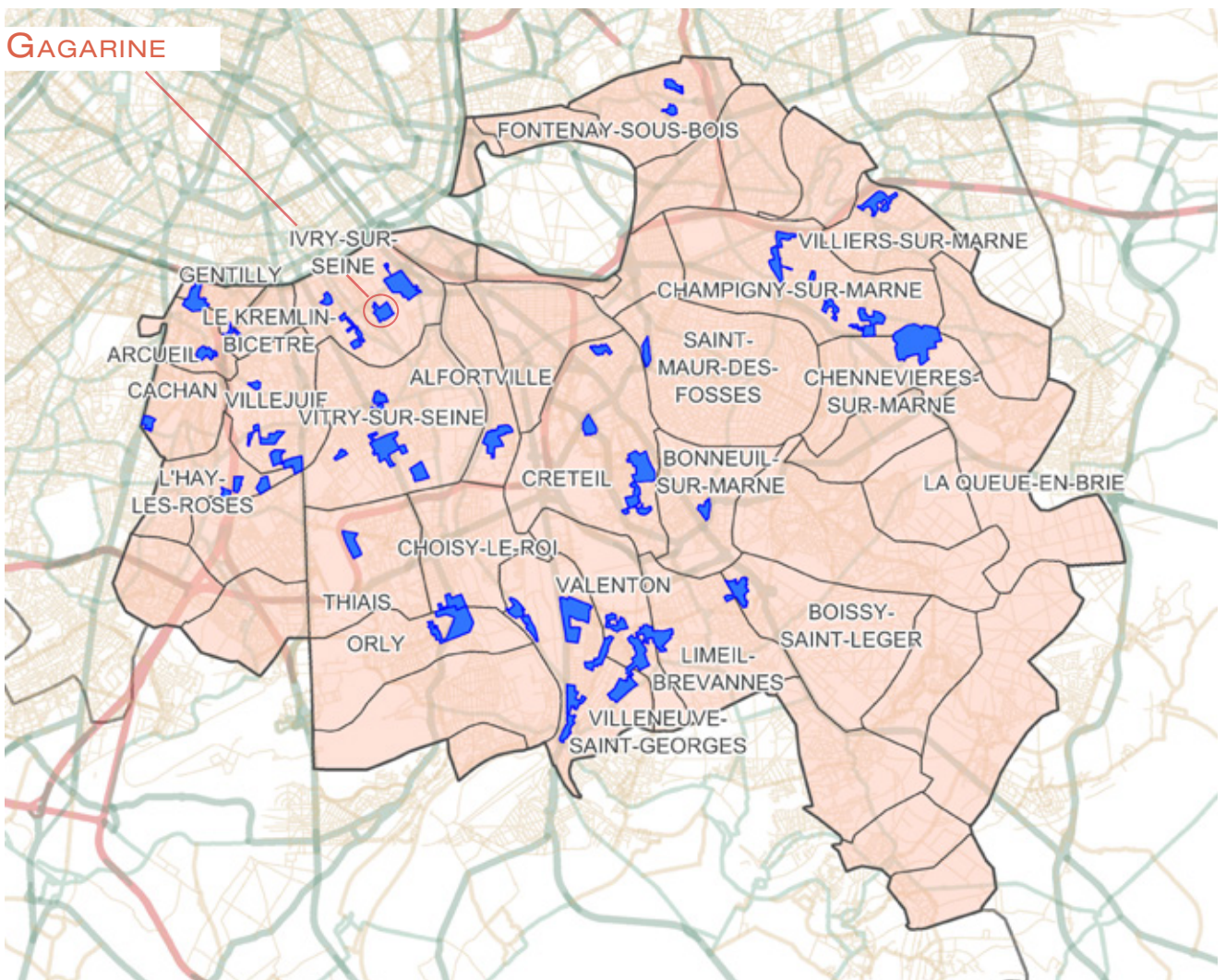
Le quartier compte 251 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 67,3 % des allocataires), dont une grande partie est dans le parc social (80,5 %) et 13,1 % dans le parc privé.

Fait marquant, la part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) dans le quartier est inférieure à celle de la commune (14,2 % contre 18,4 %). C'est d'ailleurs la proportion la plus faible des quartiers du département. Concernant l'Allocation aux adultes handicapés, la part des bénéficiaires est proche de celle de la commune (8,3 % et 7,5 %). Ainsi, 84 allocataires perçoivent un minimum social (soit 22,5 % des allocataires), ce qui en fait le quartier avec le taux de bénéficiaires de minima sociaux le plus faible du Val-de-Marne. Quant à la dépendance aux prestations, elle est à peu près équivalente dans le quartier prioritaire et la commune, soit 34,4 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 33,5 % dans la commune. ■

QP094008

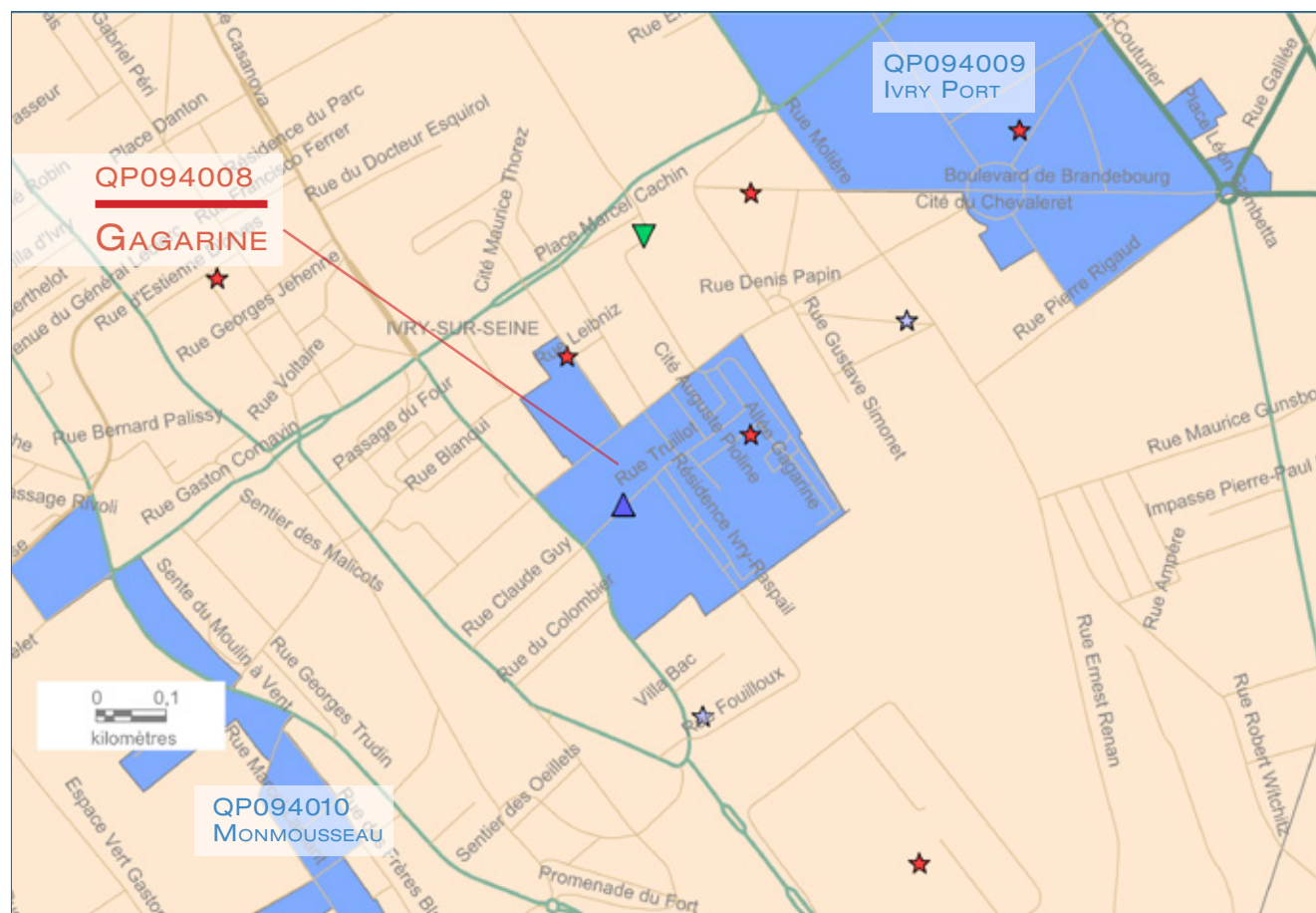
GAGARINE

COMMUNE : IVRY-SUR-SEINE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relais assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Espace de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseaux routiers 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094008_94041	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 758	59 793	1 365 039
Allocataires	607	13 331	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	50,9	52,3	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	7,4	14,4	9,3
25 à 44 ans	45,6	50,2	55,2
45 à 59 ans	27,3	23,6	26,1
60 ans ou plus	19,6	11,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	45,8	46,8	35,8
couples sans enfant	4,9	4,9	3,9
familles monoparentales	20,9	16,5	18,1
couples avec enfant(s)	28,3	31,8	42,2
Familles allocataires	299	6 439	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	38,8	33,6	28,8
2 enfants	37,1	41,7	46,5
3 enfants ou plus	24,1	24,7	24,7
Enfants à charge	592	12 972	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	15,5	17,6	17,0
3 à 5 ans	15,7	16,7	16,0
6 à 15 ans	47,8	49,3	50,6
16 à 17 ans	10,6	7,9	8,0
18 à 24 ans	10,3	8,6	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	342	7 983	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	72,8	46,1	51,2
location parc privé	22,2	43,1	38,0
location en collectivité	2,3	8,7	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	182	3 225	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	23,4	18,4	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,6	5,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	131	2 311	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,2	11,6	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	506	10 842	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	39,5	35,2	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	7,5	7,5	6,5
75 % ou plus	32,0	27,7	22,2
dont 100 %	85,2	83,1	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,3	20,2	15,9
couples sans enfant	nc	1,4	0,9
familles monoparentales	11,5	8,0	7,1
couples avec enfant(s)	5,9	5,6	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Gagarine », situé dans la commune d'Ivry-sur-Seine, compte 607 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 50,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier se caractérise par une population légèrement plus âgée que la commune où elle se situe, plus particulièrement les 60 ans ou plus (19,6 % contre 11,9 %) ou les 45-59 ans (27,3 % contre 23,6 %). Près de la moitié des allocataires sont isolés (45,8 %), avec cependant une légère surreprésentation des familles monoparentales (20,9 %) et une sous-représentation des couples avec enfant(s) (28,3 %).

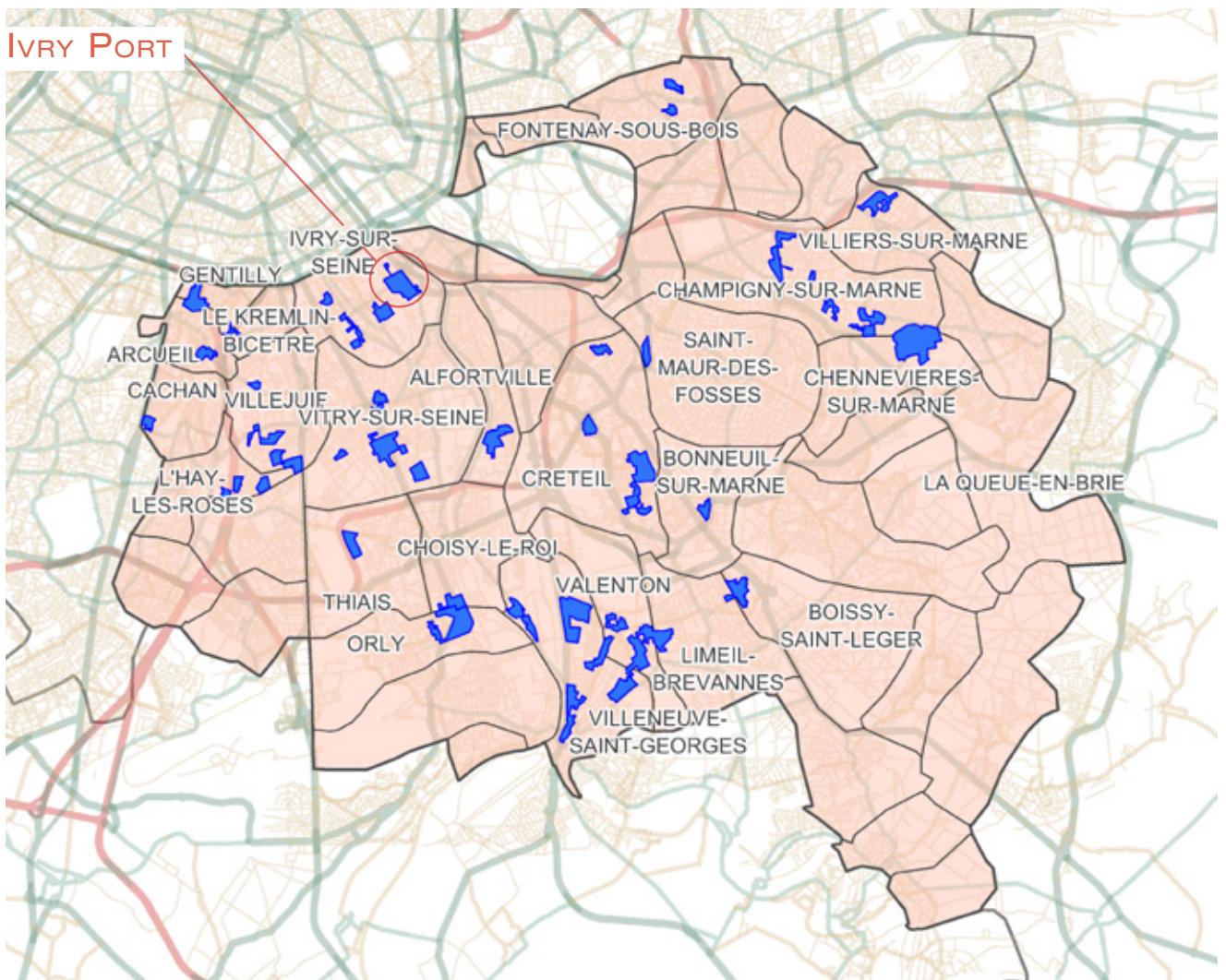
Le quartier compte 342 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 56,3 % des allocataires), dont une grande partie est dans le parc social (72,8 %) et 22,2 % dans le parc privé.

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (23,4 % contre 18,4 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (6,6 % contre 5,8 %). Ainsi, au total, 182 allocataires perçoivent un minimum social, soit 30,0 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 39,5 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 35,2 % dans la commune. ■

QP094009

IVRY PORT

COMMUNE : IVRY-SUR-SEINE



2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094009_94041	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	5 079	59 793	1 365 039
Allocataires	1 313	13 331	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	54,3	52,3	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	18,6	14,4	9,3
25 à 44 ans	42,8	50,2	55,2
45 à 59 ans	20,8	23,6	26,1
60 ans ou plus	17,8	11,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	55,9	46,8	35,8
couples sans enfant	5,0	4,9	3,9
familles monoparentales	12,1	16,5	18,1
couples avec enfant(s)	27,0	31,8	42,2
Familles allocataires	513	6 439	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,5	33,6	28,8
2 enfants	41,9	41,7	46,5
3 enfants ou plus	24,6	24,7	24,7
Enfants à charge	1 026	12 972	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	19,4	17,6	17,0
3 à 5 ans	19,2	16,7	16,0
6 à 15 ans	45,3	49,3	50,6
16 à 17 ans	7,2	7,9	8,0
18 à 24 ans	8,9	8,6	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	878	7 983	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	38,3	46,1	51,2
location parc privé	38,3	43,1	38,0
location en collectivité	22,1	8,7	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	311	3 225	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	17,9	18,4	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	5,8	5,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	211	2 311	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	11,4	11,6	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	958	10 842	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	38,1	35,2	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	8,0	7,5	6,5
75 % ou plus	30,1	27,7	22,2
dont 100 %	78,8	83,1	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	22,1	20,2	15,9
couples sans enfant	nc	1,4	0,9
familles monoparentales	7,4	8,0	7,1
couples avec enfant(s)	6,2	5,6	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Ivry Port », situé dans la commune d'Ivry-sur-Seine, compte 1 313 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 54,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Avec 18,6 %, la part de moins de 25 ans y est la plus élevée parmi les autres quartiers du Val-de-Marne. La seconde tranche d'âge de 25-44 ans est quant à elle sous-représentée par rapport à la commune (42,8 % contre 50,2 %), tandis que la dernière tranche de 60 ans ou plus est surreprésentée (17,8 % contre 11,9 %). Par ailleurs, la part de 45-59 ans est la plus faible de tous les quartiers du département, avec 20,8 %. Cette surreprésentation des plus jeunes et des plus âgés explique peut-être la sous-représentation des familles monoparentales ainsi que des couples avec enfant(s).

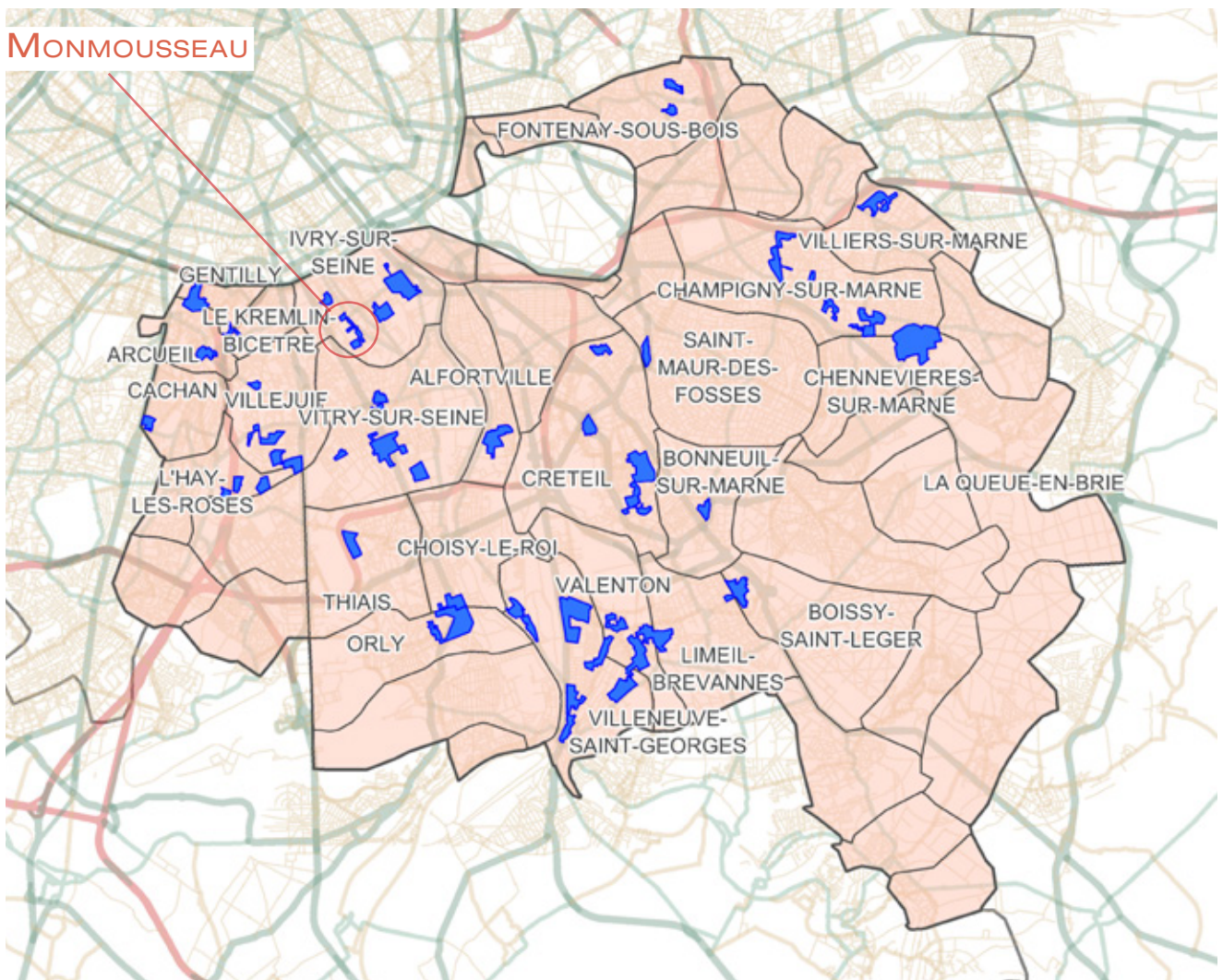
Le quartier compte 878 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 66,9 % des allocataires), dont la répartition diffère de la plupart des quartiers prioritaires. En effet, 38,3 % sont dans le parc social, soit beaucoup moins que généralement observé en quartier prioritaire. Par ailleurs, 38,3 % sont dans le parc privé et 22,1 % en collectivité.

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est sensiblement la même dans le quartier prioritaire et dans la commune (17,9 % et 18,4 %), tandis que la part d'allocataires de l'Allocation aux adultes handicapés est la même (5,8 %). Ainsi, au total, 311 allocataires perçoivent un minimum social, soit 23,7 % des allocataires. La dépendance aux prestations est cependant légèrement plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 38,1 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 35,2 % dans la commune. ■

QP094010

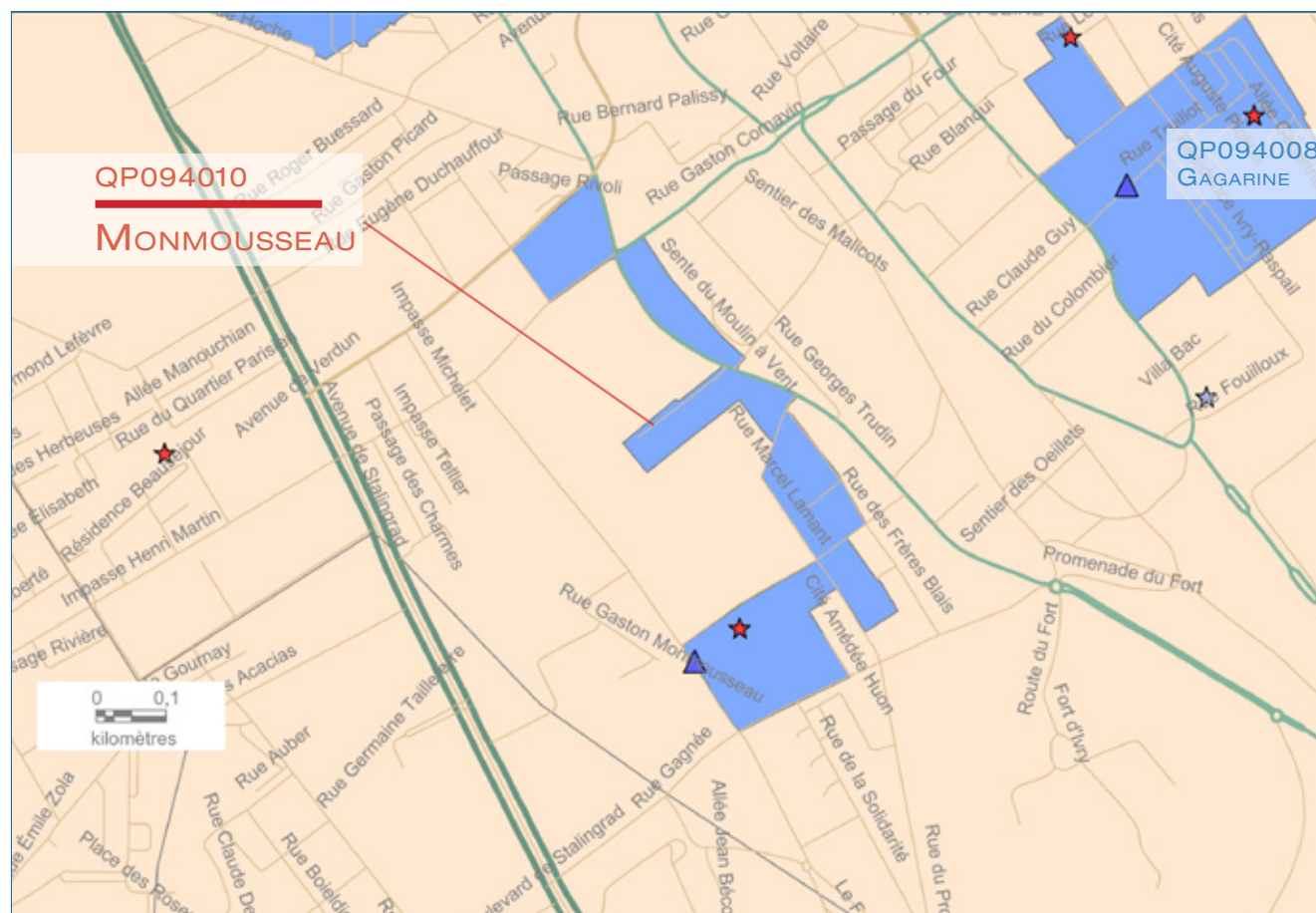
MONMOUSSEAU

COMMUNE : IVRY-SUR-SEINE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094010_94041	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 620	59 793	1 365 039
Allocataires	627	13 331	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	75,1	52,3	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,0	14,4	9,3
25 à 44 ans	46,6	50,2	55,2
45 à 59 ans	33,0	23,6	26,1
60 ans ou plus	16,4	11,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	60,8	46,8	35,8
couples sans enfant	3,2	4,9	3,9
familles monoparentales	20,3	16,5	18,1
couples avec enfant(s)	15,8	31,8	42,2
Familles allocataires	226	6 439	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	36,3	33,6	28,8
2 enfants	34,1	41,7	46,5
3 enfants ou plus	29,6	24,7	24,7
Enfants à charge	468	12 972	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	12,4	17,6	17,0
3 à 5 ans	12,8	16,7	16,0
6 à 15 ans	53,2	49,3	50,6
16 à 17 ans	10,0	7,9	8,0
18 à 24 ans	11,5	8,6	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	326	7 983	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	53,1	46,1	51,2
location parc privé	12,3	43,1	38,0
location en collectivité	34,7	8,7	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	332	3 225	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	45,0	18,4	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,0	5,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	137	2 311	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,3	11,6	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	562	10 842	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	65,7	35,2	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	9,3	7,5	6,5
75 % ou plus	56,4	27,7	22,2
dont 100 %	87,1	83,1	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	43,8	20,2	15,9
couples sans enfant	nc	1,4	0,9
familles monoparentales	14,6	8,0	7,1
couples avec enfant(s)	6,4	5,6	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Monmousseau », situé dans la commune d'Ivry-sur-Seine, compte 627 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 75,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier se caractérise par une population légèrement plus âgée que la commune où elle se situe, notamment les 60 ans ou plus (16,4 % contre 11,9 %) ou les 45-59 ans (33,0 % contre 23,6 %). La majorité des allocataires sont isolés (60,8 %, soit un des taux les plus élevés parmi les quartiers du département), avec cependant une légère surreprésentation des familles monoparentales (20,3 %) et une sous-représentation des couples avec enfant(s) (15,8 %, soit le taux le plus faible des quartiers du département).

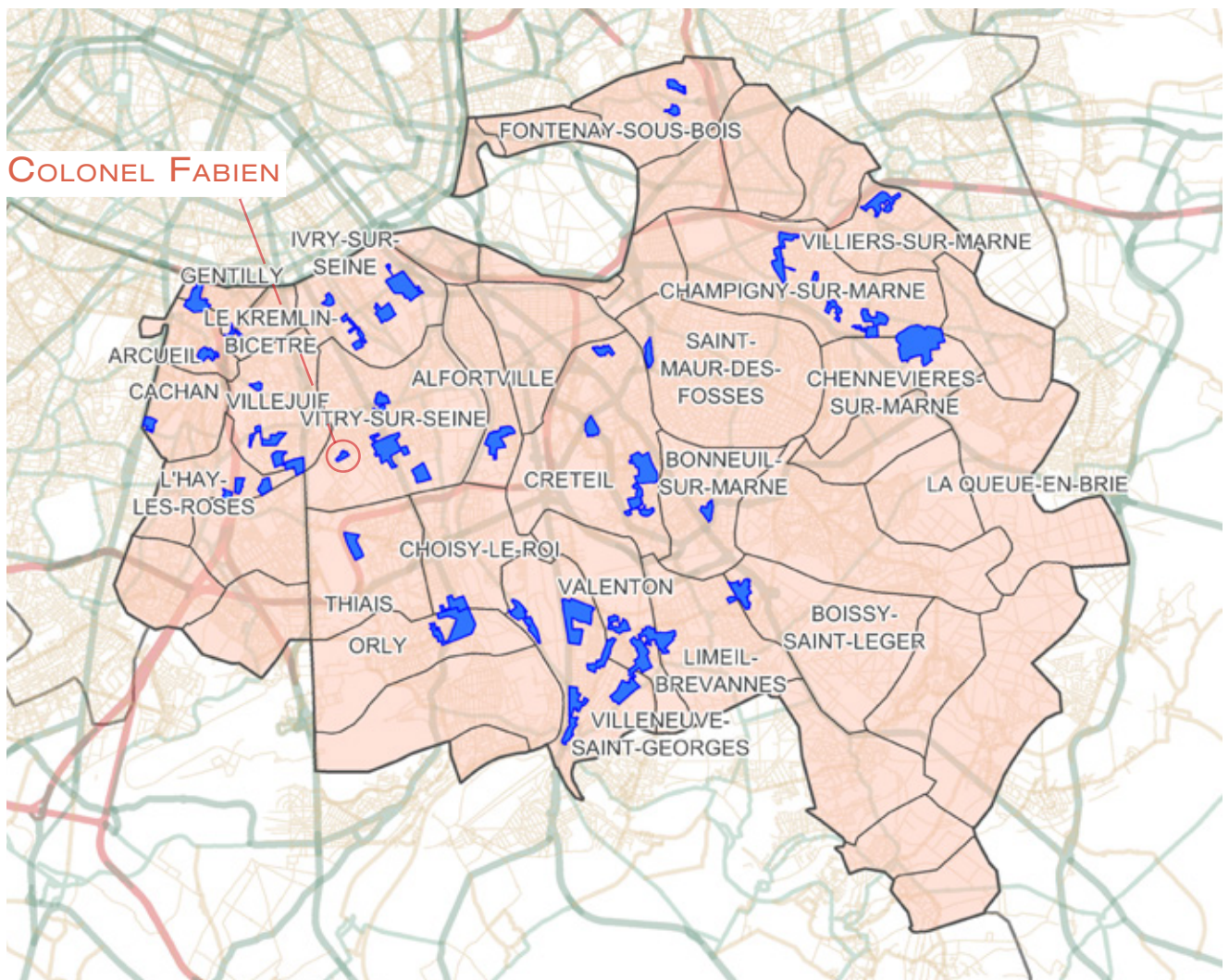
Le quartier compte 326 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 52,0 % des allocataires, une des parts les plus faibles des quartiers du département), dont la moitié est dans le parc social (53,1 %). Particularité du quartier, une part importante est en collectivité (34,7 %), avec finalement 12,3 % dans le parc privé.

La part d'allocataires du Revenu de solidarité active (Rsa) y est particulièrement élevée (45,0 %, soit le taux le plus élevé des quartiers du département). Cette part explique le taux élevé de bénéficiaires d'un minimum social (332 bénéficiaires, soit 53,0 % des allocataires). Par ailleurs, la dépendance aux prestations y est la plus élevée de tous les quartiers du département, avec 65,7 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP094011

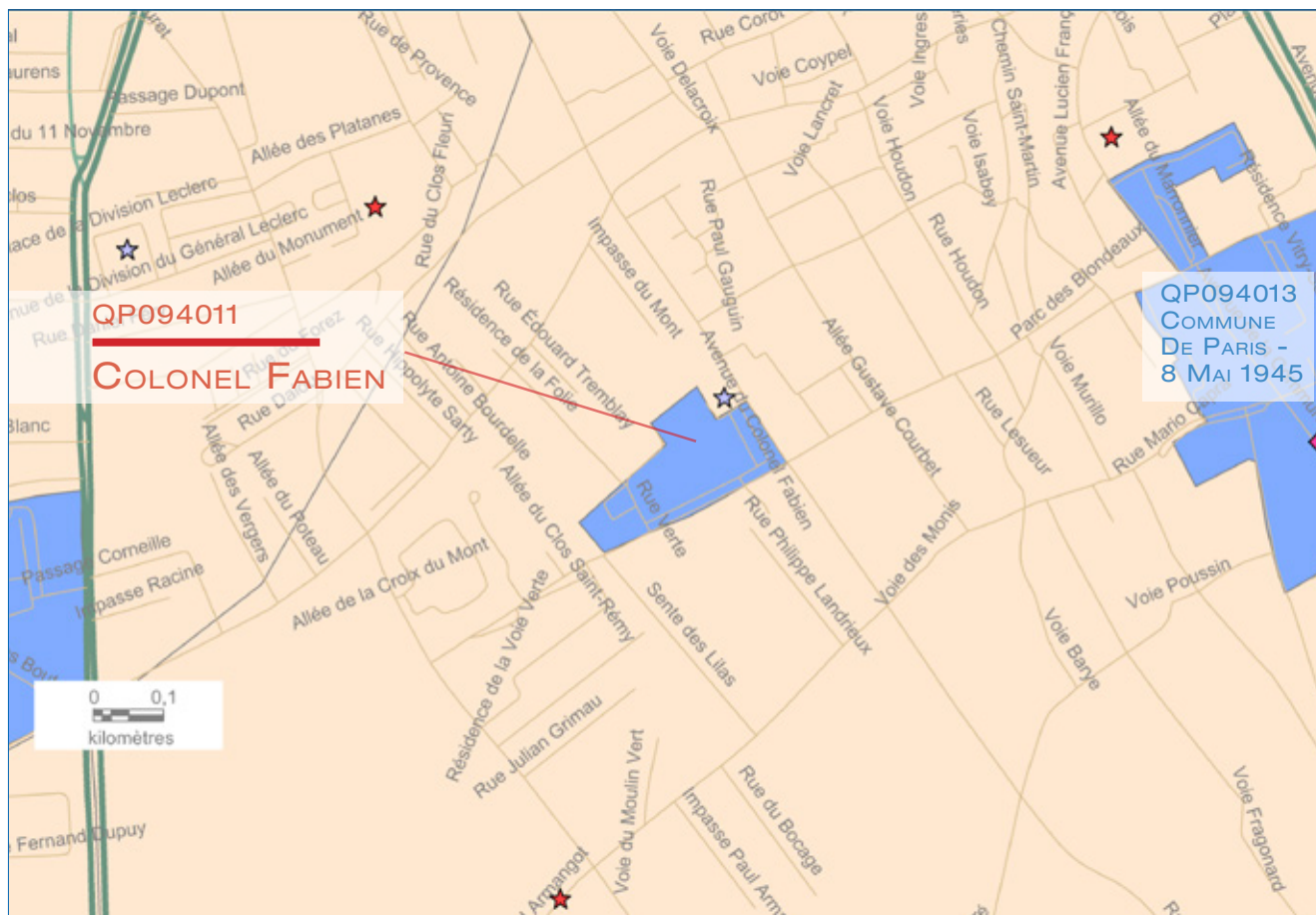
COLONEL FABIEN

COMMUNE : VITRY-SUR-SEINE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094011_94081	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 065	91 188	1 365 039
Allocataires	303	18 885	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	72,1	54,8	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,3	8,4	9,3
25 à 44 ans	43,2	52,8	55,2
45 à 59 ans	33,3	27,4	26,1
60 ans ou plus	18,2	11,4	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	38,9	37,3	35,8
couples sans enfant	6,9	4,9	3,9
familles monoparentales	25,4	19,2	18,1
couples avec enfant(s)	28,7	38,6	42,2
Familles allocataires	164	10 907	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	34,8	31,0	28,8
2 enfants	29,3	41,0	46,5
3 enfants ou plus	36,0	28,0	24,7
Enfants à charge	353	22 842	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	15,6	17,4	17,0
3 à 5 ans	12,5	16,3	16,0
6 à 15 ans	52,4	49,5	50,6
16 à 17 ans	10,8	7,9	8,0
18 à 24 ans	8,8	8,9	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	195	10 223	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	97,4	57,2	51,2
location parc privé	0,5	33,3	38,0
location en collectivité	1,5	5,7	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	93	5 096	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,1	19,8	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,6	7,2	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	78	3 447	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	11,5	13,8	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	263	16 709	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	36,5	34,8	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	10,6	8,0	6,5
75 % ou plus	25,9	26,8	22,2
dont 100 %	82,4	82,6	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	17,9	18,1	15,9
couples sans enfant	nc	1,1	0,9
familles monoparentales	9,9	8,8	7,1
couples avec enfant(s)	6,8	6,9	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Colonel Fabien », situé dans la commune de Vitry-sur-Seine, compte 303 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 72,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La population allocataire du quartier est plus âgée que celle de la commune où elle se situe, que ce soit les 60 ans ou plus (18,2 % contre 11,4 %) ou bien les 45-59 ans (33,3 % contre 27,4 %). Concernant la structure familiale, la part d'allocataires isolés et de couples sans enfant est proche des moyennes communales et départementales. Tandis que la part de familles monoparentales est plus élevée (25,4 %) et celle de couples avec enfant(s) est plus faible (28,7 %).

Le quartier compte 195 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 64,4 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (97,4 %).

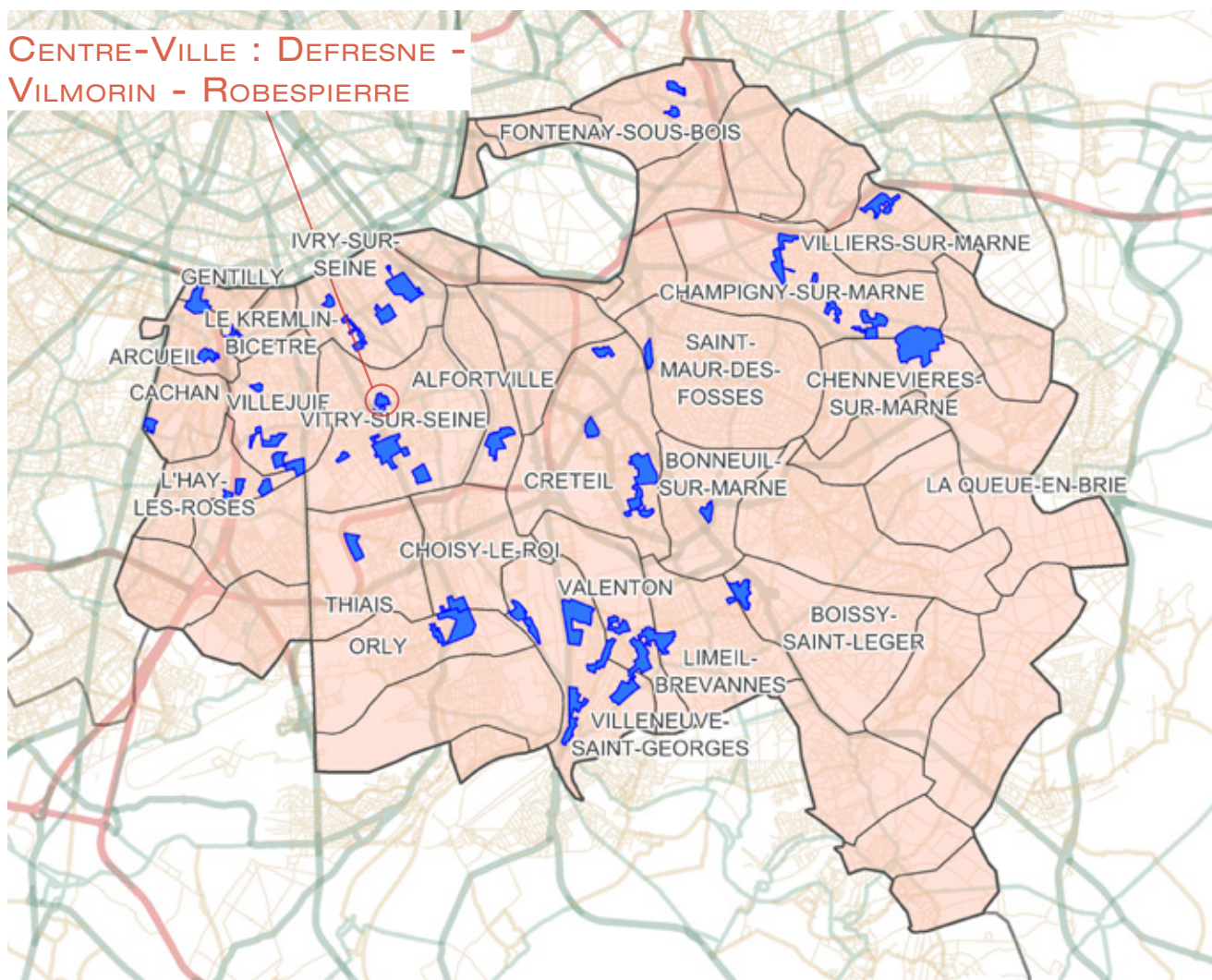
La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est légèrement plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (21,1 % contre 19,8 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (9,6 % contre 7,2 %). Ainsi, au total, 93 allocataires perçoivent un minimum social, soit 30,7 % des allocataires. De même, la dépendance aux prestations est légèrement plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 36,5 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 34,8 % dans la commune.

Pour ce qui est de la prime d'activité, le quartier a le taux de bénéficiaires le plus élevé du département, concernant ainsi un allocataire sur quatre (25,7 %). ■

QP094012

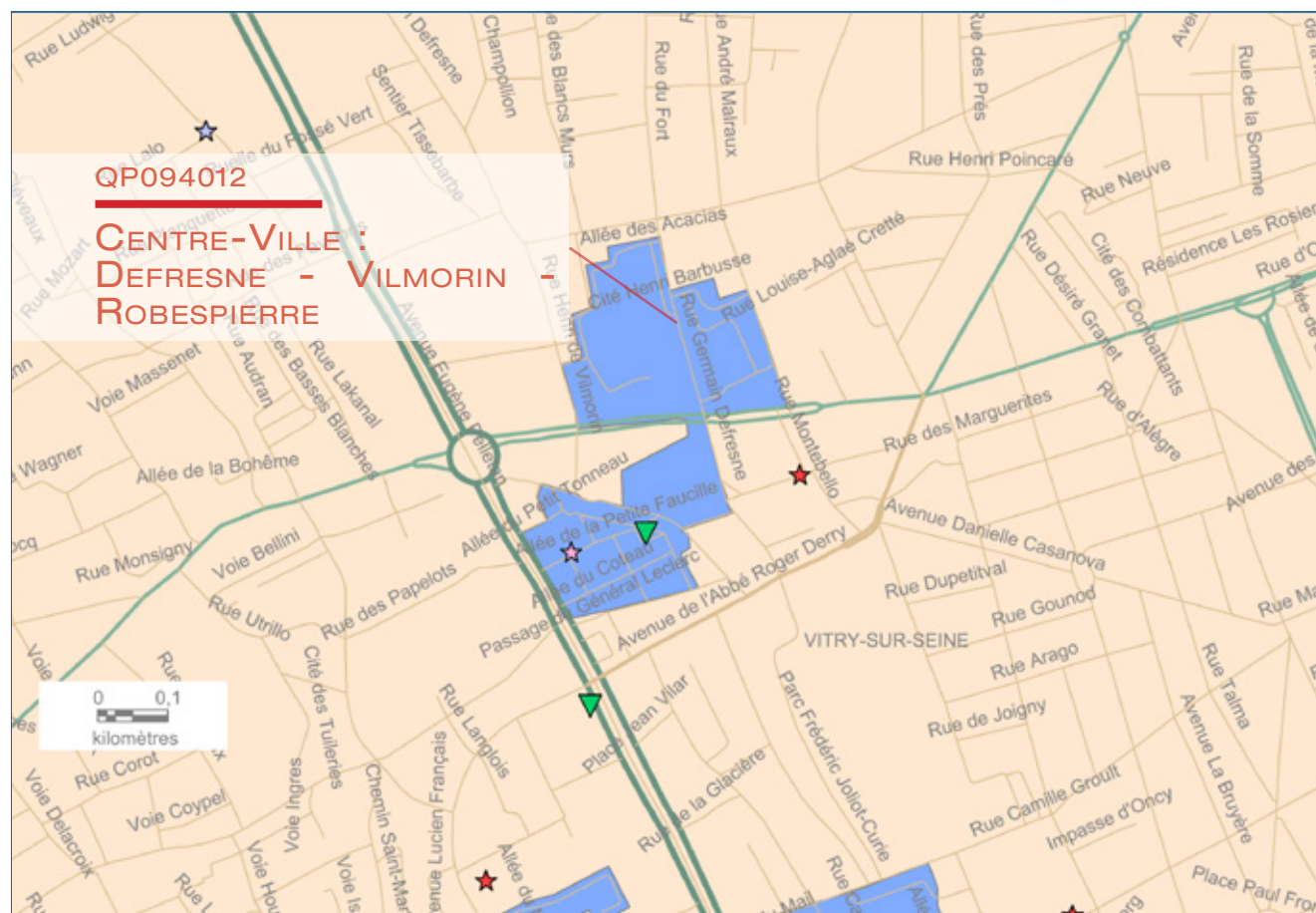
CENTRE-VILLE : DEFRESNE - VILMORIN - ROBESPIERRE

COMMUNE : VITRY-SUR-SEINE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
★ Halte garderie	▼ Relais assistante maternelle	— Réseau routier principal	■ Quartier prioritaire
★ Multi accueil	🏠 Foyer jeune travailleur	— Réseau routier secondaire	□ Département
★ Micro crèche	▲ Centre social	— Réseau routier tertiaire	□ Commune
★ Crèche parentale	◆ Espace de vie sociale	— Réseau routier quaternaire	
★ Crèche familiale	● Lieu d'accueil enfant parent		
★ Crèche collective			

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094012_94081	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	3 680	91 188	1 365 039
Allocataires	1 034	18 885	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	72,4	54,8	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,4	8,4	9,3
25 à 44 ans	45,7	52,8	55,2
45 à 59 ans	31,8	27,4	26,1
60 ans ou plus	19,1	11,4	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	41,0	37,3	35,8
couples sans enfant	5,0	4,9	3,9
familles monoparentales	23,1	19,2	18,1
couples avec enfant(s)	30,9	38,6	42,2
Familles allocataires	558	10 907	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,4	31,0	28,8
2 enfants	34,9	41,0	46,5
3 enfants ou plus	35,7	28,0	24,7
Enfants à charge	1 260	22 842	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	10,9	17,4	17,0
3 à 5 ans	14,7	16,3	16,0
6 à 15 ans	52,5	49,5	50,6
16 à 17 ans	10,1	7,9	8,0
18 à 24 ans	11,9	8,9	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	666	10 223	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	90,1	57,2	51,2
location parc privé	4,4	33,3	38,0
location en collectivité	5,3	5,7	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	339	5 096	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,9	19,8	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,9	7,2	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	193	3 447	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,7	13,8	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	872	16 709	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	44,8	34,8	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	10,9	8,0	6,5
75 % ou plus	33,9	26,8	22,2
dont 100 %	84,5	82,6	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	22,9	18,1	15,9
couples sans enfant	nc	1,1	0,9
familles monoparentales	12,2	8,8	7,1
couples avec enfant(s)	8,9	6,9	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Centre-Ville : Defresne - Vilmorin - Robespierre », situé dans la commune de Vitry-sur-Seine, compte 1 034 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 72,4 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La population allocataire du quartier est plus âgée que celle de la commune où elle se situe, que ce soit les 60 ans ou plus (19,1 % contre 11,4 %) ou bien les 45-59 ans (31,8 % contre 27,4 %). Concernant la structure familiale, ce sont les couples avec enfant(s) qui sont le plus clairement sous-représentés par rapport à la moyenne communale (30,9 % contre 38,6 %), tandis que les allocataires isolés ainsi que les familles monoparentales sont légèrement surreprésentées (41,0 % contre 37,3 % et 23,1 % contre 19,2 %).

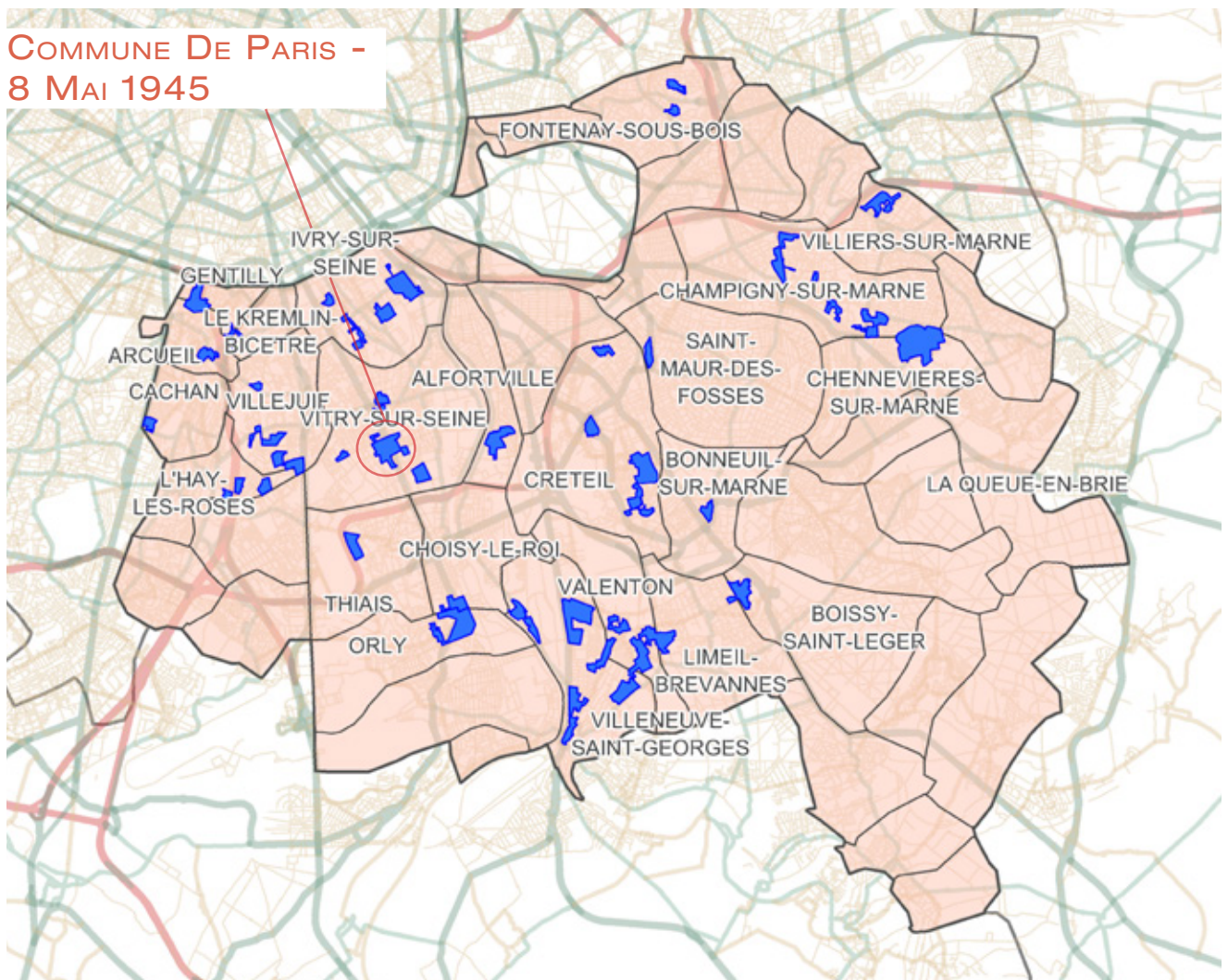
Le quartier compte 666 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 64,4 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (90,1 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est légèrement plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (22,9 % contre 19,8 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (9,9 % contre 7,2 %). Ainsi, au total, 339 allocataires perçoivent un minimum social, soit 32,8 % des allocataires. Cependant, la dépendance aux prestations est plus marquée dans le quartier prioritaire, avec 44,8 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 34,8 % dans la commune. ■

QP094013

COMMUNE DE PARIS - 8 MAI 1945

COMMUNE : VITRY-SUR-SEINE



2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094013_94081	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	11 009	91 188	1 365 039
Allocataires	2 486	18 885	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	61,2	54,8	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,7	8,4	9,3
25 à 44 ans	47,9	52,8	55,2
45 à 59 ans	31,7	27,4	26,1
60 ans ou plus	15,7	11,4	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	35,6	37,3	35,8
couples sans enfant	5,8	4,9	3,9
familles monoparentales	22,7	19,2	18,1
couples avec enfant(s)	35,9	38,6	42,2
Familles allocataires	1 457	10 907	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	32,5	31,0	28,8
2 enfants	33,0	41,0	46,5
3 enfants ou plus	34,5	28,0	24,7
Enfants à charge	3 200	22 842	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	15,6	17,4	17,0
3 à 5 ans	16,1	16,3	16,0
6 à 15 ans	49,5	49,5	50,6
16 à 17 ans	8,2	7,9	8,0
18 à 24 ans	10,6	8,9	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	1 501	10 223	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	86,1	57,2	51,2
location parc privé	9,6	33,3	38,0
location en collectivité	0,5	5,7	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	818	5 096	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,5	19,8	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,4	7,2	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	482	3 447	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	13,3	13,8	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	2 226	16 709	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	40,6	34,8	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	10,0	8,0	6,5
75 % ou plus	30,6	26,8	22,2
dont 100 %	81,5	82,6	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,5	18,1	15,9
couples sans enfant	nc	1,1	0,9
familles monoparentales	11,5	8,8	7,1
couples avec enfant(s)	8,4	6,9	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Commune De Paris - 8 Mai 1945 », situé dans la commune de Vitry-sur-Seine, compte 2 486 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 61,2 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La population allocataire du quartier est en moyenne plus âgée que celle de la commune où elle se situe, que ce soit les 60 ans ou plus (15,7 % contre 11,4 %) ou bien les 45-59 ans (31,7 % contre 27,4 %). Concernant la structure familiale, les allocataires isolés ainsi que les couples avec enfant(s) sont légèrement sous-représentés par rapport à la moyenne communale (35,6 % contre 37,3 % et 35,9 % contre 38,6 %), tandis que les familles monoparentales sont légèrement surreprésentées (22,7 % contre 19,2 %).

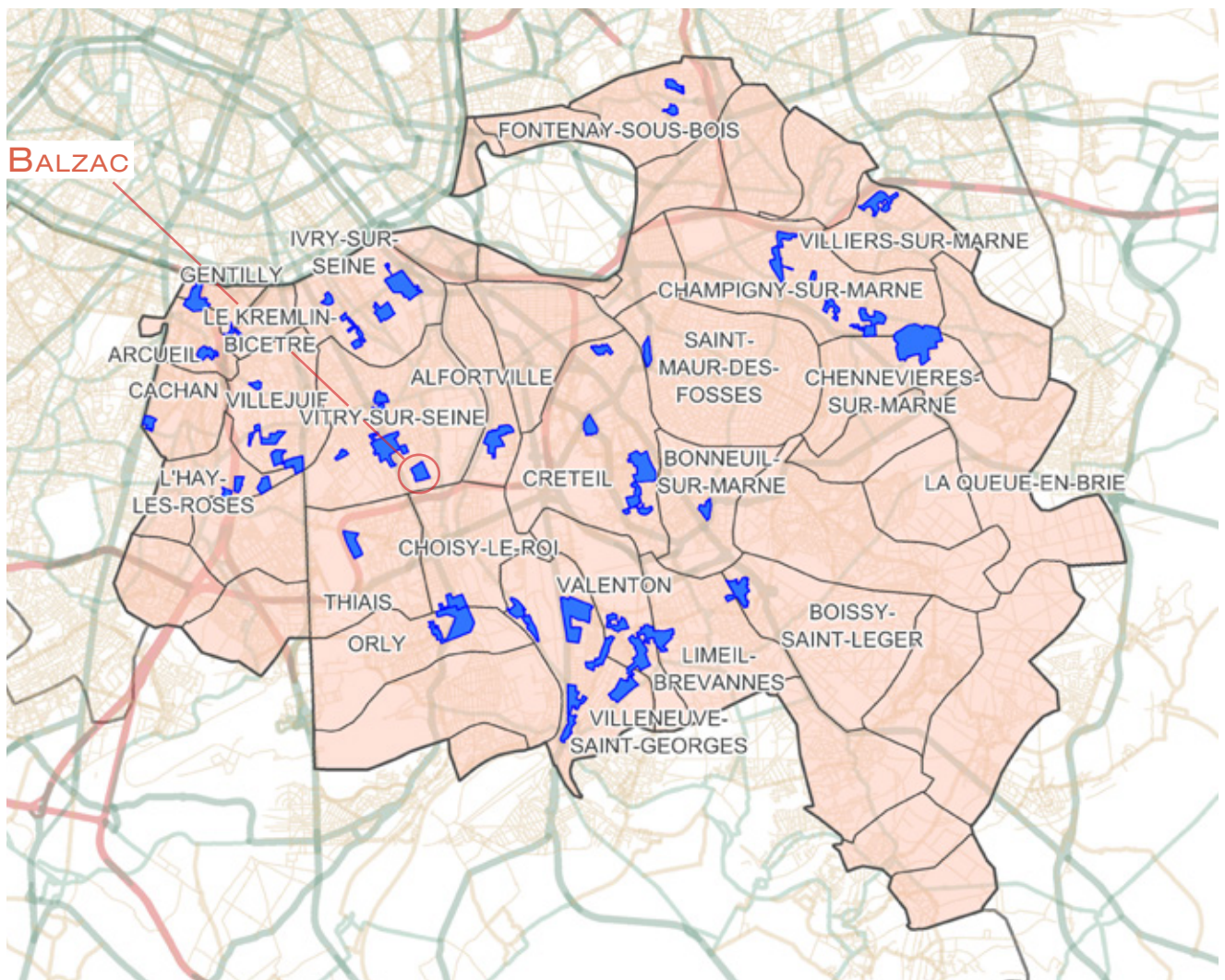
Le quartier compte 1 501 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 60,4 % des allocataires), dont la majorité est dans le parc social (86,1 %) et le reste dans le parc privé (9,6 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (24,5 % contre 19,8 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (8,4 % contre 7,2 %). Ainsi, au total, 818 allocataires perçoivent un minimum social, soit 32,9 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 40,6 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 34,8 % dans la commune. ■

QP094014

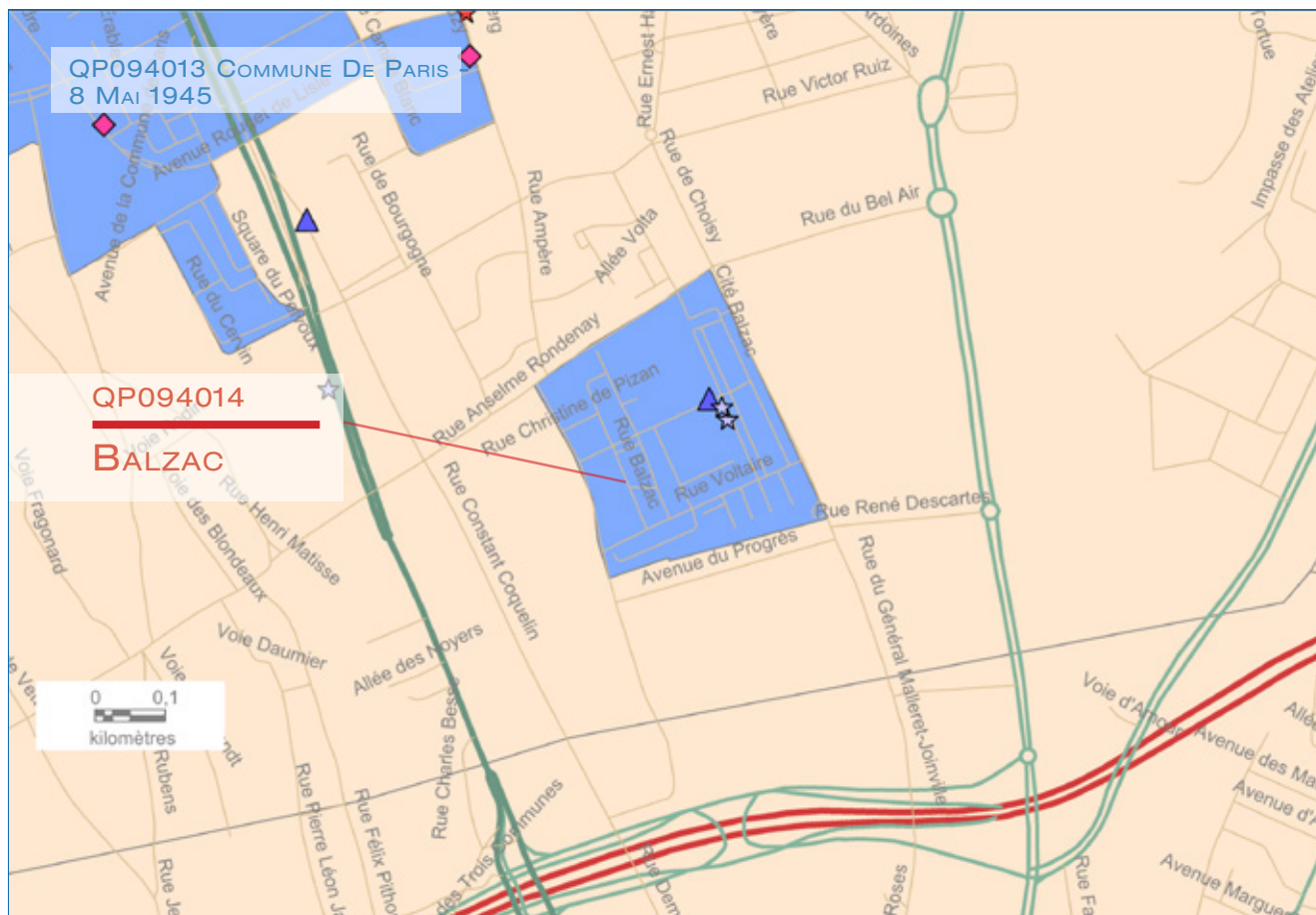
BALZAC

COMMUNE : VITRY-SUR-SEINE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094014_94081	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 999	91 188	1 365 039
Allocataires	732	18 885	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	100	54,8	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,5	8,4	9,3
25 à 44 ans	52,5	52,8	55,2
45 à 59 ans	28,7	27,4	26,1
60 ans ou plus	16,4	11,4	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	38,3	37,3	35,8
couples sans enfant	4,9	4,9	3,9
familles monoparentales	18,7	19,2	18,1
couples avec enfant(s)	38,1	38,6	42,2
Familles allocataires	416	10 907	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,1	31,0	28,8
2 enfants	33,9	41,0	46,5
3 enfants ou plus	38,0	28,0	24,7
Enfants à charge	961	22 842	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	19,5	17,4	17,0
3 à 5 ans	19,5	16,3	16,0
6 à 15 ans	46,0	49,5	50,6
16 à 17 ans	6,8	7,9	8,0
18 à 24 ans	8,3	8,9	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	472	10 223	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	70,8	57,2	51,2
location parc privé	3,2	33,3	38,0
location en collectivité	24,6	5,7	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	228	5 096	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,9	19,8	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,3	7,2	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	114	3 447	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,8	13,8	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	641	16 709	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	40,2	34,8	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	8,3	8,0	6,5
75 % ou plus	32,0	26,8	22,2
dont 100 %	83,9	82,6	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,7	18,1	15,9
couples sans enfant	nc	1,1	0,9
familles monoparentales	10,6	8,8	7,1
couples avec enfant(s)	7,3	6,9	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Balzac », situé dans la commune de Vitry-sur-Seine, compte 732 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, le quartier est le seul à atteindre 100,0 % de la population couverte par une prestation.

Le quartier se caractérise notamment par une part très faible de moins de 25 ans (2,5 %). Concernant les 25-44 ans et les 45-59 ans, ils représentent les mêmes taux que la commune, soit 52,5 % et 28,7 %. Par ailleurs, les 60 ans ou plus sont légèrement surreprésentés (16,4 % contre 11,4 %). S'agissant de la structure familiale, aucune spécificité ne démarque le quartier prioritaire de la commune, soit une forte proportion d'allocataires isolés (38,3 %) et de couples avec enfant(s) (38,1 %).

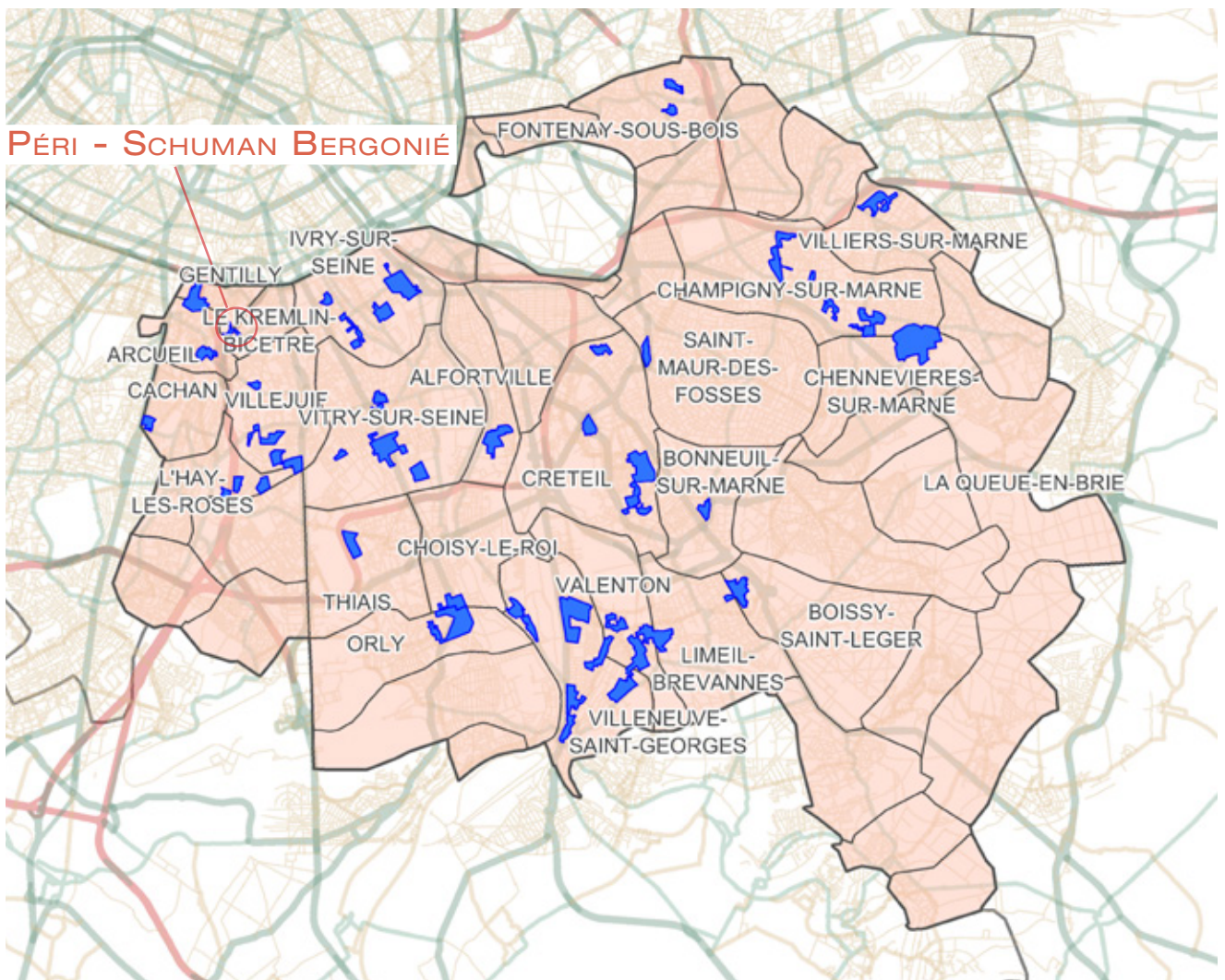
Le quartier compte 472 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 64,5 % des allocataires), dont la majorité est dans le parc social (70,8 %) et fait plus rare, 24,6 % sont dans une location en collectivité, contre 5,7 % dans la commune ou 7,2 % dans le département.

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (24,9 % contre 19,8 %), tandis que la part d'Allocation aux adultes handicapés y est plus faible (6,3 % contre 7,2 %). Ainsi, au total, 228 allocataires perçoivent un minimum social, soit 31,1 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 40,2 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 34,8 % dans la commune. ■

QP094015

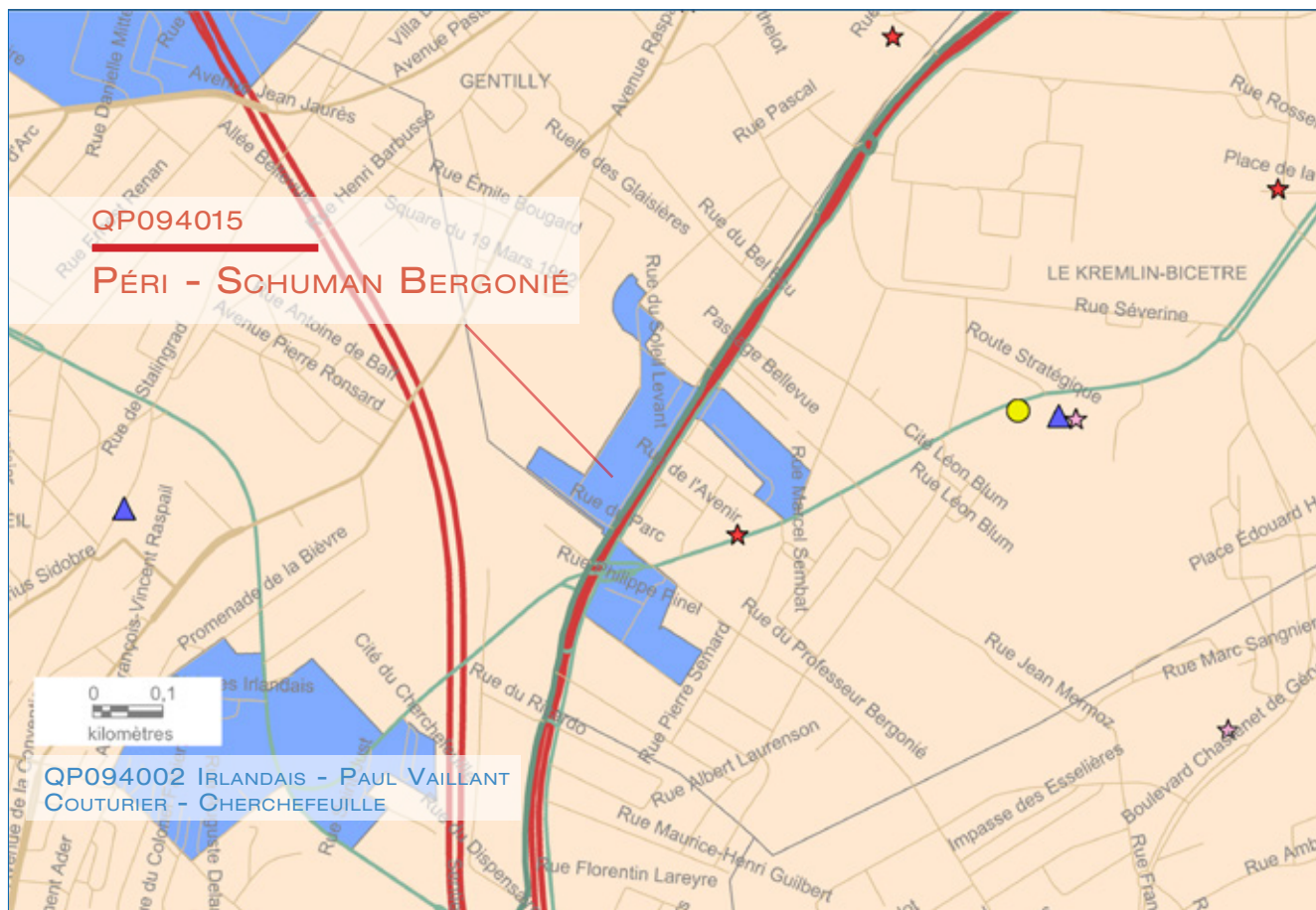
PÉRI - SCHUMAN BERGONIÉ

COMMUNES : LE KREMLIN-BICÊTRE GENTILLY



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094015_94037_94043	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 979	42 019	1 365 039
Allocataires	508	8 732	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	59,3	47,9	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,1	17,9	9,3
25 à 44 ans	47,8	28,0	55,2
45 à 59 ans	30,3	22,8	26,1
60 ans ou plus	18,7	9,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	45,3	47,4	35,8
couples sans enfant	5,1	4,5	3,9
familles monoparentales	25,4	17,0	18,1
couples avec enfant(s)	24,2	31,2	42,2
Familles allocataires	252	3 559	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	35,7	21,5	28,8
2 enfants	36,5	52,1	46,5
3 enfants ou plus	27,8	26,3	24,7
Enfants à charge	511	8 243	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	14,9	17,5	17,0
3 à 5 ans	14,3	15,9	16,0
6 à 15 ans	56,2	50,5	50,6
16 à 17 ans	6,3	7,7	8,0
18 à 24 ans	8,4	8,4	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	347	5 189	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	99,7	49,2	51,2
location parc privé	0,3	48,3	38,0
location en collectivité	0,0	2,1	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	161	1 924	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	23,6	15,8	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,1	6,2	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	111	1 367	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,1	14,5	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	452	7 008	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	42,3	33,2	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	9,7	7,4	6,5
75 % ou plus	32,5	25,8	22,2
dont 100 %	83,0	83,1	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	23,2	20,2	15,9
couples sans enfant	nc	1,2	0,9
familles monoparentales	12,4	7,1	7,1
couples avec enfant(s)	5,1	4,8	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Péri - Schuman Bergonié », situé à cheval sur les communes du Kremlin-Bicêtre et de Gentilly, compte 508 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 59,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier se caractérise notamment par une faible part de moins de 25 ans (3,1 %). Par rapport au territoire où il se trouve, le quartier a une population relativement âgée, soit 30,3 % de 45 à 59 ans (contre 22,8 % dans la commune) et 18,7 % de 60 ans ou plus (contre 9,9 %). S'agissant de la structure familiale, les familles monoparentales sont particulièrement nombreuses, soit 25,4 % des allocataires. Par ailleurs, le quartier a l'un des taux d'enfants de 6 à 15 ans les plus élevés du département (56,2 %).

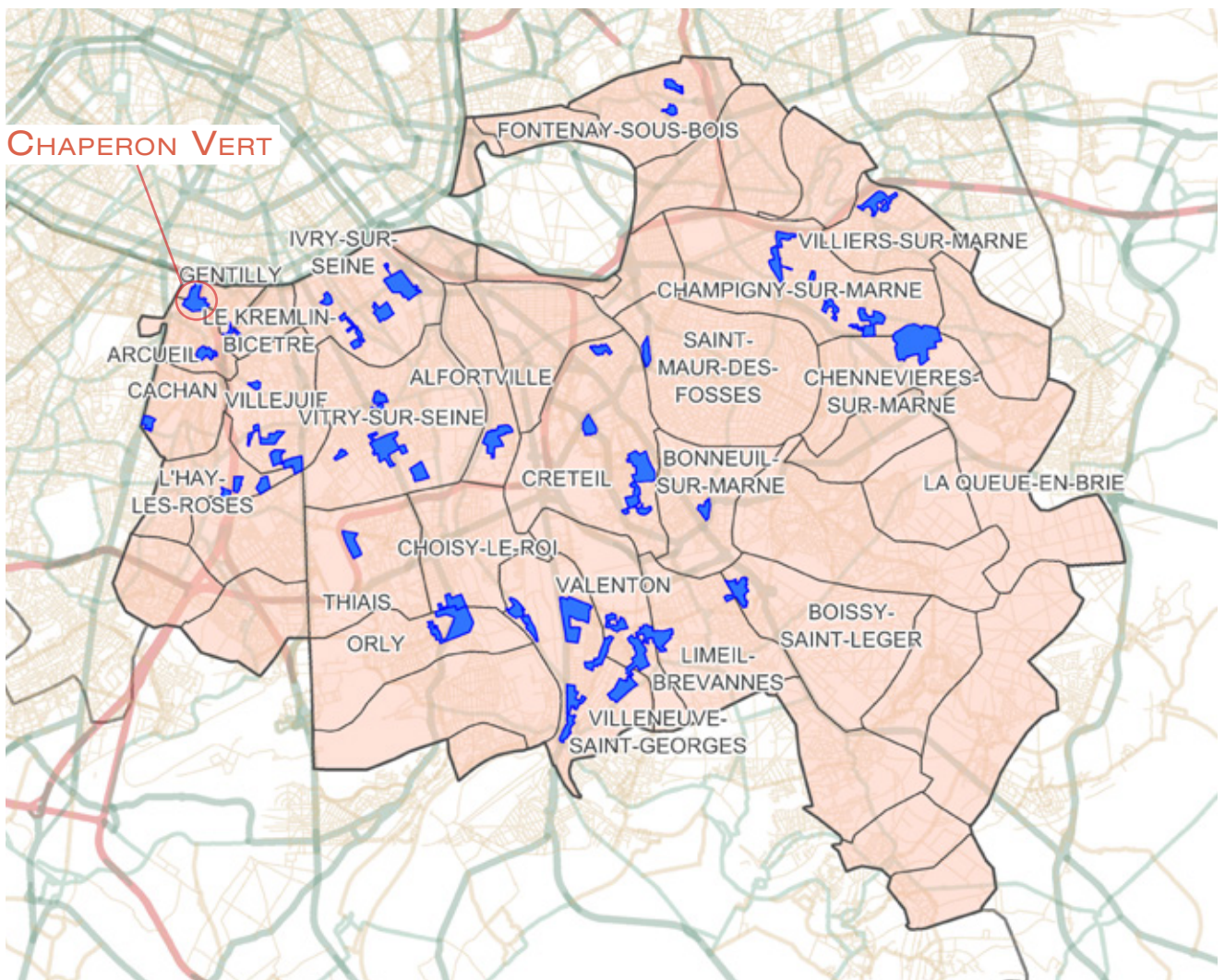
Le quartier compte 347 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 68,3 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (99,7 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans les communes (23,6 % contre 15,8 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (8,1 % contre 6,2 %). Au total, 161 allocataires perçoivent un minimum social, soit 31,7 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier que dans la moyenne des deux communes, avec ainsi 42,3 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus dans le quartier, contre 33,2 % dans les communes. ■

QP094016

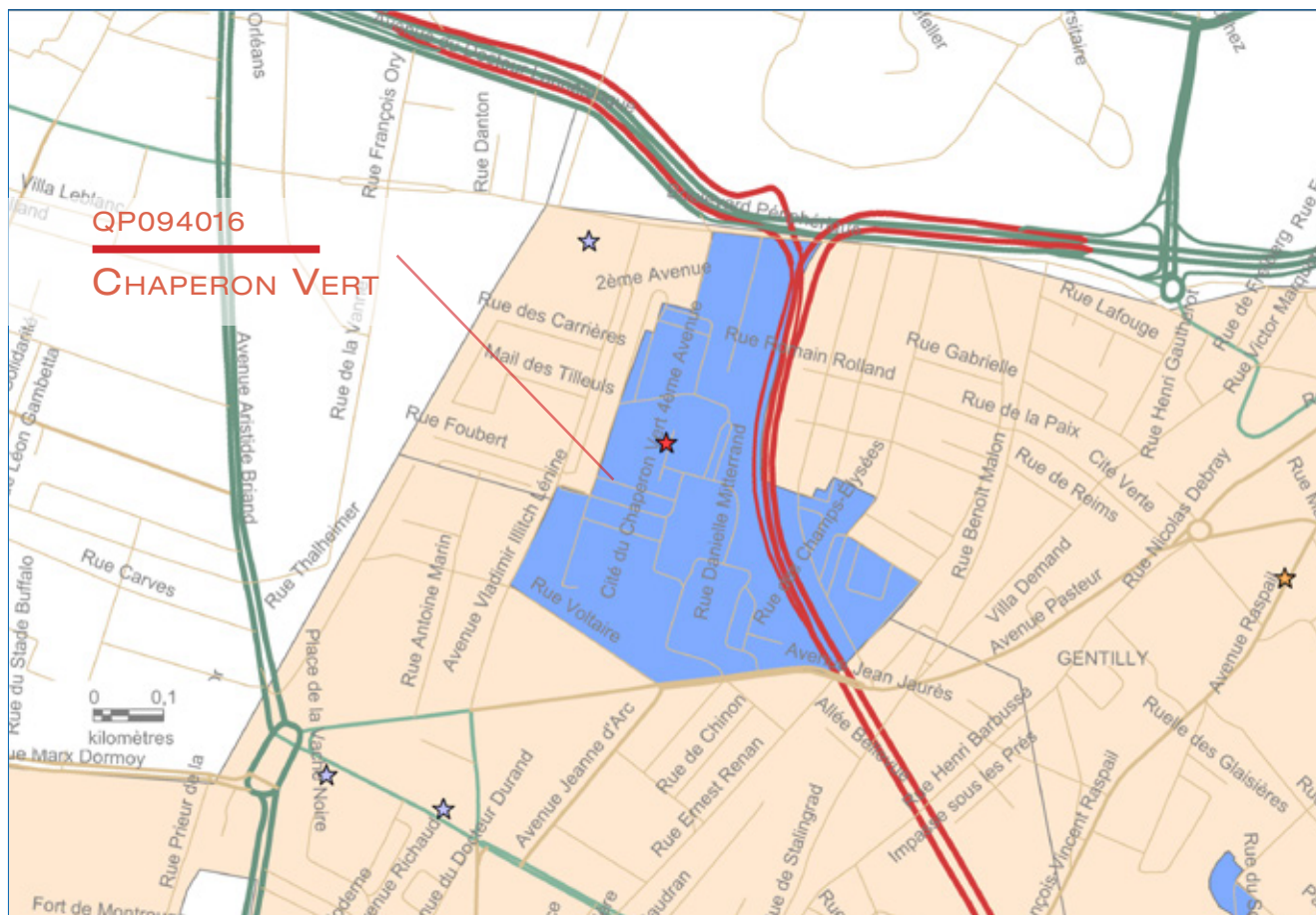
CHAPERON VERT

COMMUNES : ARCUEIL GENTILLY



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

-
-
-
-
-
-

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094016_94003_94037	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 390	37 269	1 365 039
Allocataires	607	7 972	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	63,0	51,0	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,6	13,2	9,3
25 à 44 ans	51,1	51,7	55,2
45 à 59 ans	29,8	24,3	26,1
60 ans ou plus	14,5	10,8	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	42,5	44,4	35,8
couples sans enfant	4,9	4,8	3,9
familles monoparentales	19,3	18,1	18,1
couples avec enfant(s)	33,3	32,7	42,2
Familles allocataires	319	4 048	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,5	32,9	28,8
2 enfants	41,1	43,9	46,5
3 enfants ou plus	29,5	23,1	24,7
Enfants à charge	667	8 041	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	16,0	17,1	17,0
3 à 5 ans	16,8	16,1	16,0
6 à 15 ans	49,8	50,4	50,6
16 à 17 ans	7,6	7,8	8,0
18 à 24 ans	9,7	8,6	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	374	4 513	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	84,2	59,5	51,2
location parc privé	14,4	37,4	38,0
location en collectivité	1,3	2,0	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	185	1 899	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,5	17,6	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	5,9	6,2	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	110	1 381	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	5,5	14,4	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	522	6 709	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	37,4	33,3	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	8,4	7,2	6,5
75 % ou plus	28,9	26,1	22,2
dont 100 %	83,4	82,0	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	15,5	19,8	15,9
couples sans enfant	nc	1,4	0,9
familles monoparentales	12,5	7,6	7,1
couples avec enfant(s)	5,7	4,5	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Chaperon Vert », situé à cheval sur les communes d’Arcueil et de Gentilly, compte 607 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 63,0 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La présence de jeunes de moins de 25 ans est moins marquée sur le quartier (4,6 % contre 13,2 %), alors que les allocataires âgés de 60 ans ou plus sont plus représentés (14,5 % contre 10,8 %). Si la structure familiale est sensiblement identique entre le quartier et le reste des communes, il apparaît que les familles avec 3 enfants ou plus sont plus présentes que dans les communes concernées (29,5 % contre 23,1 %).

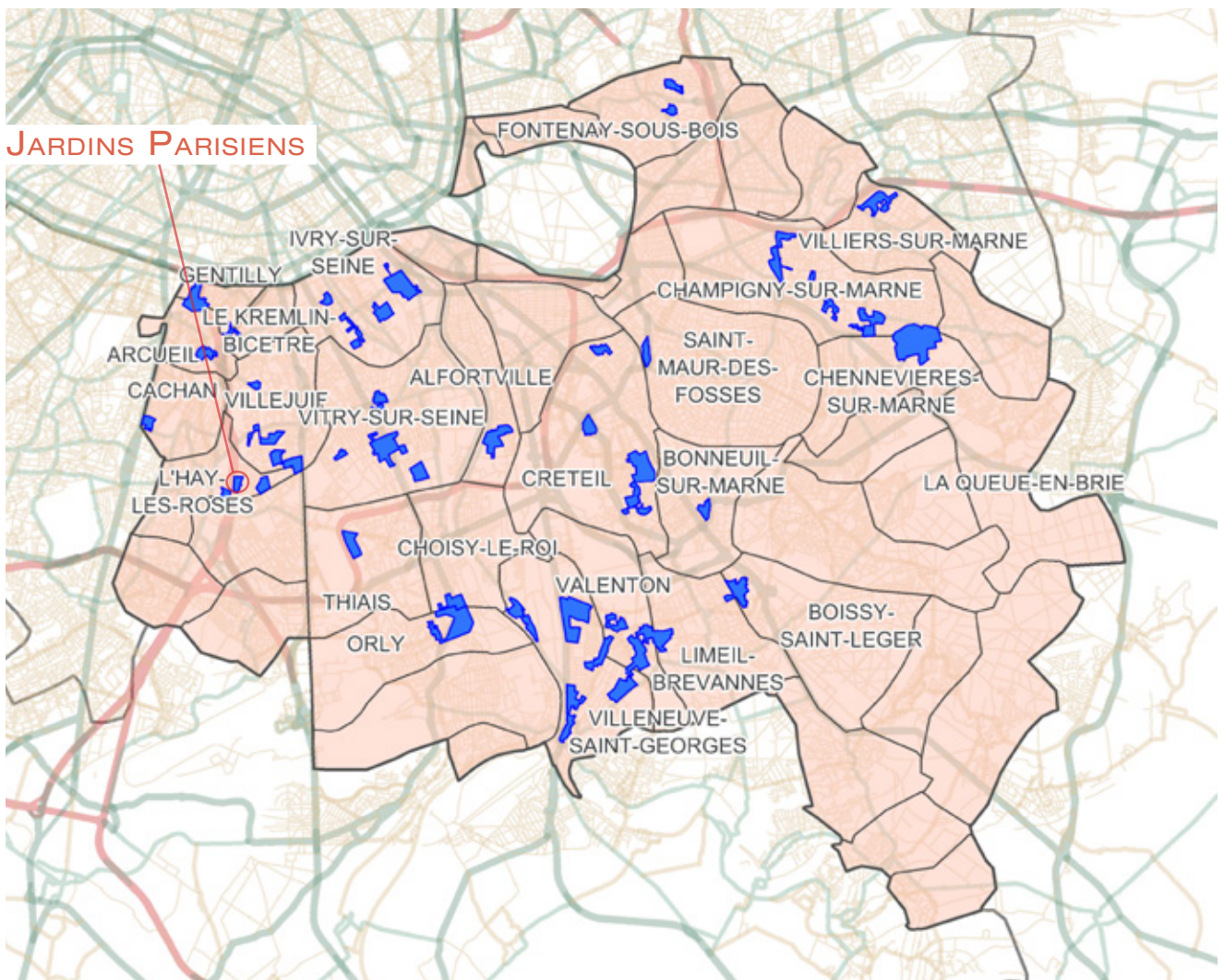
Le quartier compte 374 bénéficiaires d’une aide au logement (soit 61,6 % des allocataires), dont une grande partie est dans le parc social (84,2 %) et le reste dans le parc privé (14,4 %) et en collectivité (1,3 %).

La part d’allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans les communes (24,5 % contre 17,6 %), tandis que l’Allocation aux adultes handicapés a des niveaux similaires (5,9 % contre 6,2 %). Ainsi, au total, 185 allocataires perçoivent un minimum social, soit 30,5 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 37,4 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 33,3 % dans les communes. ■

QP094017

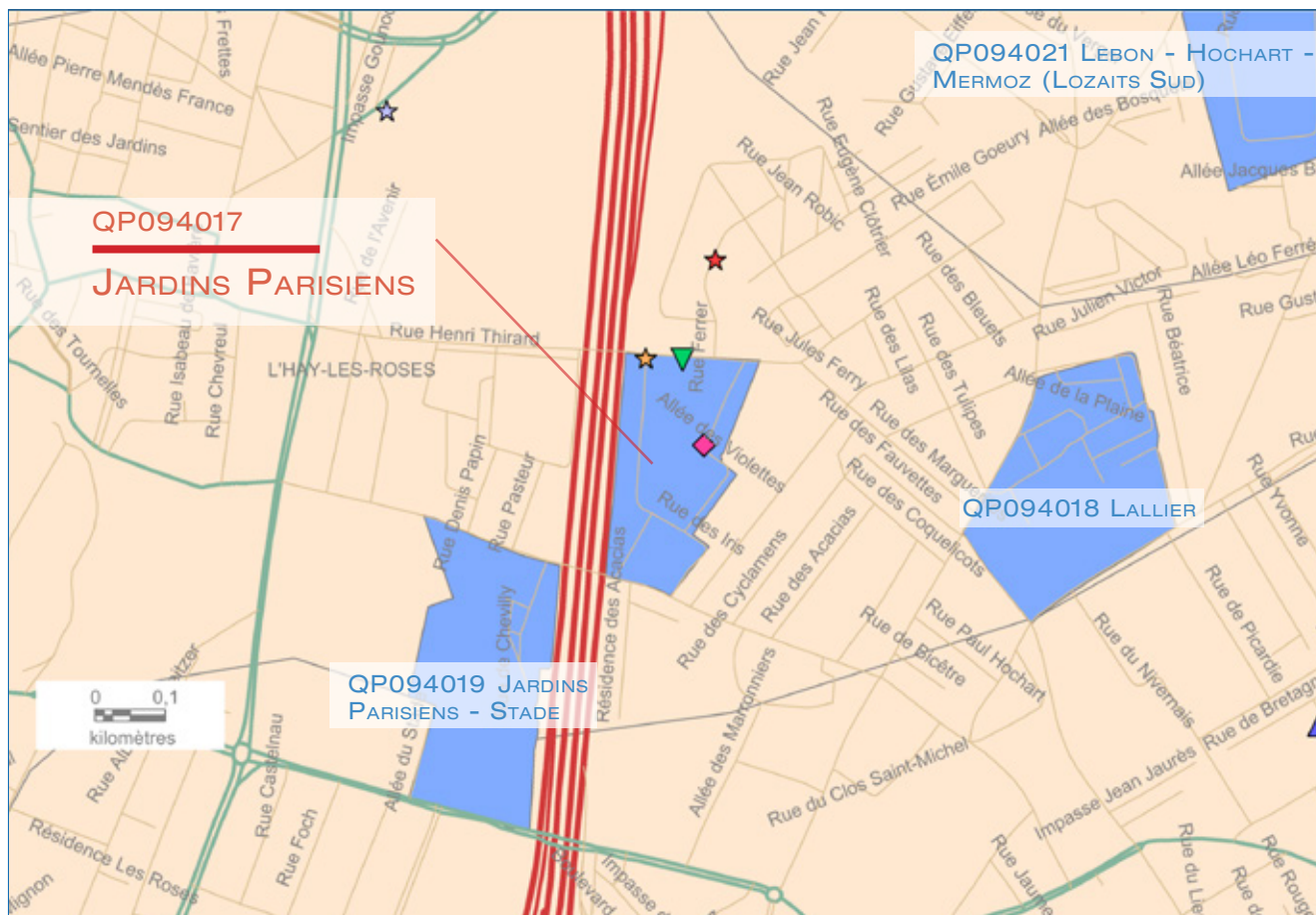
JARDINS PARISIENS

COMMUNE : L'HAY-LES-ROSES



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094017_94038	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 716	30 772	1 365 039
Allocataires	394	5 266	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	66,6	47,7	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,5	7,0	9,3
25 à 44 ans	53,8	55,6	55,2
45 à 59 ans	31,2	28,5	26,1
60 ans ou plus	12,4	8,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	31,0	33,0	35,8
couples sans enfant	6,1	3,3	3,9
familles monoparentales	22,6	19,6	18,1
couples avec enfant(s)	40,4	44,1	42,2
Familles allocataires	248	3 352	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	32,7	27,5	28,8
2 enfants	28,6	46,7	46,5
3 enfants ou plus	38,7	25,7	24,7
Enfants à charge	563	6 900	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	12,3	16,7	17,0
3 à 5 ans	18,8	16,9	16,0
6 à 15 ans	53,1	51,5	50,6
16 à 17 ans	6,6	6,8	8,0
18 à 24 ans	9,2	8,1	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	239	2 456	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	99,6	46,6	51,2
location parc privé	0,4	37,1	38,0
location en collectivité	0,0	13,8	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	112	1 072	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	19,3	14,5	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,1	5,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	87	869	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	3,4	13,1	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	355	4 782	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	31,8	25,6	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	7,3	6,4	6,5
75 % ou plus	24,5	19,2	22,2
dont 100 %	81,6	81,2	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	0,0	13,9	15,9
couples sans enfant	nc	0,6	0,9
familles monoparentales	15,5	7,1	7,1
couples avec enfant(s)	5,4	4,0	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Jardins Parisiens », situé dans la commune de L'Haÿ-les-Roses, compte 394 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 66,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier se caractérise par une population légèrement plus âgée que la commune où elle se situe, avec notamment les 45-59 ans (31,2 % contre 28,5 %) et les 60 ans ou plus (12,4 % contre 8,9 %). Cependant, la majorité a entre 25 et 44 ans (53,8 %), ce qui se ressent sur la structure familiale du quartier, où la plus grosse partie des allocataires sont des couples avec enfant(s) (40,4 %) et avec des familles monoparentales légèrement surreprésentées par rapport à la commune (22,6 % contre 19,6 %).

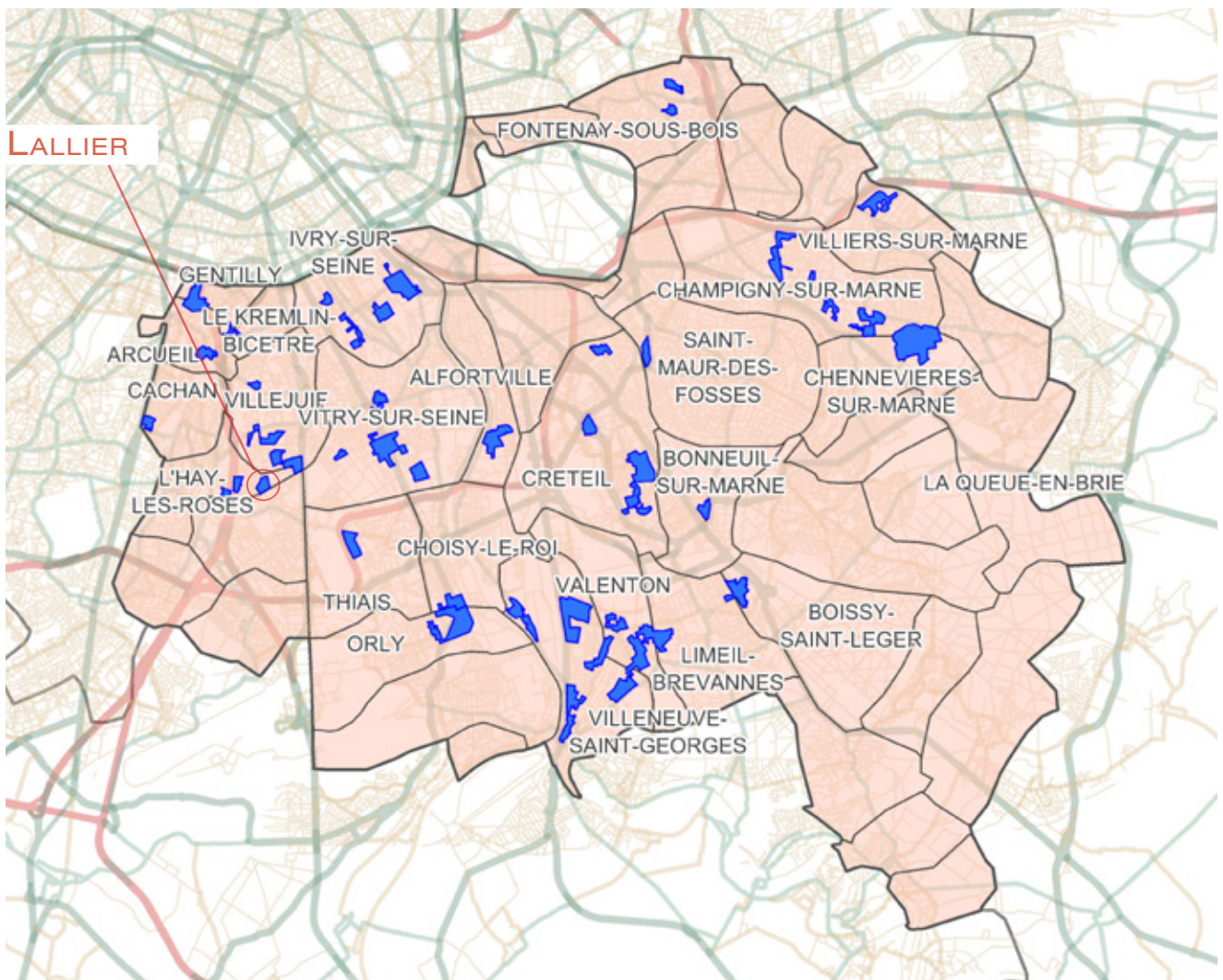
Le quartier compte 239 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 60,7 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (99,6 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (19,3 % contre 14,5 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (9,1 % contre 5,8 %). Ainsi, au total, 112 allocataires perçoivent un minimum social, soit 28,4 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 31,8 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 25,6 % dans la commune. Ce quartier se caractérise aussi par la plus faible proportion de jeunes de 18 à 24 ans bénéficiaires de la prime d'activité (3,4 %), dans le Val-de-Marne. ■

QP094018

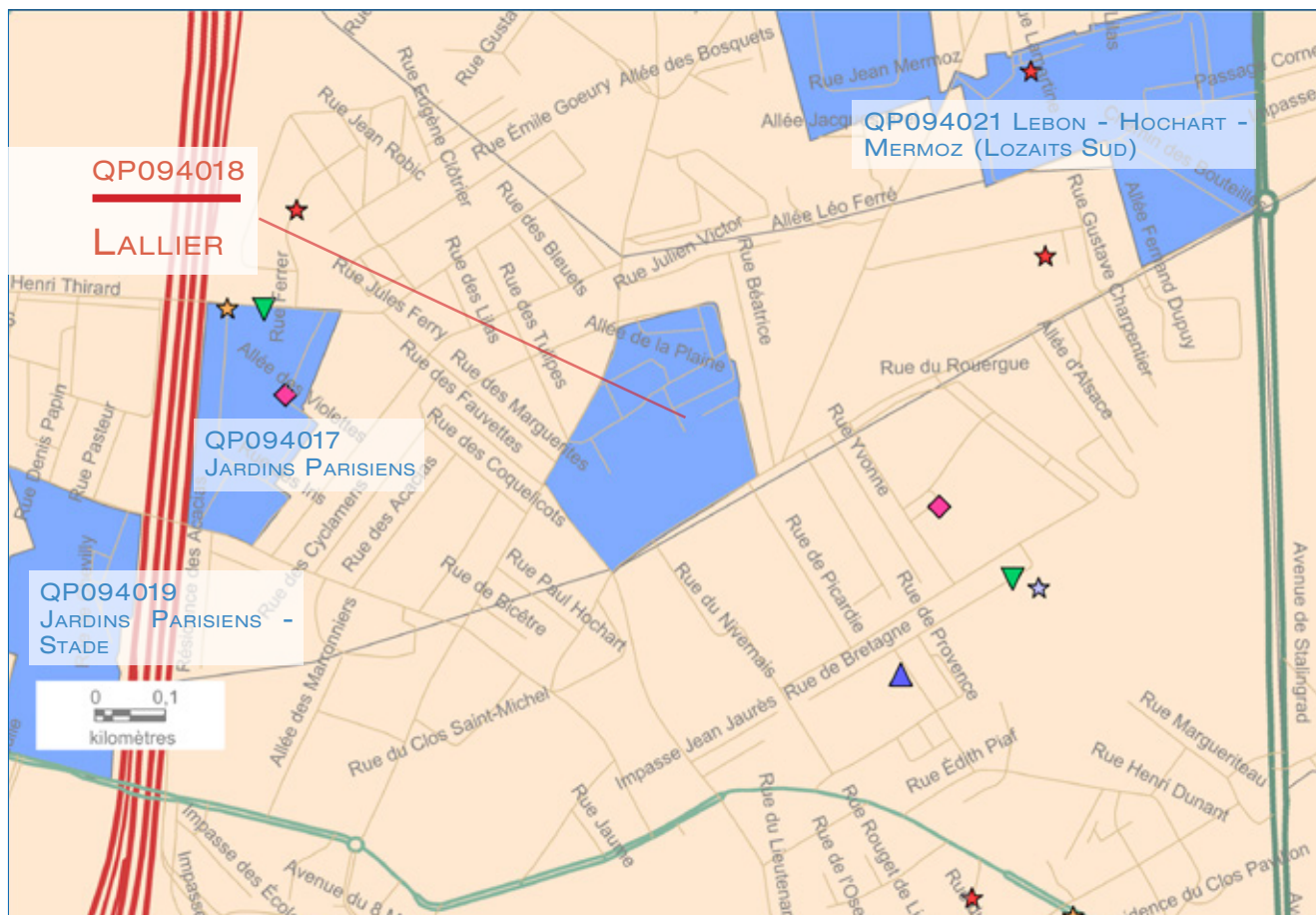
LALLIER

COMMUNE : L'HAY-LES-ROSES



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

★ Halte garderie	▼ Relais assistante maternelle	— Réseau routier principal	■ Quartier prioritaire
★ Multi accueil	🏠 Foyer jeune travailleur	— Réseau routier secondaire	□ Département
★ Micro crèche	▲ Centre social	— Réseau routier tertiaire	□ Commune
★ Crèche parentale	◆ Espace de vie sociale	— Réseau routier quaternaire	
★ Crèche familiale	● Lieu d'accueil enfant parent	— Réseau routier primaire	
★ Crèche collective		— Réseau routier secondaire	

© Axiom France - Francièmes 2006 réalisation Ctrad décembre 2017

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094018_94038	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 491	30 772	1 365 039
Allocataires	238	5 266	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	38,9	47,7	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,6	7,0	9,3
25 à 44 ans	52,5	55,6	55,2
45 à 59 ans	29,4	28,5	26,1
60 ans ou plus	13,4	8,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	39,5	33,0	35,8
couples sans enfant	3,4	3,3	3,9
familles monoparentales	27,7	19,6	18,1
couples avec enfant(s)	29,4	44,1	42,2
Familles allocataires	136	3 352	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	36,0	27,5	28,8
2 enfants	37,5	46,7	46,5
3 enfants ou plus	26,5	25,7	24,7
Enfants à charge	268	6 900	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	14,9	16,7	17,0
3 à 5 ans	22,0	16,9	16,0
6 à 15 ans	48,9	51,5	50,6
16 à 17 ans	6,3	6,8	8,0
18 à 24 ans	7,8	8,1	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	153	2 456	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	94,1	46,6	51,2
location parc privé	3,9	37,1	38,0
location en collectivité	1,3	13,8	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	66	1 072	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	19,7	14,5	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,0	5,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	57	869	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,8	13,1	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	213	4 782	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	35,2	25,6	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	11,3	6,4	6,5
75 % ou plus	23,9	19,2	22,2
dont 100 %	80,4	81,2	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	0,0	13,9	15,9
couples sans enfant	nc	0,6	0,9
familles monoparentales	14,1	7,1	7,1
couples avec enfant(s)	7,5	4,0	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Lallier », situé dans la commune de L'Haÿ-les-Roses, compte 238 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 38,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation. C'est un des taux de couverture les plus faibles trouvés sur les quartiers prioritaires du Val-de-Marne, avec un taux moyen à 61,1 %.

La structure par âge des allocataires est relativement proche de celle de la commune. Ainsi, la moitié des allocataires ont entre 25 et 44 ans (52,5 %), tandis que l'on observe une légère surreprésentation des tranches d'âge des 45-59 ans et des 60 ans ou plus (29,4 % contre 28,5 % et 13,4 % contre 8,9 %). Tandis que la structure familiale marque une légère différence, avec notamment une surreprésentation des familles monoparentales (27,7 % contre 19,6 %) et des allocataires isolés (39,5 % contre 33,0 %) ainsi qu'une sous-représentation des couples avec enfant(s) (29,4 % contre 44,1 %).

Par ailleurs, contrairement aux autres quartiers prioritaires, on observe ici une proportion élevée de familles avec un seul enfant (36,0 % contre 27,5 %).

Le quartier compte 153 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 64,3 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (94,1 %).

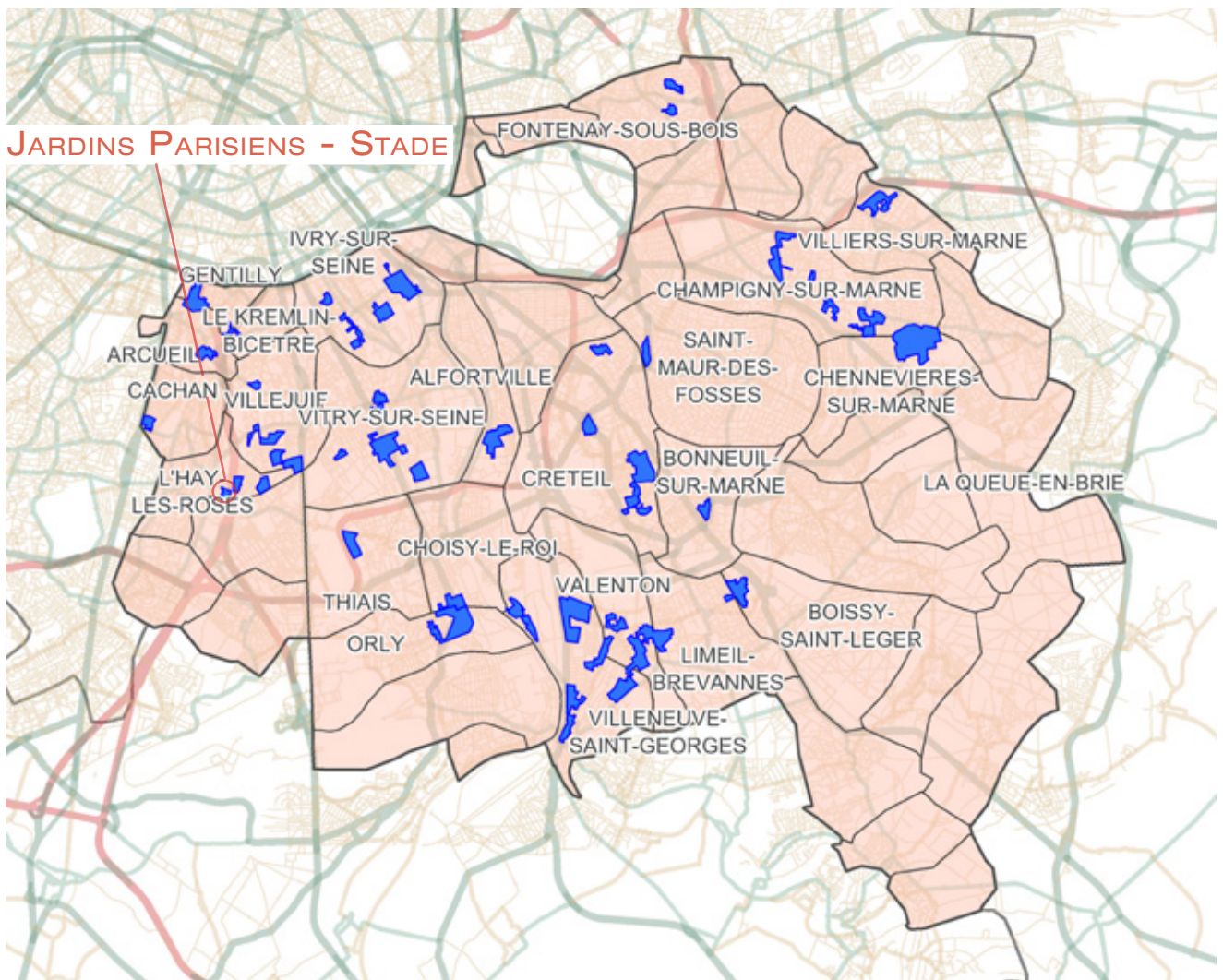
La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (19,7 % contre 14,5 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (8,0 % contre 5,8 %). Ainsi, au total, 66 allocataires perçoivent un minimum social, soit 27,7 % des allocataires.

Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 35,2 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 25,6 % dans la commune. ■

QP094019

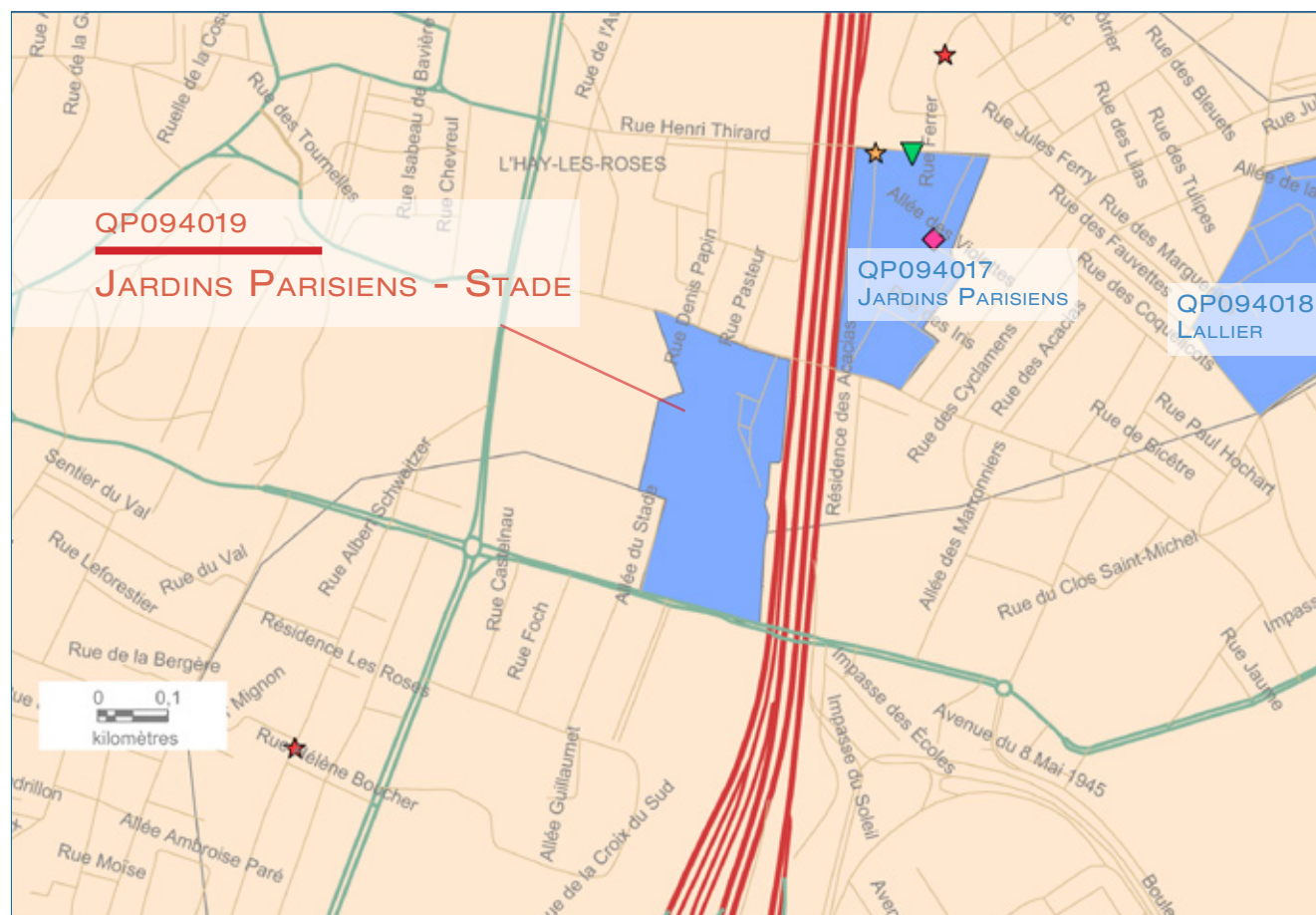
JARDINS PARISIENS - STADE

COMMUNE : L'HAY-LES-ROSES



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ☆ Halte garderie ☆ Multi accueil ☆ Micro crèche ☆ Crèche parentale ☆ Crèche familiale ☆ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▽ Relais assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Espace de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094019_94038	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	867	30 772	1 365 039
Allocataires	150	5 266	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	47,9	47,7	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	6,0	7,0	9,3
25 à 44 ans	45,3	55,6	55,2
45 à 59 ans	40,7	28,5	26,1
60 ans ou plus	8,0	8,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	30,7	33,0	35,8
couples sans enfant	4,0	3,3	3,9
familles monoparentales	31,3	19,6	18,1
couples avec enfant(s)	34,0	44,1	42,2
Familles allocataires	98	3 352	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	32,7	27,5	28,8
2 enfants	31,6	46,7	46,5
3 enfants ou plus	35,7	25,7	24,7
Enfants à charge	209	6 900	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	15,3	16,7	17,0
3 à 5 ans	17,2	16,9	16,0
6 à 15 ans	51,7	51,5	50,6
16 à 17 ans	7,2	6,8	8,0
18 à 24 ans	8,6	8,1	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	85	2 456	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	97,6	46,6	51,2
location parc privé	1,2	37,1	38,0
location en collectivité	1,2	13,8	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	38	1 072	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	20,0	14,5	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	5,3	5,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	35	869	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	20,0	13,1	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	144	4 782	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	34,0	25,6	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	12,5	6,4	6,5
75 % ou plus	21,5	19,2	22,2
dont 100 %	90,3	81,2	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	16,0	13,9	15,9
couples sans enfant	nc	0,6	0,9
familles monoparentales	10,4	7,1	7,1
couples avec enfant(s)	6,3	4,0	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Jardins Parisiens - Stade », situé dans la commune de L'Haÿ-les-Roses, compte 150 allocataires de la Caf. C'est le plus petit quartier prioritaire du Val-de-Marne en nombre d'allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 47,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Près de la moitié des allocataires du quartier a entre 25 et 44 ans (45,3 %), même si ce ratio est inférieur à celui de la commune (55,6 %), tandis que les 45-59 ans sont clairement surreprésentés (40,7 % contre 28,5 %). Les moins de 25 ans ainsi que les 60 ans ou plus représentent quant à eux une petite partie de la population (6,0 % et 8,0 %). Concernant la structure familiale, les couples avec enfant(s) sont sous-représentés (34,0 % contre 44,1 %) et les familles monoparentales sont surreprésentées (31,3 % contre 19,6 %).

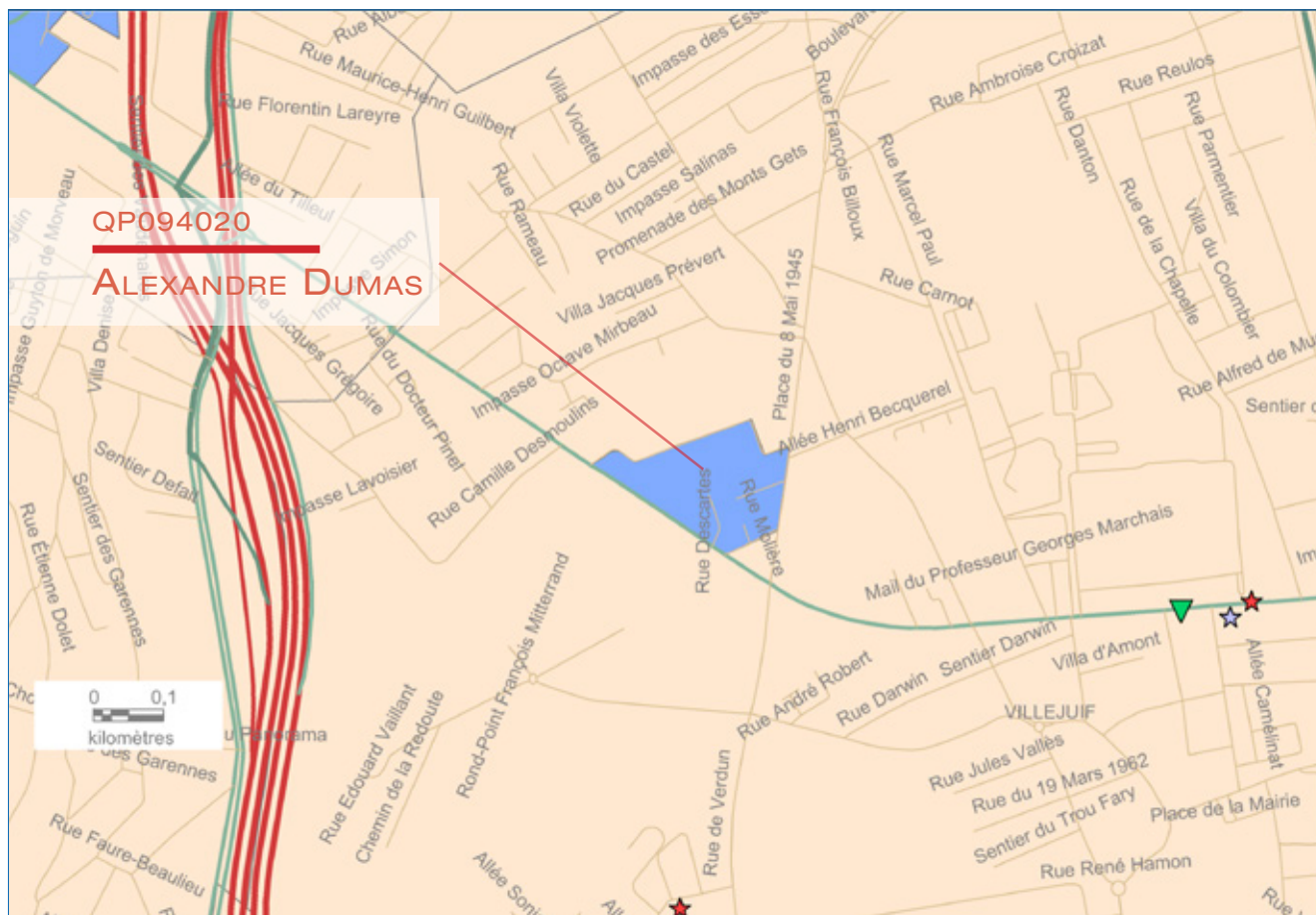
Le quartier compte 85 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 56,7 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (97,6 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (20,0 % contre 14,5 %), tandis que l'Allocation aux adultes handicapés est à un niveau légèrement inférieur (5,3 % contre 5,8 %). Ainsi, au total, 38 allocataires perçoivent un minimum social, soit 25,3 % des allocataires.

Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 34,0 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 25,6 % dans la commune. À noter que la part de jeunes de 18 à 24 ans bénéficiant de la prime d'activité est la plus élevée des quartiers du Val-de-Marne, soit à hauteur de 20,0 %. ■

1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094020_94076	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 207	57 781	1 365 039
Allocataires	224	11 847	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	58,2	49,3	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,0	14,9	9,3
25 à 44 ans	52,7	51,3	55,2
45 à 59 ans	33,0	24,4	26,1
60 ans ou plus	10,3	9,5	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	31,3	44,8	35,8
couples sans enfant	5,8	4,3	3,9
familles monoparentales	21,0	17,4	18,1
couples avec enfant(s)	42,0	33,5	42,2
Familles allocataires	141	6 032	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	20,6	32,4	28,8
2 enfants	29,1	42,8	46,5
3 enfants ou plus	50,4	24,8	24,7
Enfants à charge	369	12 181	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	12,7	17,4	17,0
3 à 5 ans	12,7	16,0	16,0
6 à 15 ans	57,5	49,6	50,6
16 à 17 ans	8,1	8,3	8,0
18 à 24 ans	8,9	8,7	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	130	6 838	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	98,5	45,6	51,2
location parc privé	0,8	46,2	38,0
location en collectivité	0,8	6,1	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	74	2 764	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,3	16,2	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	10,7	7,1	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	36	1 870	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	13,9	12,5	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	201	9 610	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	41,8	33,4	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	8,5	7,6	6,5
75 % ou plus	33,3	25,8	22,2
dont 100 %	79,1	81,6	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	17,4	19,2	15,9
couples sans enfant	nc	1,1	0,9
familles monoparentales	13,4	7,7	7,1
couples avec enfant(s)	10,0	5,4	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Alexandre Dumas », situé dans la commune de Villejuif, compte 224 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 58,2 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier prioritaire est caractérisé par une part relativement faible de moins de 25 ans (4,0 % contre 14,9 % dans la commune) et d'une part de 45-59 ans relativement élevée (33,0 % contre 24,4 %). Les autres intervalles d'âge sont quant à eux plus proches de la moyenne communale. Concernant la structure familiale des allocataires, il y a une part importante de couples avec enfant(s) (42,0 %, soit le taux le plus élevé des quartiers du département) ainsi que de familles monoparentales (21,0 % contre 17,4 % dans la commune). En plus d'être très familial, ce quartier a le taux le plus élevé de familles avec trois enfants ou

plus, concernant 50,4 % des familles avec enfant(s), ainsi que le taux le plus élevé d'enfants de 6 à 15 ans (57,5 %).

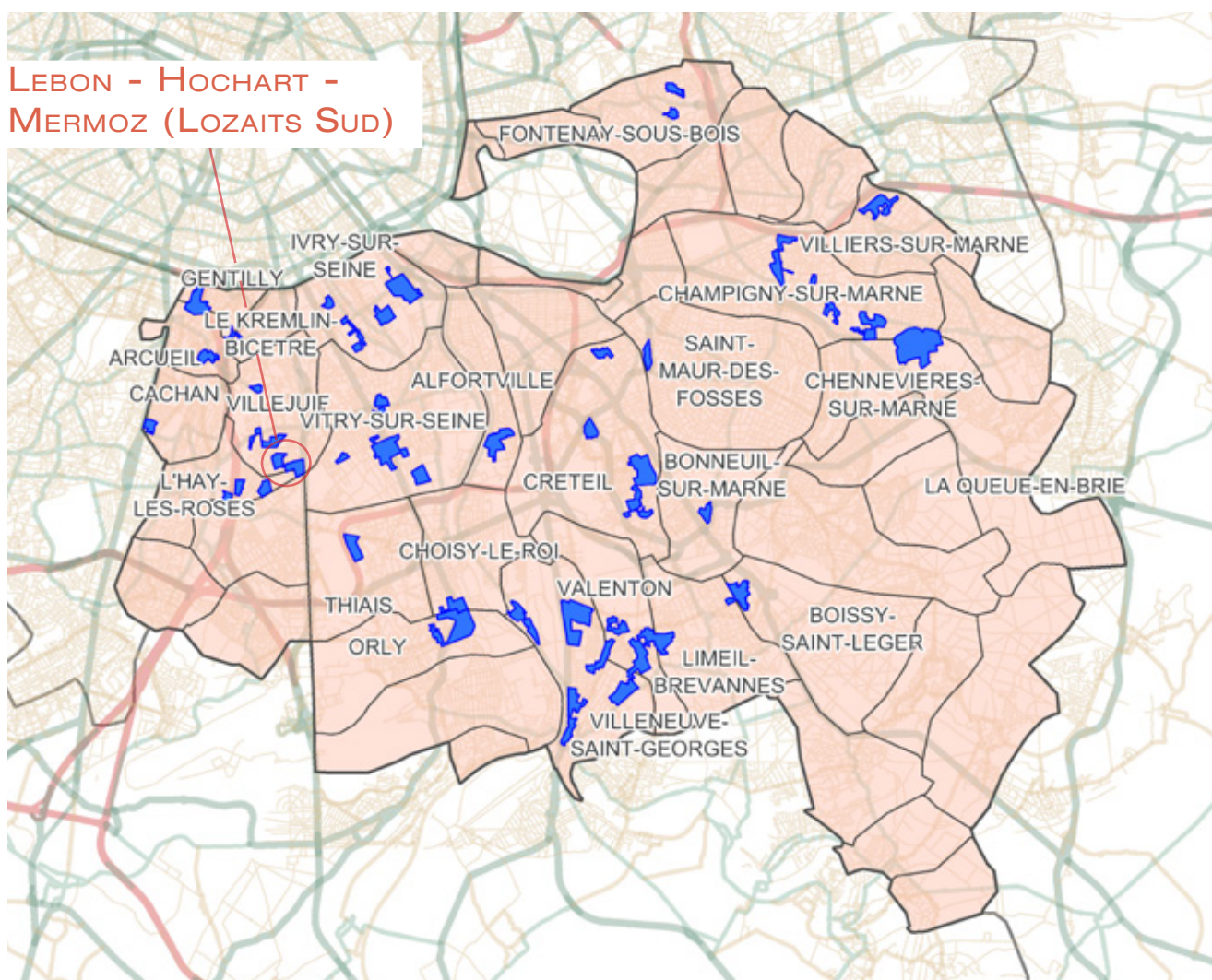
Le quartier compte 130 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 58,0 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (98,5 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (22,3 % contre 16,2 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (10,7 % contre 7,1 %). Ainsi, au total, 74 allocataires perçoivent un minimum social, soit 33,0 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 41,8 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 33,4 % dans la commune. ■

QP094021

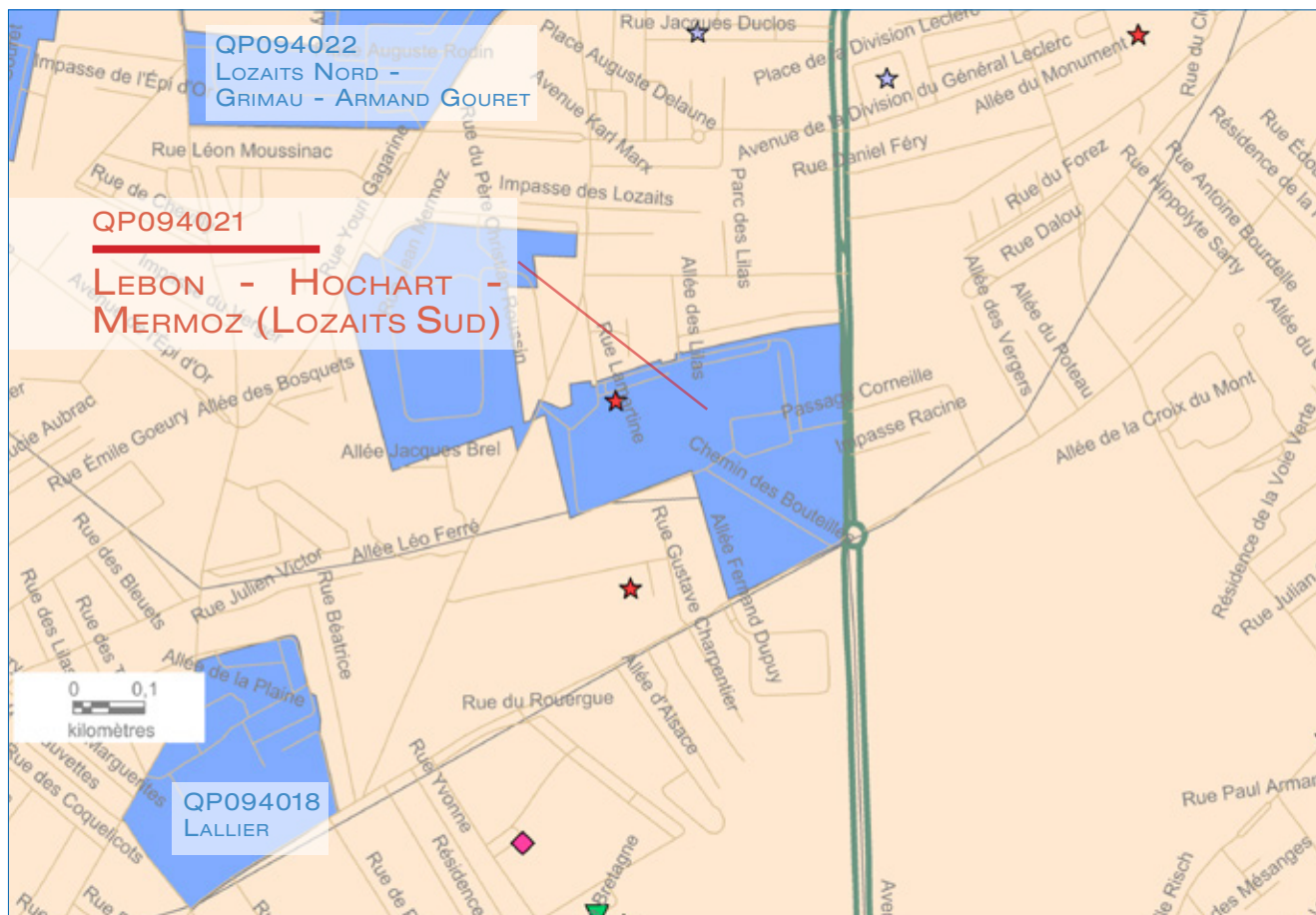
LEBON - HOCHART - MERMOZ (LOZAIT SUD)

COMMUNES : VILLEJUIF L'HAY-LES-ROSES



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

★	Halte garderie	▼	Relais assistante maternelle	—	■	Quartier prioritaire
★	Multi accueil	🏠	Foyer jeune travailleur	—	□	Département
★	Micro crèche	▲	Centre social	—	□	Commune
★	Crèche parentale	◆	Espace de vie sociale	—		
★	Crèche familiale	●	Lieu d'accueil enfant parent	—		
★	Crèche collective			—		

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094021_94076_94038	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	3 066	88 553	1 365 039
Allocataires	709	17 113	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	55,9	48,8	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,4	12,5	9,3
25 à 44 ans	43,3	52,6	55,2
45 à 59 ans	34,1	25,6	26,1
60 ans ou plus	20,2	9,3	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	41,0	41,2	35,8
couples sans enfant	6,1	4,0	3,9
familles monoparentales	25,1	18,1	18,1
couples avec enfant(s)	27,8	36,8	42,2
Familles allocataires	375	9 384	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	37,6	30,7	28,8
2 enfants	35,7	44,2	46,5
3 enfants ou plus	26,7	25,1	24,7
Enfants à charge	758	19 081	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	13,7	17,1	17,0
3 à 5 ans	15,4	16,3	16,0
6 à 15 ans	50,4	50,3	50,6
16 à 17 ans	8,7	7,8	8,0
18 à 24 ans	11,7	8,5	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	505	9 294	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	87,5	45,9	51,2
location parc privé	11,9	43,8	38,0
location en collectivité	0,6	8,2	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	221	3 836	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,3	15,7	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,9	6,7	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	134	2 739	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,0	12,7	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	607	14 392	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	41,7	30,8	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	11,2	7,2	6,5
75 % ou plus	30,5	23,6	22,2
dont 100 %	83,8	81,5	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	16,6	17,4	15,9
couples sans enfant	nc	1,0	0,9
familles monoparentales	15,2	7,5	7,1
couples avec enfant(s)	8,6	4,9	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Lebon - Hochart - Mermoz (Lozaitz Sud) », situé à cheval sur les communes de Villejuif et de L'Haÿ-les-Roses, compte 709 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 55,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier se caractérise notamment par une part très faible de moins de 25 ans (2,4 %). Concernant les 25-44 ans, ils représentent pas loin de la moitié de la population (43,3 %) mais cette proportion reste cependant plus faible que la moyenne des deux communes (52,6 %) ou départementale (55,2 %). Par rapport au territoire où il se trouve, le quartier se caractérise donc par une population relativement plus âgée, soit 34,1 % de 45 à 59 ans (contre 25,6 % dans les communes) et 20,2 % de 60 ans ou plus (contre 9,3 %). S'agissant de la structure familiale, les familles monoparentales sont plus représentées dans le quartier (25,1 %

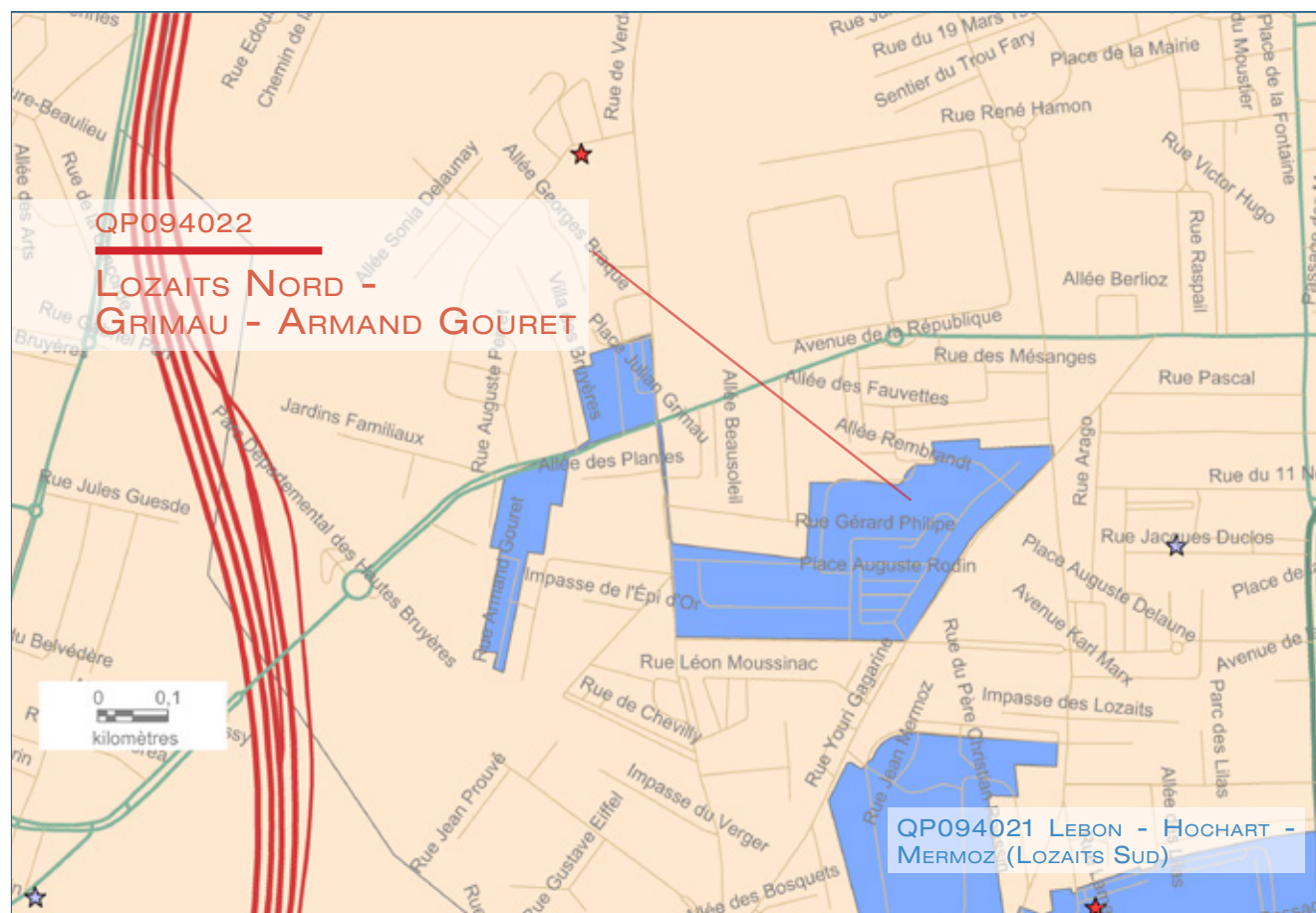
contre 18,1 %), tandis que les couples avec enfant(s) sont sous-représentés (27,8 % contre 36,8 %).

Le quartier compte 505 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 71,2 % des allocataires), dont la majorité est dans le parc social (87,5 %) et le reste dans le parc privé (11,9 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que sur le reste du territoire concerné (22,3 % contre 15,7 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (8,9 % contre 6,7 %). Ainsi, au total, 221 allocataires perçoivent un minimum social, soit 31,2 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec notamment 41,7 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 30,8 % sur les deux communes. ■

1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
★ Halte garderie	▼ Relais assistante maternelle	— Réseau routier	■ Quartier prioritaire
★ Multi accueil	🏠 Foyer jeune travailleur	— Réseau routier	□ Département
★ Micro crèche	▲ Centre social	— Réseau routier	□ Commune
★ Crèche parentale	◆ Espace de vie sociale	— Réseau routier	
★ Crèche familiale	● Lieu d'accueil enfant parent	— Réseau routier	
★ Crèche collective		— Réseau routier	

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094022_94076	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 979	57 781	1 365 039
Allocataires	562	11 847	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	69,4	49,3	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,3	14,9	9,3
25 à 44 ans	50,7	51,3	55,2
45 à 59 ans	28,6	24,4	26,1
60 ans ou plus	16,4	9,5	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	42,0	44,8	35,8
couples sans enfant	4,8	4,3	3,9
familles monoparentales	22,8	17,4	18,1
couples avec enfant(s)	30,4	33,5	42,2
Familles allocataires	299	6 032	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	32,4	32,4	28,8
2 enfants	38,8	42,8	46,5
3 enfants ou plus	28,8	24,8	24,7
Enfants à charge	611	12 181	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	17,7	17,4	17,0
3 à 5 ans	16,7	16,0	16,0
6 à 15 ans	48,1	49,6	50,6
16 à 17 ans	7,7	8,3	8,0
18 à 24 ans	9,8	8,7	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	356	6 838	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	97,2	45,6	51,2
location parc privé	1,7	46,2	38,0
location en collectivité	0,3	6,1	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	168	2 764	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,2	16,2	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,7	7,1	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	122	1 870	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	13,9	12,5	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	489	9 610	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	38,2	33,4	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	7,8	7,6	6,5
75 % ou plus	30,5	25,8	22,2
dont 100 %	86,6	81,6	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,7	19,2	15,9
couples sans enfant	nc	1,1	0,9
familles monoparentales	9,8	7,7	7,1
couples avec enfant(s)	6,3	5,4	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Lozaitz Nord - Grimau - Armand Gouret », situé dans la commune de Villejuif, compte 562 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 69,4 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier se caractérise notamment par une faible part de moins de 25 ans (4,3 %). Concernant les 25-44 ans, ils représentent près de la moitié de la population (50,7 %), soit un taux proche de la moyenne communale (51,3 %). Sinon, les 60 ans ou plus sont surreprésentés (16,4 % contre 9,5 %). S'agissant de la structure familiale, les familles monoparentales sont plus représentées dans le quartier (28,6 %) que dans le reste de la commune (24,4 %).

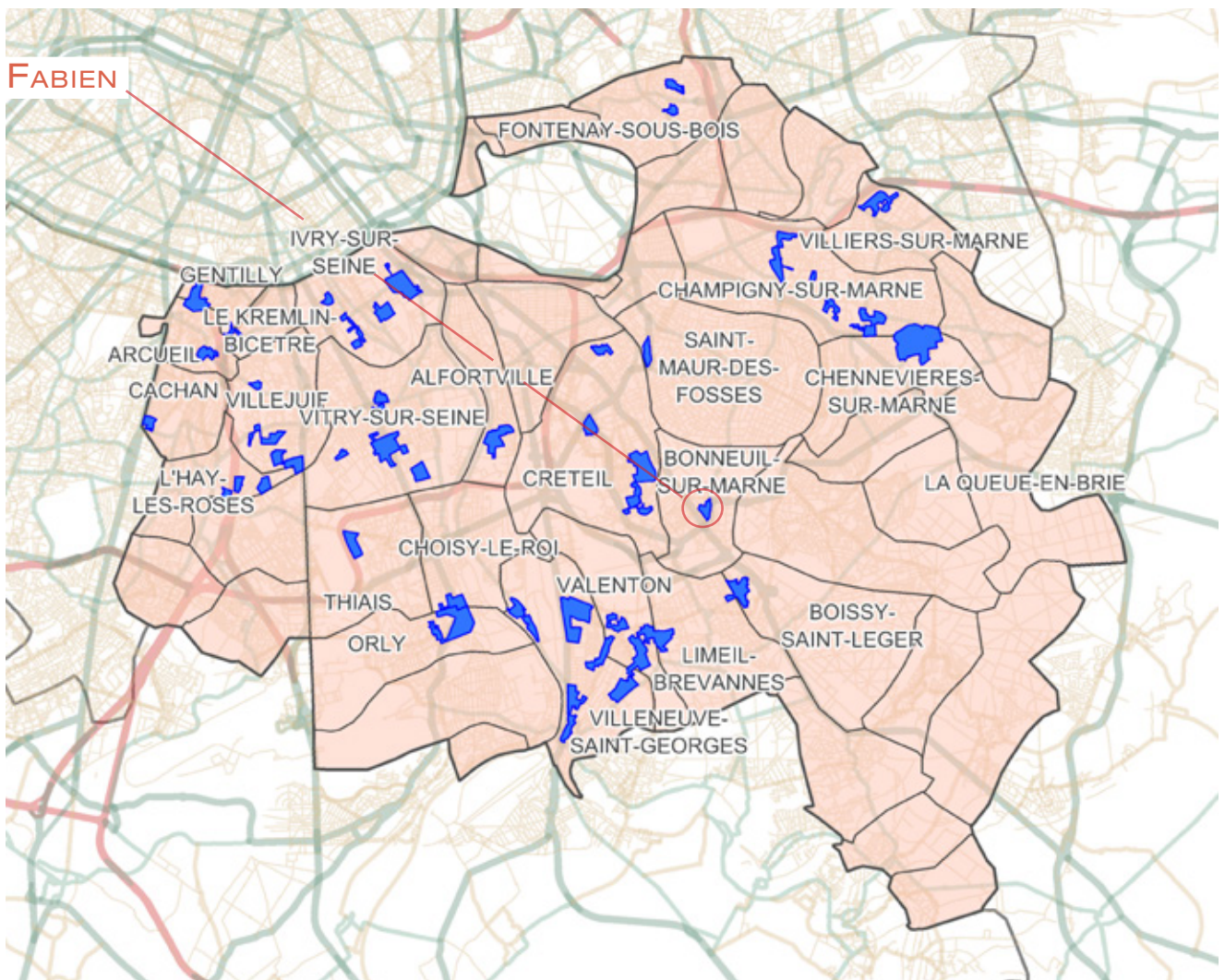
Le quartier compte 356 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 63,3 % des allocataires), dont la majorité est dans le parc social (97,2 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (22,2 % contre 16,2 %), tandis que l'Allocation aux adultes handicapés est à un niveau similaire (7,7 % contre 7,1 %). Ainsi, au total, 168 allocataires perçoivent un minimum social, soit 29,9 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 38,2 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 33,4 % dans la commune. ■

QP094023

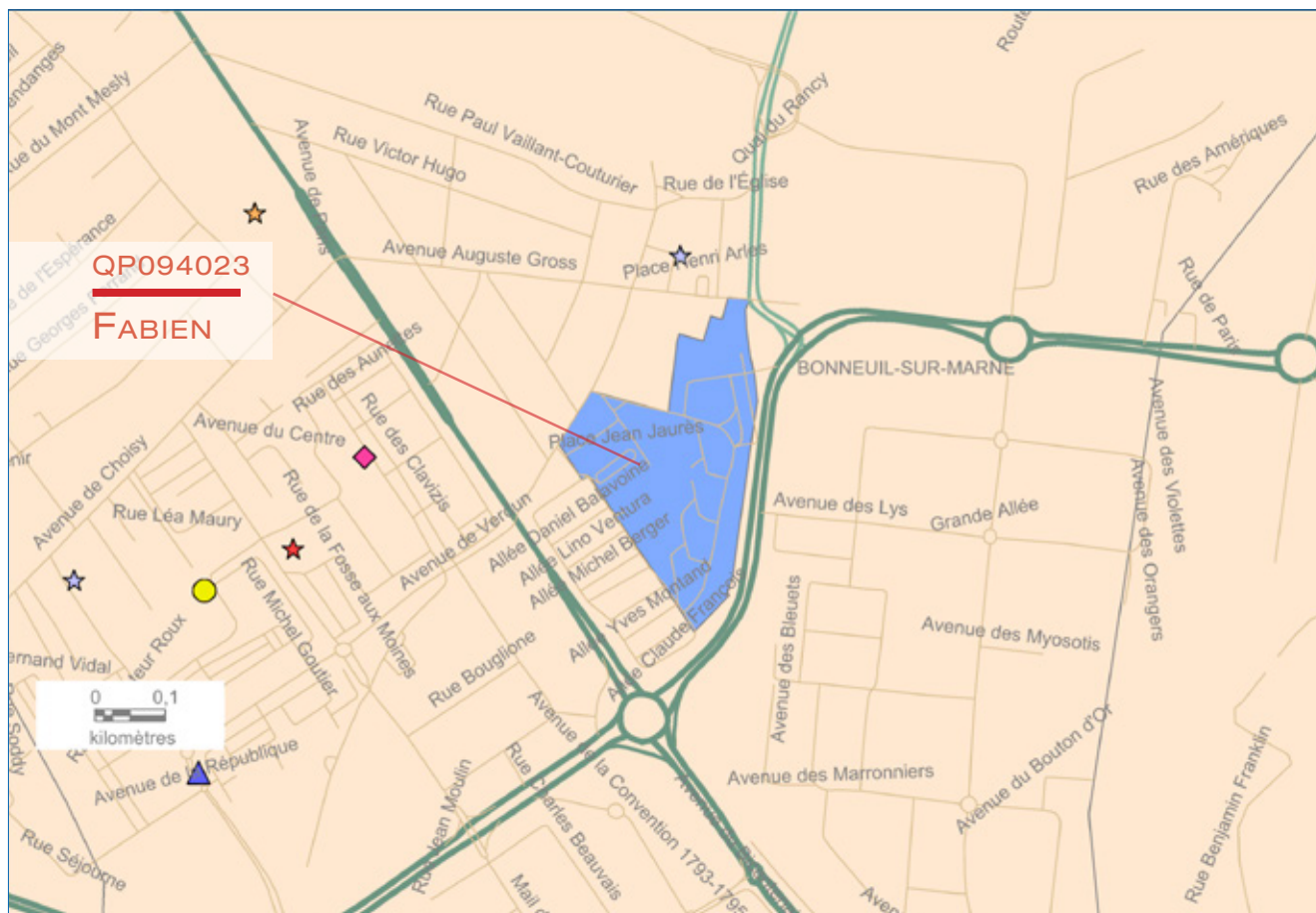
FABIEN

COMMUNE : BONNEUIL-SUR-MARNE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094023_94011	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 475	16 940	1 365 039
Allocataires	299	3 494	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	54,9	56,5	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,3	7,0	9,3
25 à 44 ans	51,8	52,5	55,2
45 à 59 ans	32,1	28,7	26,1
60 ans ou plus	11,7	11,7	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	34,4	35,7	35,8
couples sans enfant	3,3	4,3	3,9
familles monoparentales	32,1	23,5	18,1
couples avec enfant(s)	30,1	36,5	42,2
Familles allocataires	186	2 095	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,1	29,5	28,8
2 enfants	36,0	37,8	46,5
3 enfants ou plus	33,9	32,7	24,7
Enfants à charge	407	4 628	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	13,3	14,5	17,0
3 à 5 ans	13,0	15,1	16,0
6 à 15 ans	52,6	50,5	50,6
16 à 17 ans	9,1	8,5	8,0
18 à 24 ans	12,0	11,4	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	179	1 949	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	97,2	72,9	51,2
location parc privé	2,8	14,9	38,0
location en collectivité	0,0	8,8	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	101	890	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,1	17,5	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	12,7	7,9	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	60	645	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,7	13,0	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	278	3 128	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	43,9	32,5	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	11,9	8,4	6,5
75 % ou plus	32,0	24,1	22,2
dont 100 %	80,9	80,1	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,1	16,2	15,9
couples sans enfant	nc	1,0	0,9
familles monoparentales	14,7	9,7	7,1
couples avec enfant(s)	8,3	5,6	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Fabien », situé dans la commune de Bonneuil-sur-Marne, compte 299 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 54,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge des allocataires diffère de celle de la commune par la part de moins de 25 ans, légèrement plus faible que dans la commune (4,3 % contre 7,0 %) et par la part de 45-59 ans, légèrement plus élevée (32,1 % contre 28,7 %). Concernant la structure familiale, la part de familles monoparentales est la plus élevée des quartiers du département (32,1 %), tandis que la part de couples avec enfant(s) est plus faible que dans la commune (30,1 % contre 36,5 %).

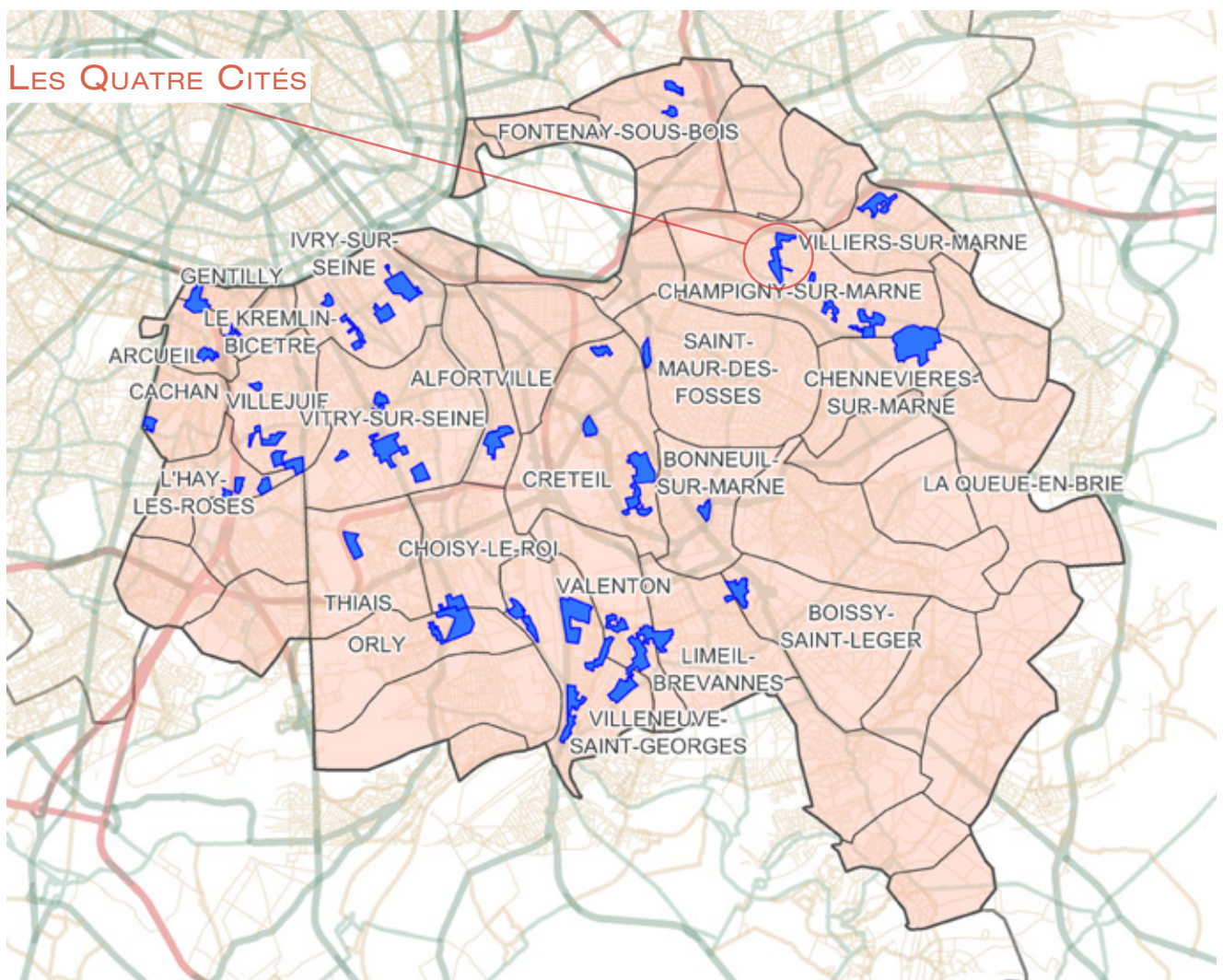
Le quartier compte 179 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 59,9 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (97,2 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (21,1 % contre 17,5 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (12,7 % contre 7,9 %). Ainsi, au total, 101 allocataires perçoivent un minimum social, soit 33,8 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 43,9 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 32,5 % dans la commune. ■

QP094024

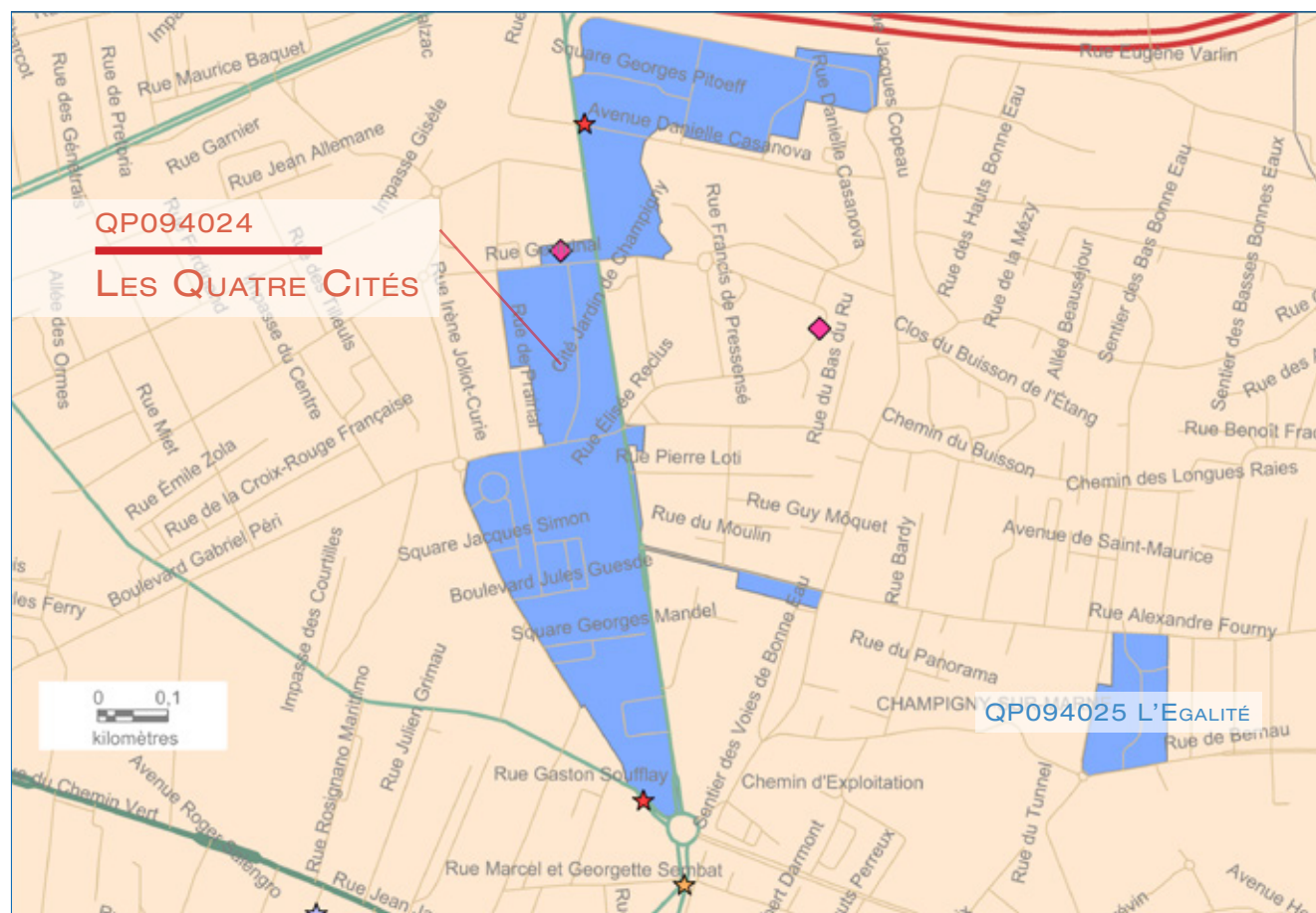
LES QUATRE CITÉS

COMMUNE : CHAMPIGNY-SUR-MARNE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relais assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Espace de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier — Réseau routier — Réseau routier — Réseau routier — Réseau routier — Réseau routier 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094024_94017	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	4 001	76 450	1 365 039
Allocataires	1 049	15 765	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	59,3	56,2	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,9	5,2	9,3
25 à 44 ans	48,7	56,1	55,2
45 à 59 ans	30,1	27,8	26,1
60 ans ou plus	18,3	10,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	45,9	34,4	35,8
couples sans enfant	6,5	4,0	3,9
familles monoparentales	23,7	20,6	18,1
couples avec enfant(s)	23,9	41,1	42,2
Familles allocataires	500	9 722	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	39,6	30,2	28,8
2 enfants	33,2	43,7	46,5
3 enfants ou plus	27,2	26,1	24,7
Enfants à charge	997	20 029	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	18,6	16,7	17,0
3 à 5 ans	15,7	15,8	16,0
6 à 15 ans	47,0	50,4	50,6
16 à 17 ans	7,1	8,0	8,0
18 à 24 ans	11,5	9,1	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	703	7 543	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	91,9	67,5	51,2
location parc privé	3,7	19,6	38,0
location en collectivité	4,4	8,9	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	355	4 317	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,1	20,1	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,7	7,3	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	215	2 909	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,5	12,2	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	913	14 465	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	41,9	32,9	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	8,2	6,9	6,5
75 % ou plus	33,7	26,0	22,2
dont 100 %	81,8	83,7	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,8	17,4	15,9
couples sans enfant	nc	0,9	0,9
familles monoparentales	13,0	9,1	7,1
couples avec enfant(s)	5,6	5,4	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Quatre Cités », situé dans la commune de Champigny-sur-Marne, compte 1 049 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 59,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier se caractérise notamment par une part très faible de moins de 25 ans (2,9 %). Concernant les 25-44 ans, ils représentent près de la moitié de la population (48,7 %) mais cette proportion reste cependant plus faible que la moyenne communale (56,1 %) ou départementale (55,2 %). Quant aux populations plus âgées, elles sont légèrement surreprésentées, notamment les 60 ans ou plus (18,3 % contre 10,9 %). S'agissant de la structure familiale, les allocataires isolés constituent près de la moitié des allocataires (45,9 %), tandis que les familles monoparentales et les couples avec enfant(s) représentent chacune environ un quart des allocataires (respectivement 23,7 % et 23,9 %).

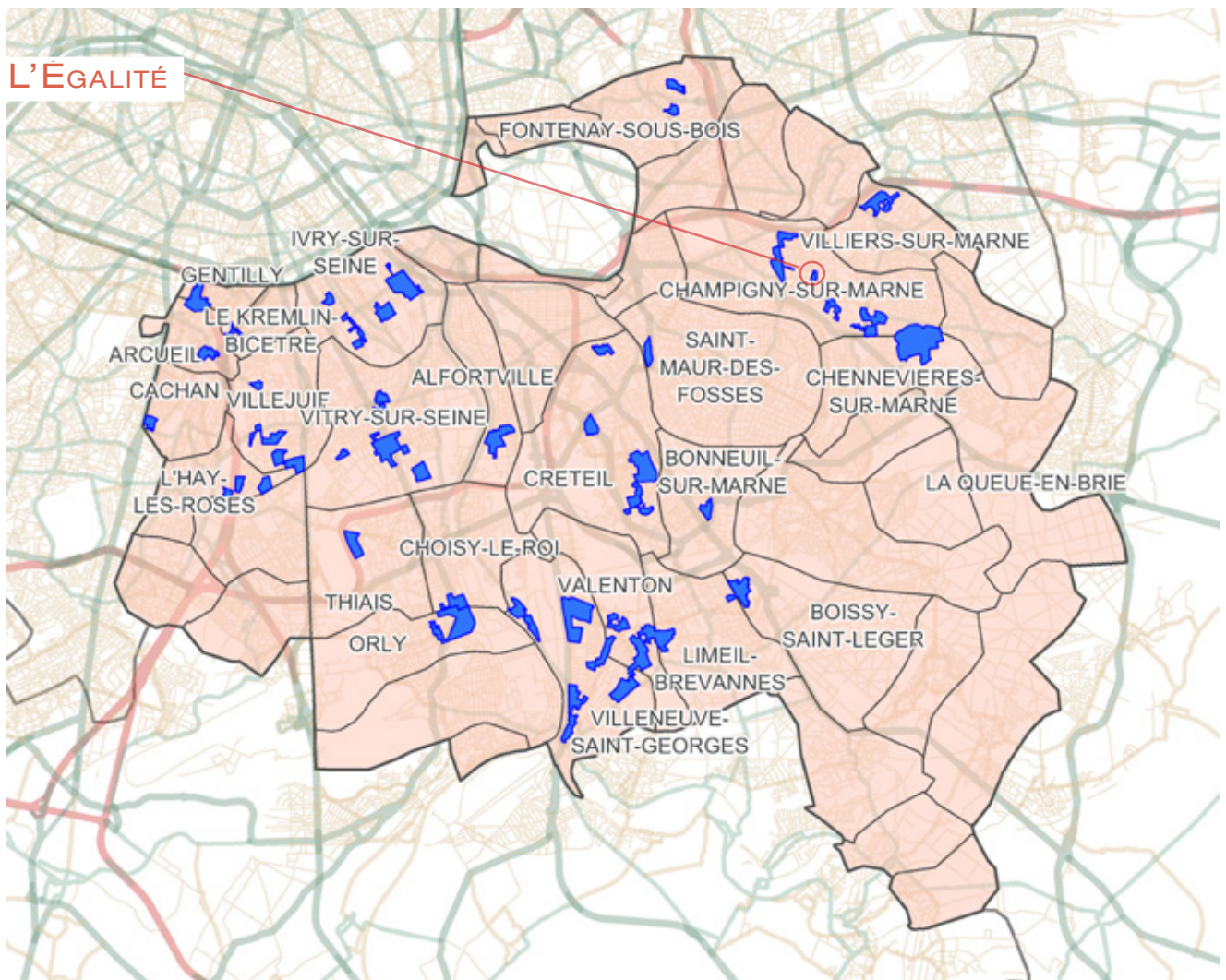
Le quartier compte 703 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 67,0 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (91,9 %) et le reste se répartit entre le parc privé (3,7 %) et la location en collectivité (4,4 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (24,1 % contre 20,1 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (9,7 % contre 7,3 %). Ainsi, au total, 355 allocataires perçoivent un minimum social, soit 33,8 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 41,9 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 32,9 % dans la commune. ■

QP094025

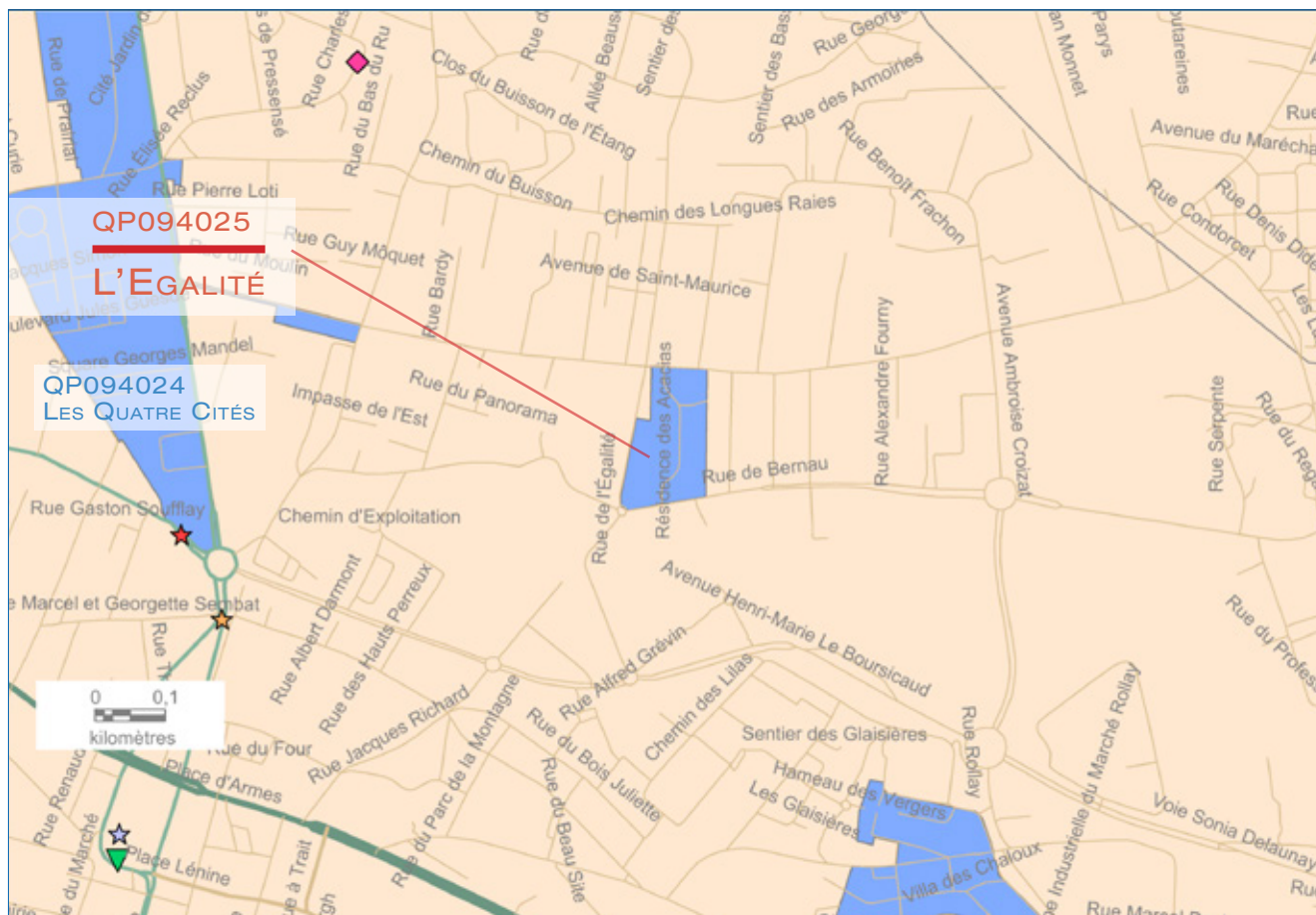
L'ÉGALITÉ

COMMUNE : CHAMPIGNY-SUR-MARNE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

-
-
-
-
-
-

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094025_94017	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	479	76 450	1 365 039
Allocataires	181	15 765	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	68,1	56,2	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,8	5,2	9,3
25 à 44 ans	35,9	56,1	55,2
45 à 59 ans	42,0	27,8	26,1
60 ans ou plus	19,3	10,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	66,9	34,4	35,8
couples sans enfant	2,8	4,0	3,9
familles monoparentales	7,7	20,6	18,1
couples avec enfant(s)	22,7	41,1	42,2
Familles allocataires	55	9 722	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	36,4	30,2	28,8
2 enfants	47,3	43,7	46,5
3 enfants ou plus	16,4	26,1	24,7
Enfants à charge	99	20 029	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	22,2	16,7	17,0
3 à 5 ans	22,2	15,8	16,0
6 à 15 ans	47,5	50,4	50,6
16 à 17 ans	6,1	8,0	8,0
18 à 24 ans	2,0	9,1	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	128	7 543	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	0,8	67,5	51,2
location parc privé	12,5	19,6	38,0
location en collectivité	85,2	8,9	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	76	4 317	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	32,0	20,1	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,9	7,3	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	26	2 909	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	11,5	12,2	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	164	14 465	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	50,6	32,9	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	5,5	6,9	6,5
75 % ou plus	45,1	26,0	22,2
dont 100 %	82,4	83,7	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	43,3	17,4	15,9
couples sans enfant	nc	0,9	0,9
familles monoparentales	4,3	9,1	7,1
couples avec enfant(s)	2,4	5,4	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « L'Egalité », situé dans la commune de Champigny-sur-Marne, compte 181 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 68,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Comparé à la commune, le quartier prioritaire est sur-représenté par des allocataires plus âgés, que ce soit les 45-59 ans (42,0 % contre 27,8 %) ou les 60 ans ou plus (19,3 % contre 10,9 %). En effet, la part de 25-44 ans y est la plus faible de tous les quartiers du département (35,9 %). Ceci explique peut-être pourquoi il a le taux d'allocataires isolés le plus élevé de tous les quartiers prioritaires du département, concernant ainsi 66,9 % des allocataires. Par ailleurs, il y a une faible part de familles avec enfant(s), qu'elles soient monoparentales (7,7 %, soit le taux le plus faible des quartiers du département) ou en couple avec enfant(s) (22,7 % contre 41,1 % dans la commune). Concernant les enfants des allocataires, le quartier a le taux de familles nombreuses (trois enfants ou plus) le plus faible du département (16,4 %), avec cependant une part d'enfants de moins de 3 ans particulièrement élevée (22,2 %).

Le quartier compte 128 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 70,7 % des allocataires). Particularité du quartier, la grande majorité des allocataires est dans une location en collectivité (85,2 %, soit le taux le plus élevé de tous les quartiers du département), environ un allocataire sur dix est dans le parc privé (12,5 %) et une part minime est dans le parc social (0,8 %).

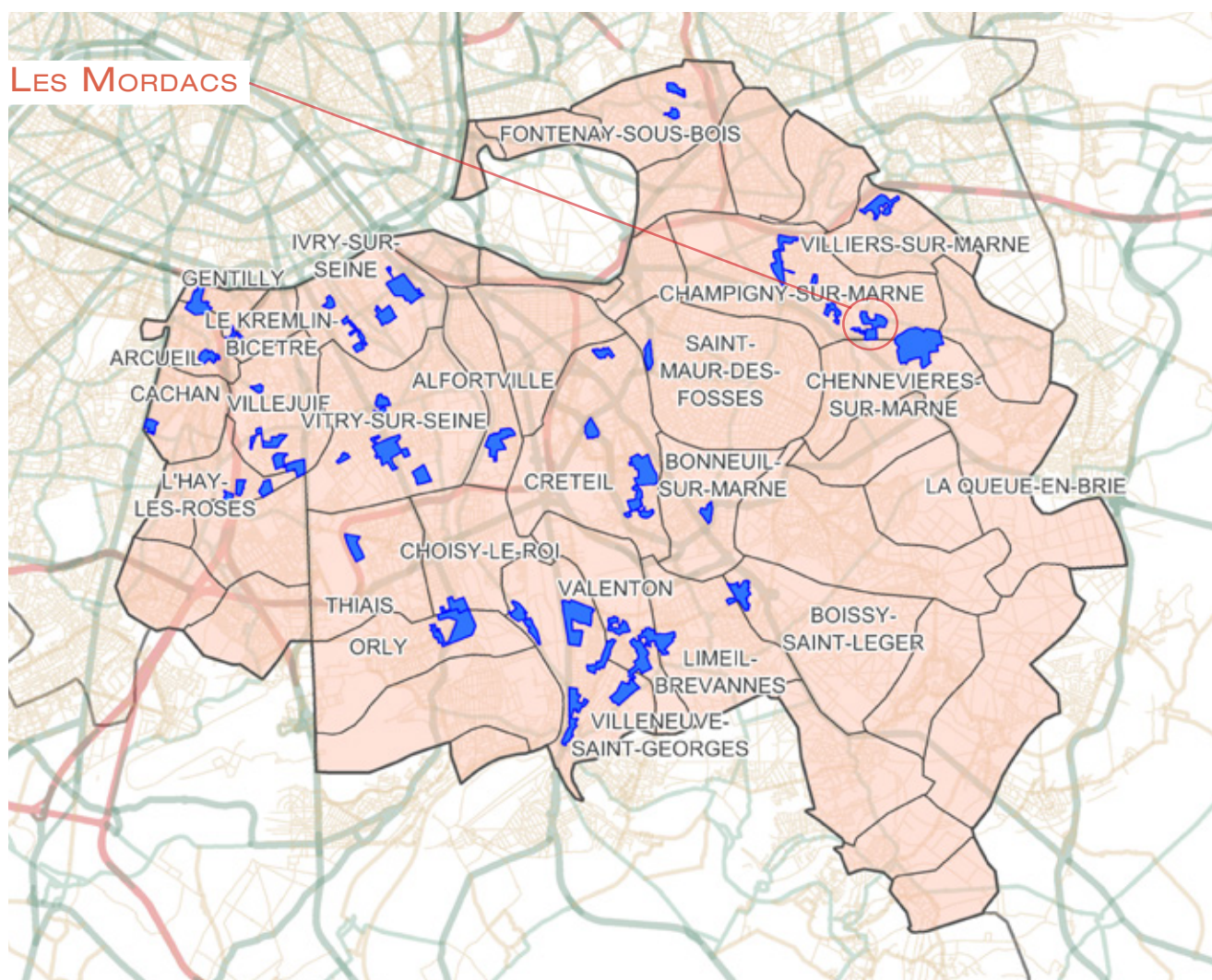
La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (32,0 % contre 20,1 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (9,9 % contre 7,3 %). Ainsi, au total, 76 allocataires perçoivent un minimum social, soit 42,0 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 50,6 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 32,9 % dans la commune.

Pour ce qui est de la prime d'activité, le quartier a le taux de bénéficiaires le plus faible du département, concernant ainsi seulement 14,4 % des allocataires. ■

QP094026

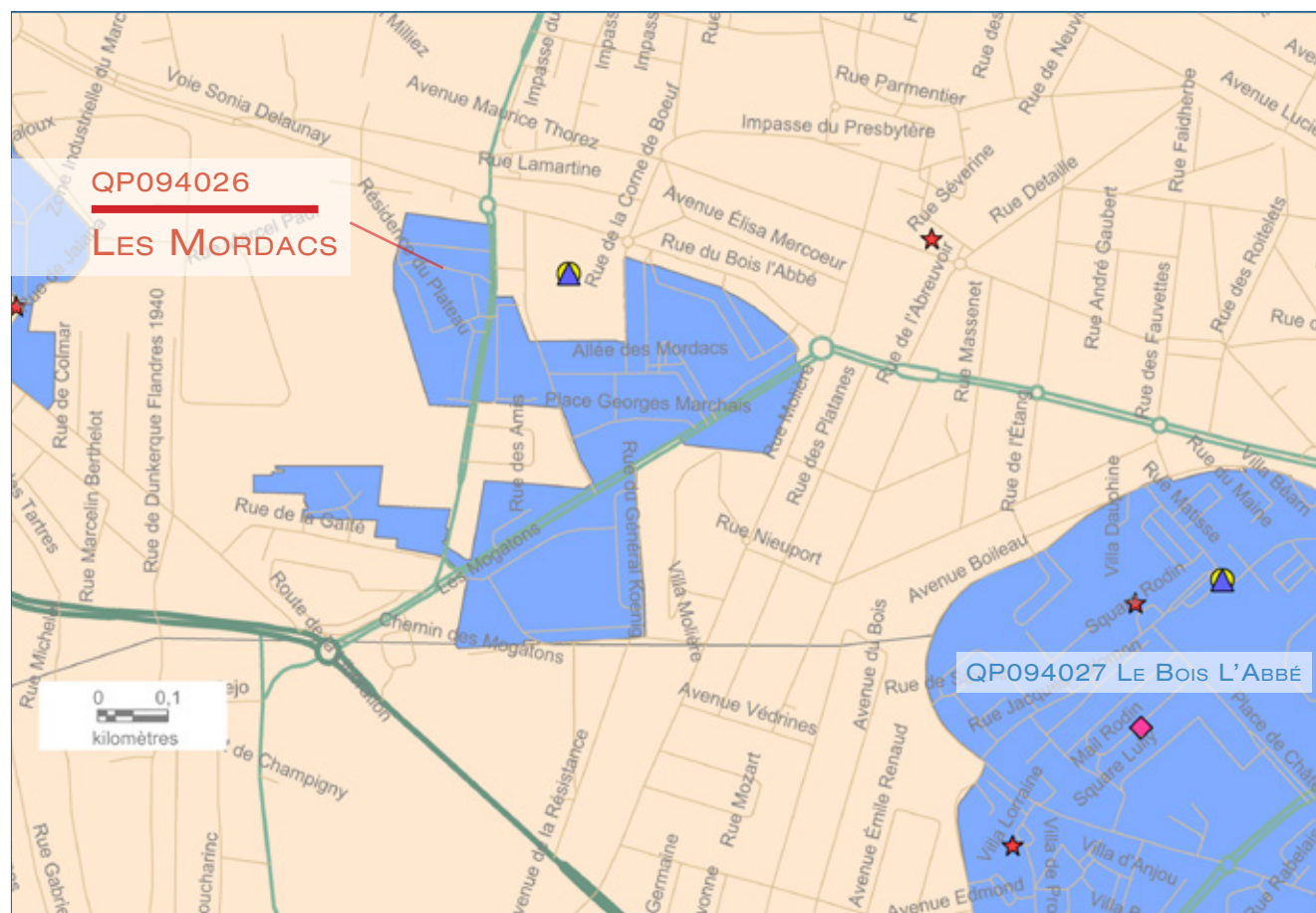
LES MORDACS

COMMUNE : CHAMPIGNY-SUR-MARNE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relais assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Espace de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier principal — Réseau routier secondaire — Réseau routier tertiaire — Réseau routier quaternaire — Réseau routier quinaire — Réseau routier hexaire — Réseau routier septaire — Réseau routier octaire — Réseau routier nonaire — Réseau routier décennaire 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094026_94017	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	4 838	76 450	1 365 039
Allocataires	924	15 765	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	52,7	56,2	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,8	5,2	9,3
25 à 44 ans	46,2	56,1	55,2
45 à 59 ans	32,0	27,8	26,1
60 ans ou plus	17,0	10,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	35,1	34,4	35,8
couples sans enfant	4,9	4,0	3,9
familles monoparentales	25,5	20,6	18,1
couples avec enfant(s)	34,5	41,1	42,2
Familles allocataires	555	9 722	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,3	30,2	28,8
2 enfants	34,6	43,7	46,5
3 enfants ou plus	35,1	26,1	24,7
Enfants à charge	1 252	20 029	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	13,0	16,7	17,0
3 à 5 ans	15,1	15,8	16,0
6 à 15 ans	49,5	50,4	50,6
16 à 17 ans	9,7	8,0	8,0
18 à 24 ans	12,6	9,1	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	570	7 543	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	99,1	67,5	51,2
location parc privé	0,2	19,6	38,0
location en collectivité	0,7	8,9	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	286	4 317	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	23,7	20,1	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,3	7,3	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	203	2 909	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,4	12,2	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	810	14 465	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	39,5	32,9	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	9,8	6,9	6,5
75 % ou plus	29,8	26,0	22,2
dont 100 %	83,8	83,7	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	18,6	17,4	15,9
couples sans enfant	nc	0,9	0,9
familles monoparentales	13,8	9,1	7,1
couples avec enfant(s)	6,5	5,4	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Mordacs », situé dans la commune de Champigny-sur-Marne, compte 924 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 52,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Comparé à la commune, le quartier prioritaire est sur-représenté par des allocataires plus âgés, que ce soit les 45-59 ans (32,0 % contre 27,8 %) ou les 60 ans ou plus (17,0 % contre 10,9 %). Les familles monoparentales sont nombreuses dans le quartier (25,5 %), tandis que les couples avec enfant(s) sont sous-représentés (34,5 % contre 41,1 %). Au sein des familles allocataires, si les familles avec trois enfants ou plus sont autant présentes dans le quartier que celles avec deux enfants, celles avec trois enfants ou plus sont nettement sur représentées par rapport au reste de la commune (35,1 % contre 26,1 %).

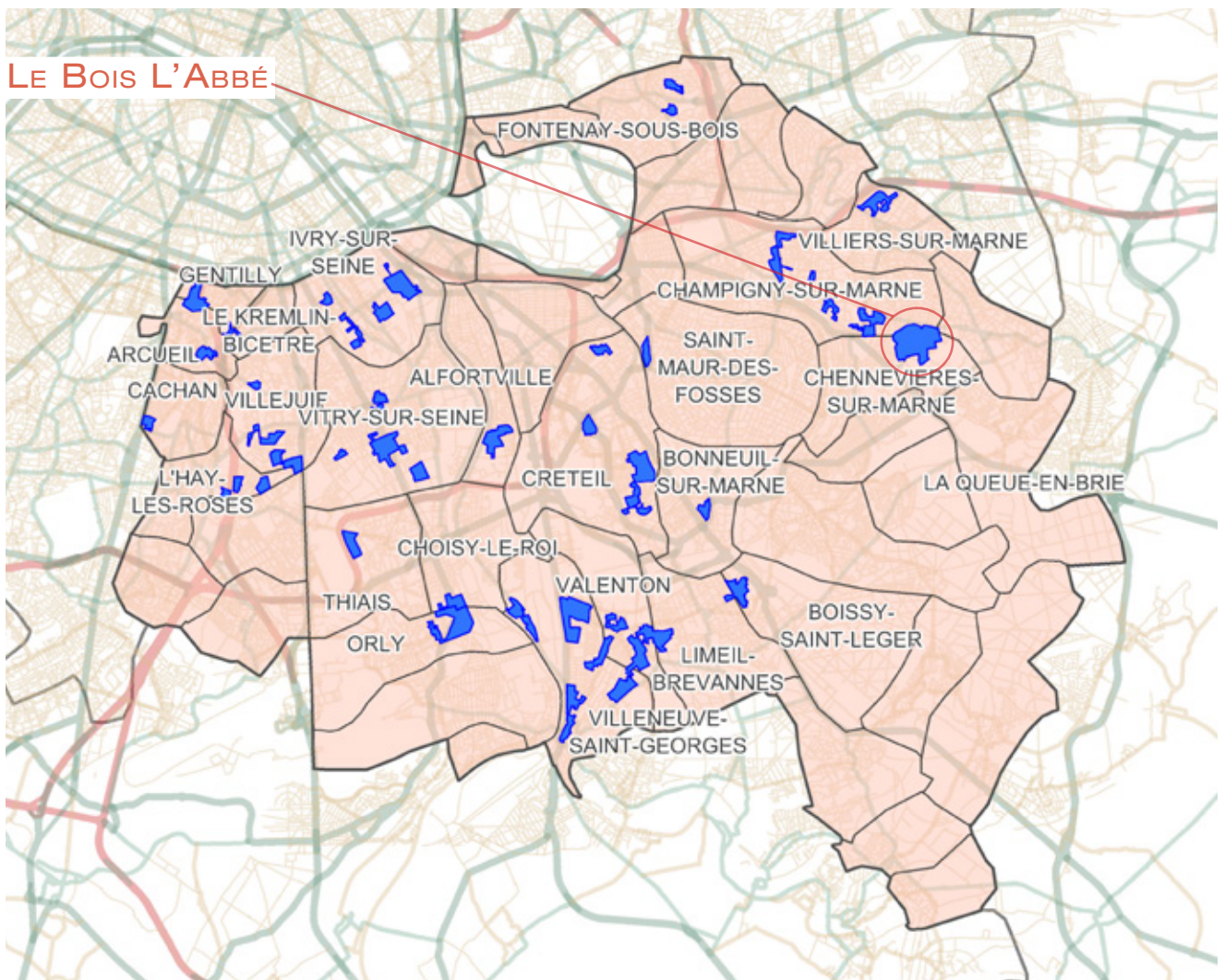
Le quartier compte 570 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 61,7 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (99,1 %).

Concernant les minima sociaux, il n'existe pas tant de différence entre le quartier et la commune. Ainsi, la part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est légèrement plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (23,7 % contre 20,1 %), tandis que l'Allocation aux adultes handicapés est au même niveau (7,3 %). Ainsi, au total, 286 allocataires perçoivent un minimum social, soit 31,0 % des allocataires. Cependant, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 39,5 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 32,9 % dans la commune. ■

QP094027

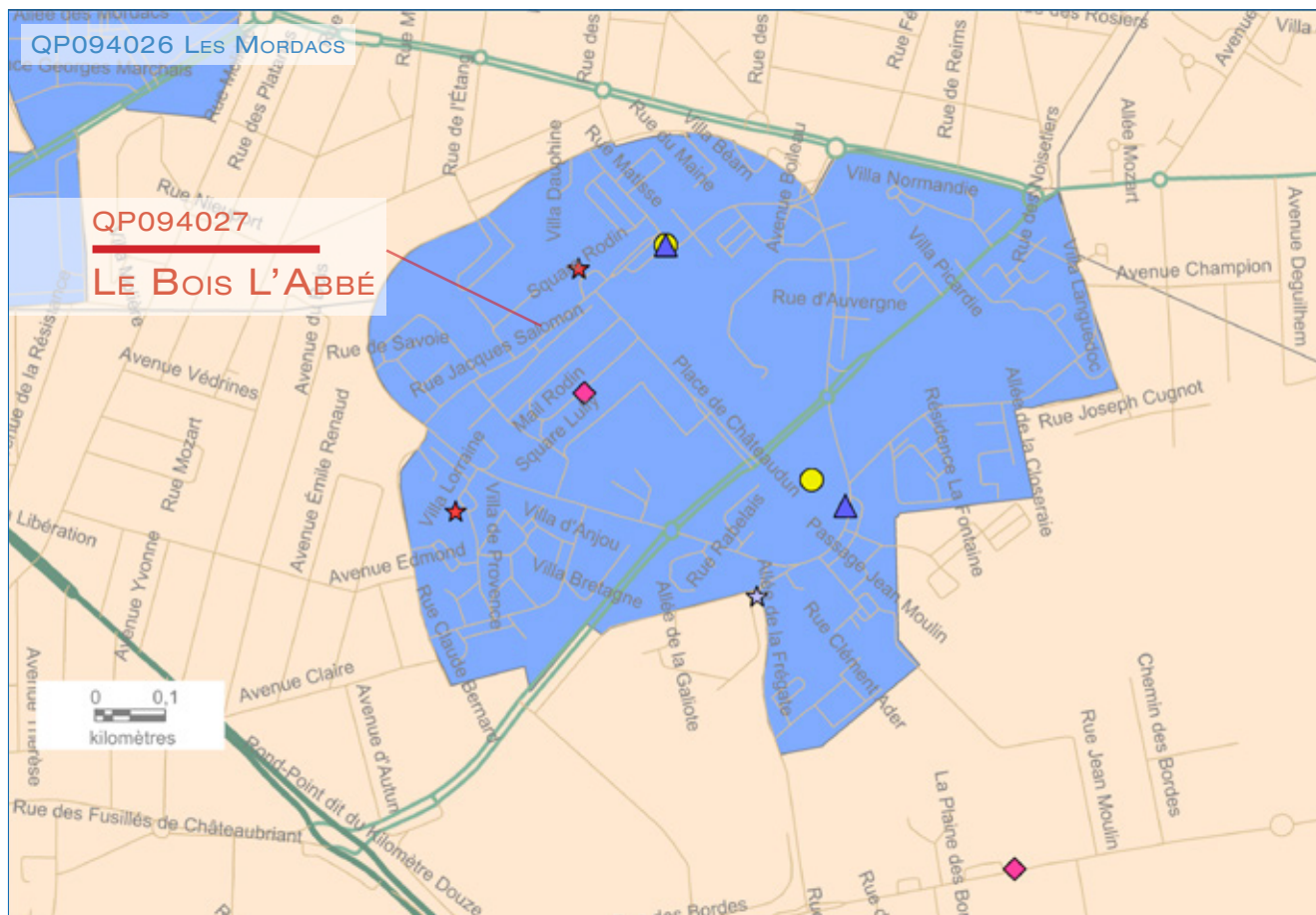
LE BOIS L'ABBÉ

COMMUNES : CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
CHAMPIGNY-SUR-MARNE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094027_94019_94017	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	12 303	94 528	1 365 039
Allocataires	3 143	18 873	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	70,1	55,2	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,6	5,1	9,3
25 à 44 ans	48,3	56,5	55,2
45 à 59 ans	32,5	27,9	26,1
60 ans ou plus	14,6	10,5	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	36,4	33,5	35,8
couples sans enfant	5,3	3,8	3,9
familles monoparentales	23,6	20,4	18,1
couples avec enfant(s)	34,6	42,3	42,2
Familles allocataires	1 831	11 839	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,4	29,6	28,8
2 enfants	31,9	44,2	46,5
3 enfants ou plus	37,7	26,3	24,7
Enfants à charge	7 211	24 513	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	18,9	16,6	17,0
3 à 5 ans	18,5	15,6	16,0
6 à 15 ans	26,5	50,5	50,6
16 à 17 ans	17,5	8,1	8,0
18 à 24 ans	18,6	9,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	1 767	8 727	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	95,6	66,6	51,2
location parc privé	1,9	20,9	38,0
location en collectivité	1,8	8,1	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	1 141	5 057	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	26,4	19,6	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,9	7,2	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	676	3 456	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,1	12,4	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	2 842	17 402	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	43,5	32,0	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	10,1	6,8	6,5
75 % ou plus	33,4	25,1	22,2
dont 100 %	82,4	83,6	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	20,0	17,0	15,9
couples sans enfant	nc	0,8	0,9
familles monoparentales	13,2	8,9	7,1
couples avec enfant(s)	9,3	5,3	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Bois L'Abbé », situé à cheval sur les communes de Chennevières-sur-Marne et de Champigny-sur-Marne, compte 3 143 allocataires de la Caf, le rendant ainsi le quartier prioritaire du Val-de-Marne avec le plus d'allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier se caractérise notamment par une part faible de moins de 25 ans (4,6 %). Concernant les 25-44 ans, ils représentent près de la moitié de la population (48,3 %) mais cette proportion reste cependant plus faible que la moyenne communale (56,5 %). Par rapport au territoire où il se trouve, le quartier se caractérise donc par une population relativement plus âgée, soit 32,5 % de 45 à 59 ans (contre 27,9 % dans les communes) et 14,6 % de 60 ans ou plus (contre 10,5 %). S'agissant de la structure familiale, comparativement aux communes où se trouve le quartier,

les couples avec enfant(s) sont sous-représentés (34,6 % contre 42,3 %). Le quartier s'illustre par la plus forte proportion de jeunes à charge de 16 à 24 ans (36,1 %).

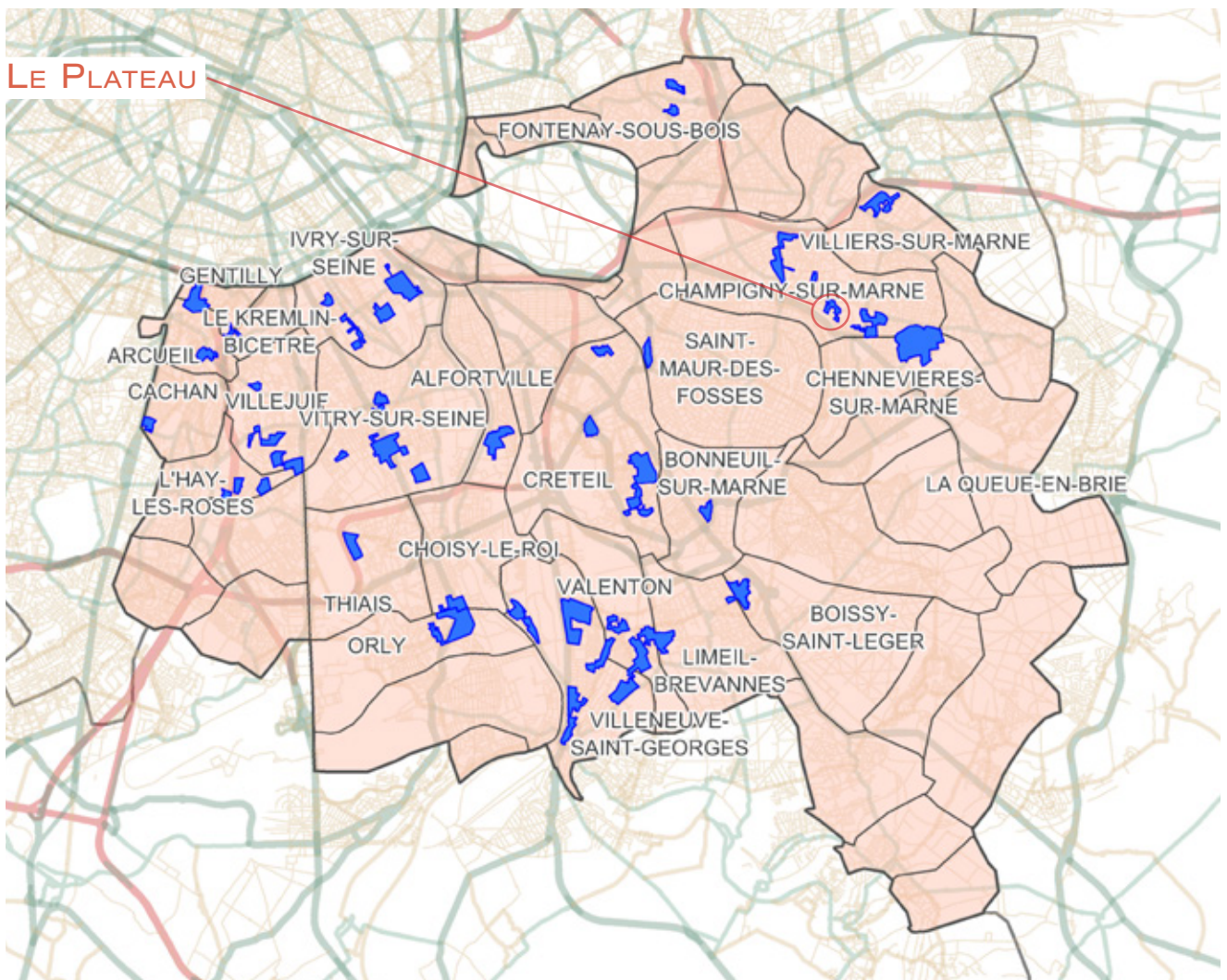
Le quartier compte 1 767 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 56,2 % des allocataires), dont la quasi totalité est dans le parc social (95,6 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans les communes concernées (26,4 % contre 19,6 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (9,9 % contre 7,2 %). Ainsi, au total, 1 141 allocataires perçoivent un minimum social, soit 36,3 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 43,5 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 32,0 % sur les territoires communaux. ■

QP094028

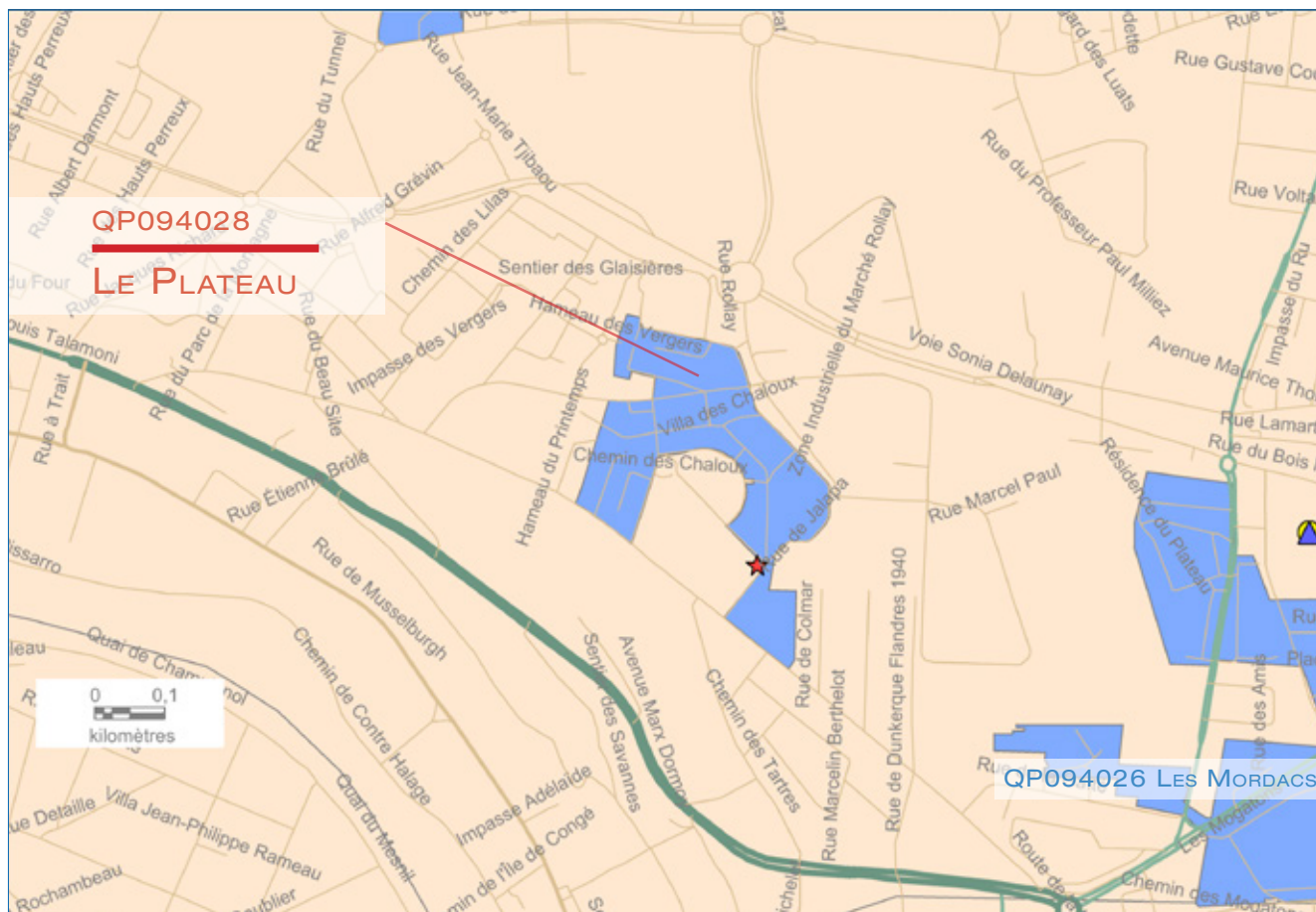
LE PLATEAU

COMMUNE : CHAMPIGNY-SUR-MARNE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

-
-
-
-
-
-

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094028_94017	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 890	76 450	1 365 039
Allocataires	475	15 765	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	57,1	56,2	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,1	5,2	9,3
25 à 44 ans	44,2	56,1	55,2
45 à 59 ans	33,5	27,8	26,1
60 ans ou plus	20,2	10,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	51,6	34,4	35,8
couples sans enfant	3,4	4,0	3,9
familles monoparentales	18,7	20,6	18,1
couples avec enfant(s)	26,3	41,1	42,2
Familles allocataires	214	9 722	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,4	30,2	28,8
2 enfants	36,0	43,7	46,5
3 enfants ou plus	34,6	26,1	24,7
Enfants à charge	463	20 029	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	15,3	16,7	17,0
3 à 5 ans	13,0	15,8	16,0
6 à 15 ans	54,4	50,4	50,6
16 à 17 ans	10,8	8,0	8,0
18 à 24 ans	6,5	9,1	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	331	7 543	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	59,8	67,5	51,2
location parc privé	1,5	19,6	38,0
location en collectivité	37,8	8,9	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	147	4 317	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,7	20,1	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,3	7,3	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	91	2 909	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,6	12,2	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	400	14 465	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	39,8	32,9	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	9,0	6,9	6,5
75 % ou plus	30,8	26,0	22,2
dont 100 %	87,0	83,7	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	24,8	17,4	15,9
couples sans enfant	nc	0,9	0,9
familles monoparentales	8,8	9,1	7,1
couples avec enfant(s)	5,5	5,4	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Plateau », situé dans la commune de Champigny-sur-Marne, compte 475 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 57,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier se caractérise notamment par une part très faible d'allocataires de moins de 25 ans (2,1 %). Concernant les 25-44 ans, ils représentent près de la moitié de la population (44,2 %) mais cette proportion reste cependant plus faible que la moyenne communale (56,1 %). Par rapport au territoire où il se trouve, le quartier se caractérise donc par une population relativement plus âgée, soit 33,5 % de 45 à 59 ans (contre 27,8 % dans la commune) et 20,2 % de 60 ans ou plus (contre 10,9 %). S'agissant de la structure familiale, la majorité des allocataires sont isolés (51,6 %), tandis que contrairement à la plupart des quartiers prio-

ritaires, la part de familles monoparentales y est plus faible que de dans la commune (18,7 % contre 20,6 %).

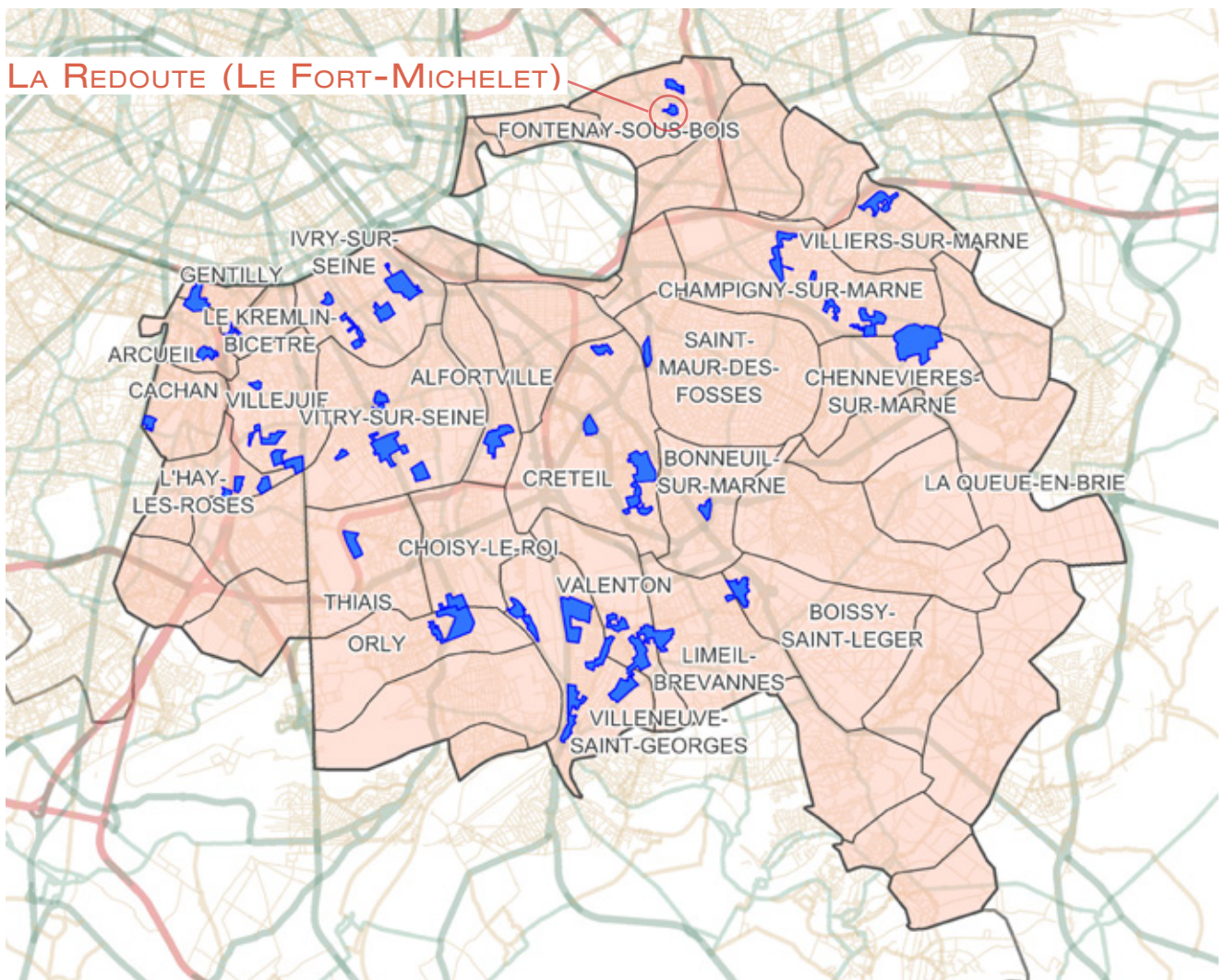
Le quartier compte 331 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 69,7 % des allocataires), dont plus de la moitié est dans le parc social (59,8 %) et une part importante en location en collectivité (37,8 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est à peine plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (21,7 % contre 20,1 %), tandis que le taux d'Allocation aux adultes handicapés y est deux points plus élevé qu'en commune (9,3 % contre 7,3 %). Ainsi, au total, 147 allocataires perçoivent un minimum social, soit 30,9 % des allocataires. Cependant, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 39,8 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 32,9 % dans la commune. ■

QP094029

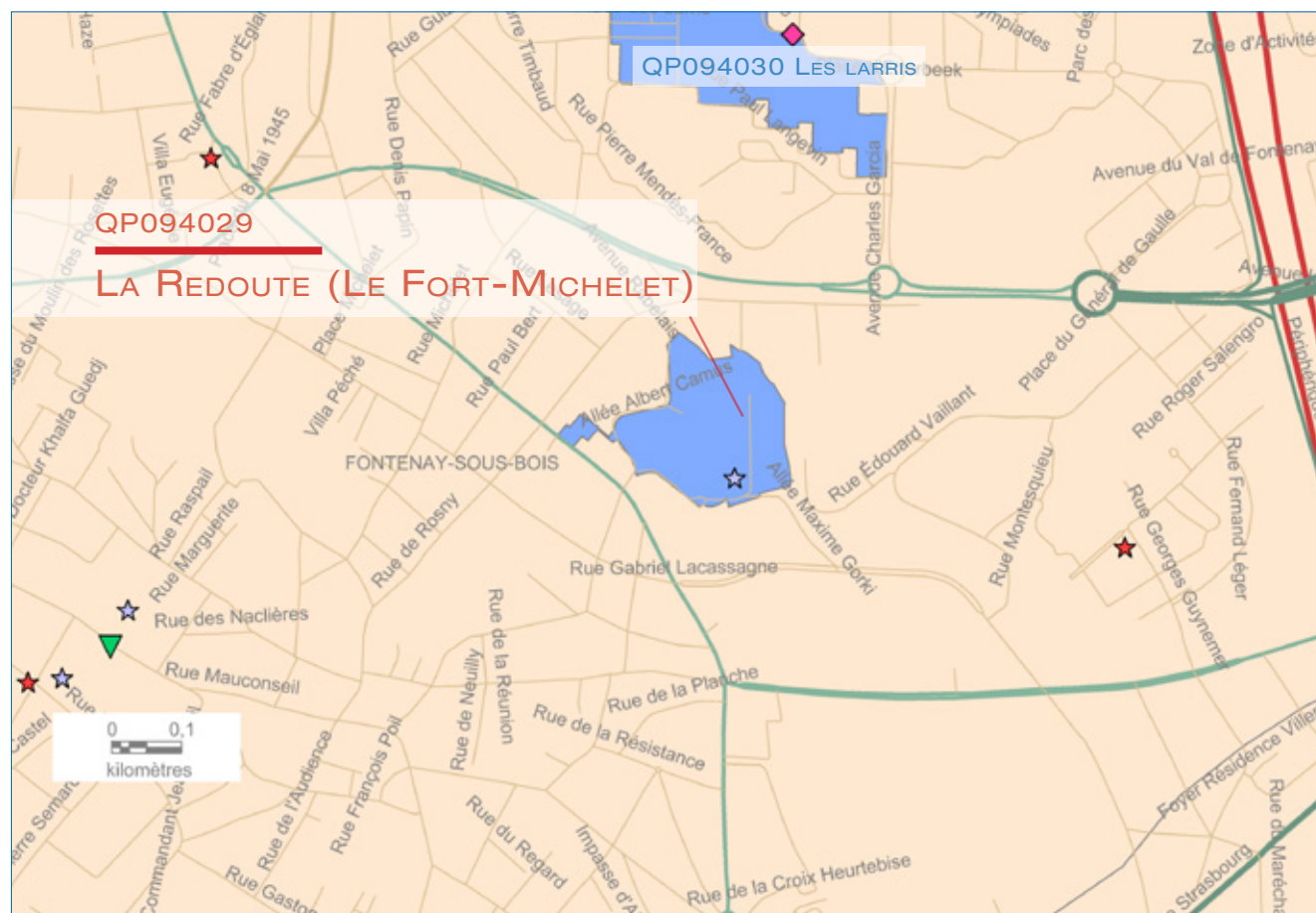
LA REDOUTE (LE FORT-MICHELET)

COMMUNE : FONTENAY-SOUS-BOIS



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
★ Halte garderie	▼ Relais assistante maternelle	— Réseau routier principal	■ Quartier prioritaire
★ Multi accueil	🏠 Foyer jeune travailleur	— Réseau routier secondaire	□ Département
★ Micro crèche	▲ Centre social	— Réseau routier tertiaire	□ Commune
★ Crèche parentale	◆ Espace de vie sociale	— Réseau routier quaternaire	
★ Crèche familiale	● Lieu d'accueil enfant parent	— Réseau routier quaternaire	
★ Crèche collective		— Réseau routier quaternaire	

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094029_94033	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 563	53 272	1 365 039
Allocataires	250	9 403	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	44,5	48,4	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,4	5,1	9,3
25 à 44 ans	45,6	55,7	55,2
45 à 59 ans	31,2	28,9	26,1
60 ans ou plus	18,8	10,3	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	34,4	34,2	35,8
couples sans enfant	5,6	3,4	3,9
familles monoparentales	26,0	18,5	18,1
couples avec enfant(s)	34,0	43,8	42,2
Familles allocataires	150	5 866	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	34,0	28,4	28,8
2 enfants	28,7	47,8	46,5
3 enfants ou plus	37,3	23,8	24,7
Enfants à charge	344	11 938	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	12,5	15,4	17,0
3 à 5 ans	14,0	15,5	16,0
6 à 15 ans	52,3	52,0	50,6
16 à 17 ans	9,9	8,1	8,0
18 à 24 ans	11,3	9,0	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	158	4 083	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	96,2	58,9	51,2
location parc privé	2,5	31,3	38,0
location en collectivité	1,3	6,8	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	77	2 210	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	20,8	17,0	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	10,0	6,5	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	45	1 428	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	13,3	13,2	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	217	8 582	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	42,9	28,6	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	12,4	6,2	6,5
75 % ou plus	30,4	22,4	22,2
dont 100 %	84,8	83,0	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	18,4	16,9	15,9
couples sans enfant	nc	0,9	0,9
familles monoparentales	11,1	6,7	7,1
couples avec enfant(s)	12,0	4,1	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « La Redoute (Le Fort-Michelet) », situé dans la commune de Fontenay-sous-Bois, compte 250 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 44,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier se caractérise notamment par une part élevée de 60 ans ou plus par rapport à la moyenne communale (18,8 % contre 10,3 %) et une part de 25-44 ans plus faible (45,6 % contre 55,7 %). Tandis que la part de familles monoparentales y est élevée (26,0 % contre 18,5 %) et la part de couples avec enfant(s) relativement faible (34,0 % contre 43,8 %).

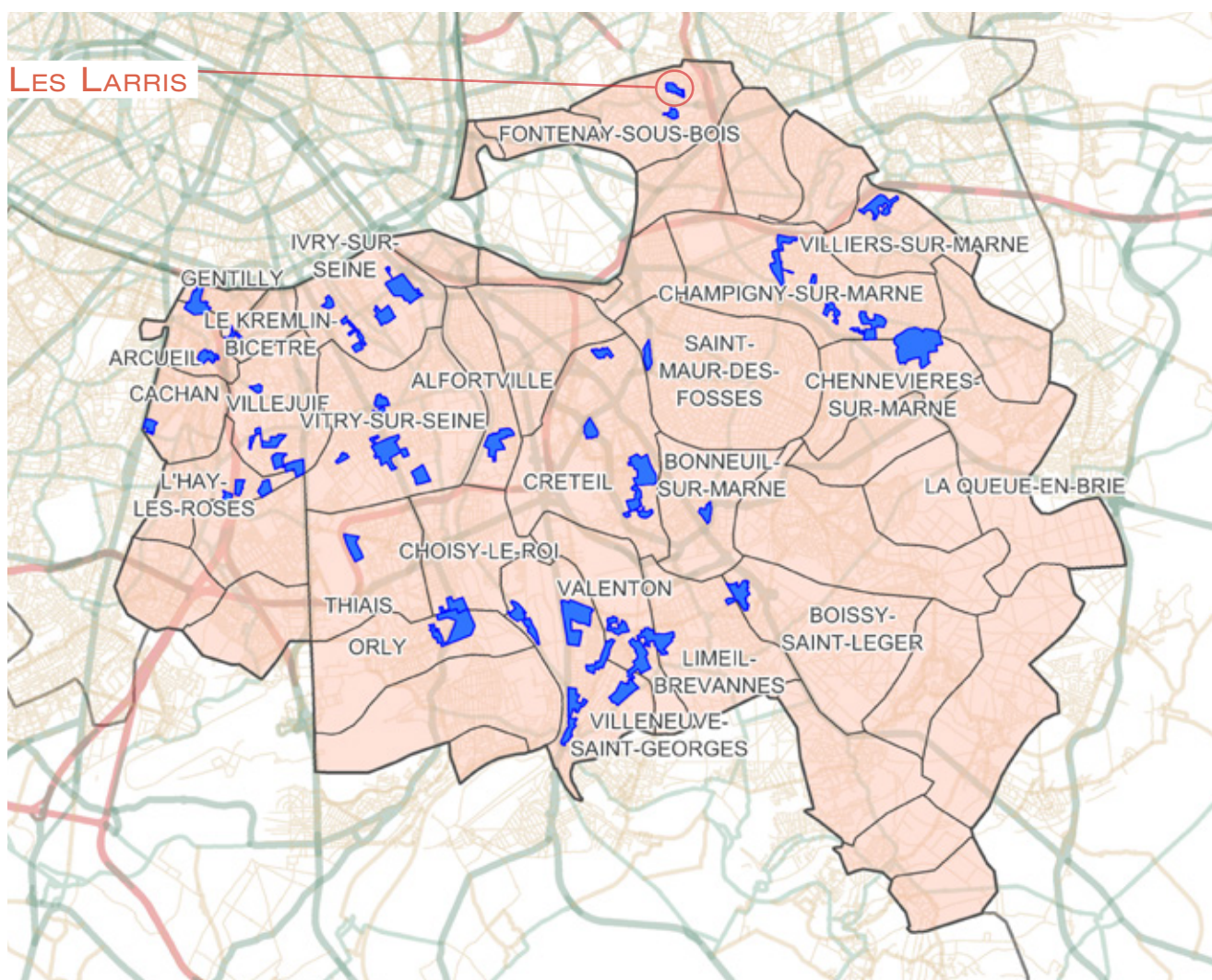
Le quartier compte 158 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 63,2 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (96,2 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (20,8 % contre 17,0 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (10,0 % contre 6,5 %). Ainsi, au total, 77 allocataires perçoivent un minimum social, soit 30,8 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 42,9 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 28,6 % dans la commune. ■

QP094030

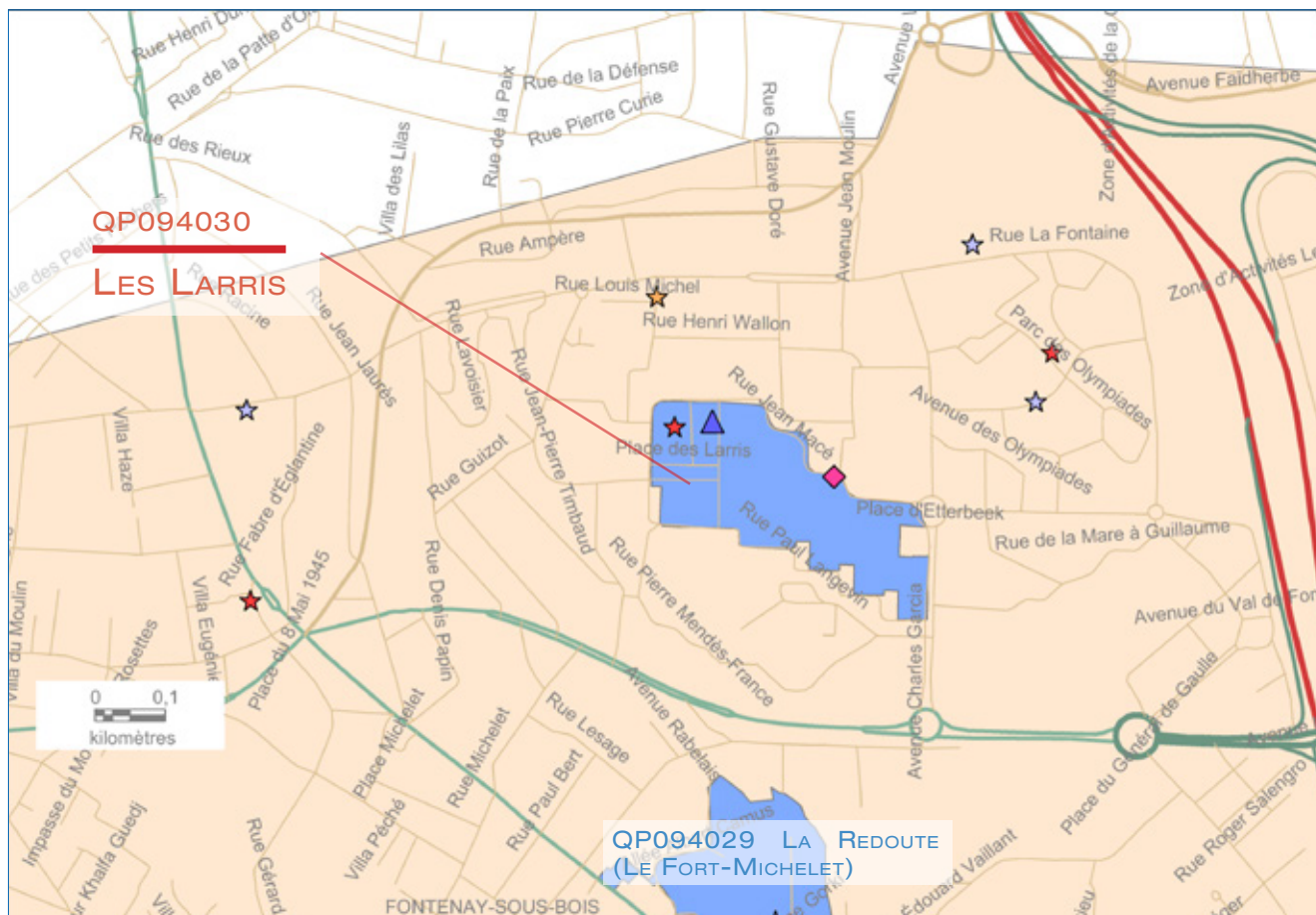
LES LARRIS

COMMUNE : FONTENAY-SOUS-BOIS



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

-
-
-
-
-
-

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094030_94033	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 378	53 272	1 365 039
Allocataires	571	9 403	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	68,3	48,4	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,9	5,1	9,3
25 à 44 ans	52,4	55,7	55,2
45 à 59 ans	30,1	28,9	26,1
60 ans ou plus	13,7	10,3	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	35,6	34,2	35,8
couples sans enfant	5,3	3,4	3,9
familles monoparentales	18,9	18,5	18,1
couples avec enfant(s)	40,3	43,8	42,2
Familles allocataires	338	5 866	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	27,2	28,4	28,8
2 enfants	32,2	47,8	46,5
3 enfants ou plus	40,5	23,8	24,7
Enfants à charge	789	11 938	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	12,2	15,4	17,0
3 à 5 ans	14,8	15,5	16,0
6 à 15 ans	53,1	52,0	50,6
16 à 17 ans	9,1	8,1	8,0
18 à 24 ans	10,8	9,0	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	306	4 083	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	90,8	58,9	51,2
location parc privé	5,2	31,3	38,0
location en collectivité	0,3	6,8	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	176	2 210	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,6	17,0	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,2	6,5	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	97	1 428	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,3	13,2	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	513	8 582	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	38,4	28,6	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	8,0	6,2	6,5
75 % ou plus	30,4	22,4	22,2
dont 100 %	82,7	83,0	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,9	16,9	15,9
couples sans enfant	nc	0,9	0,9
familles monoparentales	9,9	6,7	7,1
couples avec enfant(s)	7,6	4,1	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Larris », situé dans la commune de Fontenay-sous-Bois, compte 571 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 68,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge des allocataires du quartier prioritaire est très proche de celle de la commune, avec la moitié des allocataires ayant entre 25 et 44 ans (52,4 %), le tiers entre 45 et 59 ans (30,1 %) et le reste réparti entre les 60 ans et plus (13,7 %) et les moins de 25 ans (3,9 %). Pareillement, la structure familiale des allocataires est très proche de celle de la commune, avec une part élevée de couples avec enfant(s) (40,3 %) et d'allocataires isolés (35,6 %). Contrairement aux autres quartiers, la part de familles monoparentales est au même niveau que la commune et le département (environ 18 %).

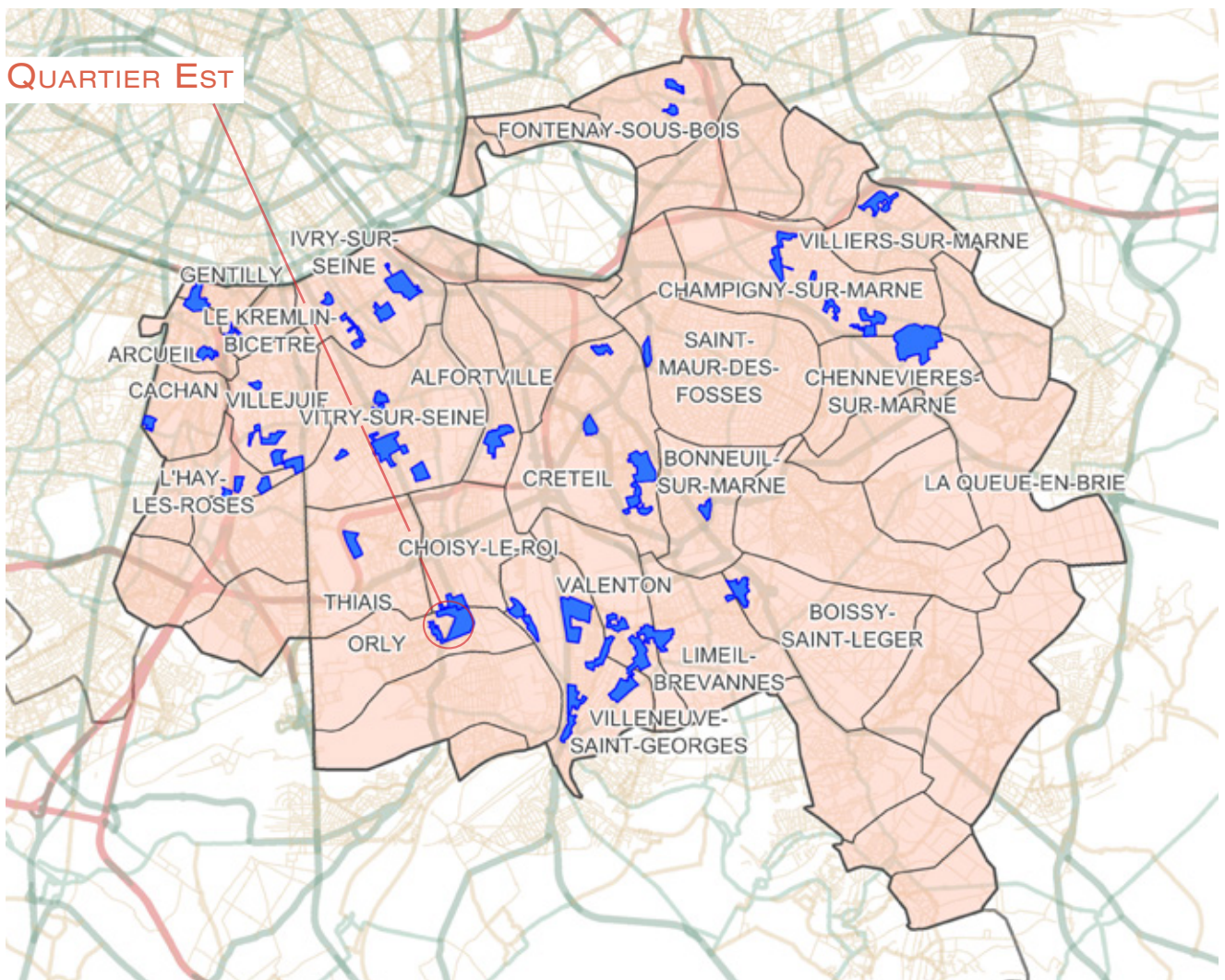
Le quartier compte 306 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 53,6 % des allocataires), dont la majorité est dans le parc social (90,8 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (22,6 % contre 17,0 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (8,2 % contre 6,5 %). Ainsi, au total, 176 allocataires perçoivent un minimum social, soit 30,8 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 38,4 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 28,6 % dans la commune. ■

QP094031

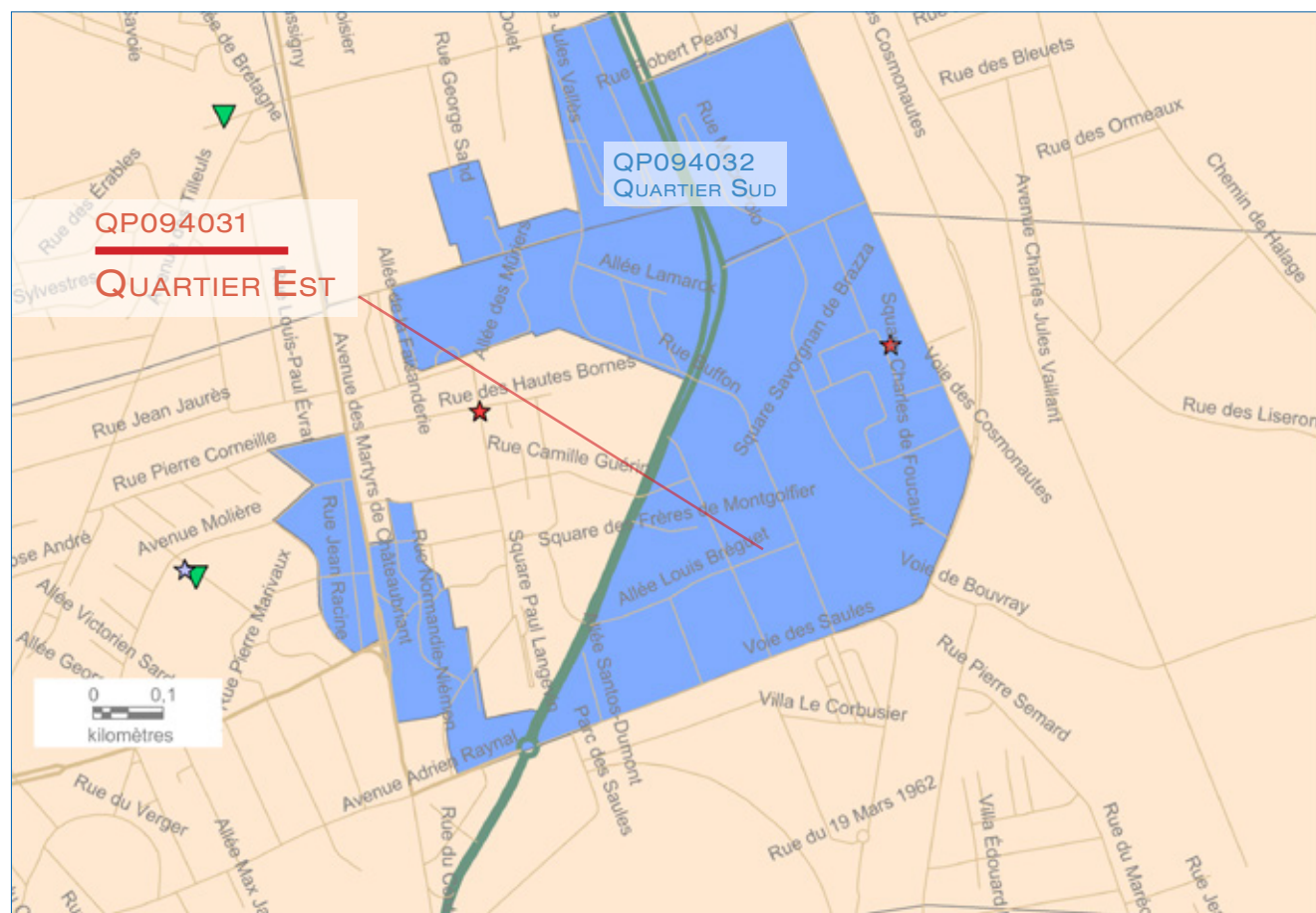
QUARTIER EST

COMMUNE : ORLY



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094031_94054	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	7 181	22 603	1 365 039
Allocataires	1 937	5 151	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	68,7	61,8	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,8	6,2	9,3
25 à 44 ans	49,0	54,4	55,2
45 à 59 ans	27,0	26,3	26,1
60 ans ou plus	19,2	13,1	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	41,7	36,2	35,8
couples sans enfant	5,3	4,2	3,9
familles monoparentales	19,8	20,8	18,1
couples avec enfant(s)	33,2	38,8	42,2
Familles allocataires	1 028	3 072	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	32,8	30,3	28,8
2 enfants	33,4	38,7	46,5
3 enfants ou plus	33,9	31,0	24,7
Enfants à charge	2 227	6 575	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	17,5	17,0	17,0
3 à 5 ans	18,4	16,9	16,0
6 à 15 ans	47,9	49,5	50,6
16 à 17 ans	7,4	7,7	8,0
18 à 24 ans	8,9	8,9	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	1 169	2 773	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	83,1	73,7	51,2
location parc privé	5,5	17,2	38,0
location en collectivité	7,2	4,1	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	567	1 371	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	18,9	18,6	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	10,3	8,0	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	397	935	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	11,3	14,4	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	1 668	4 572	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	36,9	33,2	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	8,9	7,3	6,5
75 % ou plus	28,0	25,9	22,2
dont 100 %	85,4	82,5	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,8	17,0	15,9
couples sans enfant	nc	0,7	0,9
familles monoparentales	9,7	9,5	7,1
couples avec enfant(s)	6,4	6,0	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Quartier Est », situé dans la commune d'Orly, compte 1 937 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 68,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge des allocataires du quartier montre une surreprésentation des 60 ans ou plus dans le quartier (19,2 % des allocataires du quartier contre 13,1 % des allocataires de la commune). Tandis que les allocataires plus jeunes sont sous-représentés, que ce soit les moins de 25 ans (4,8 % contre 6,2 %) ou les 25-44 ans (49,0 % contre 54,4 %). Concernant la structure familiale, les allocataires sans enfants sont surreprésentés. En effet, les allocataires isolés sont particulièrement nombreux (41,7 % contre 36,2 %).

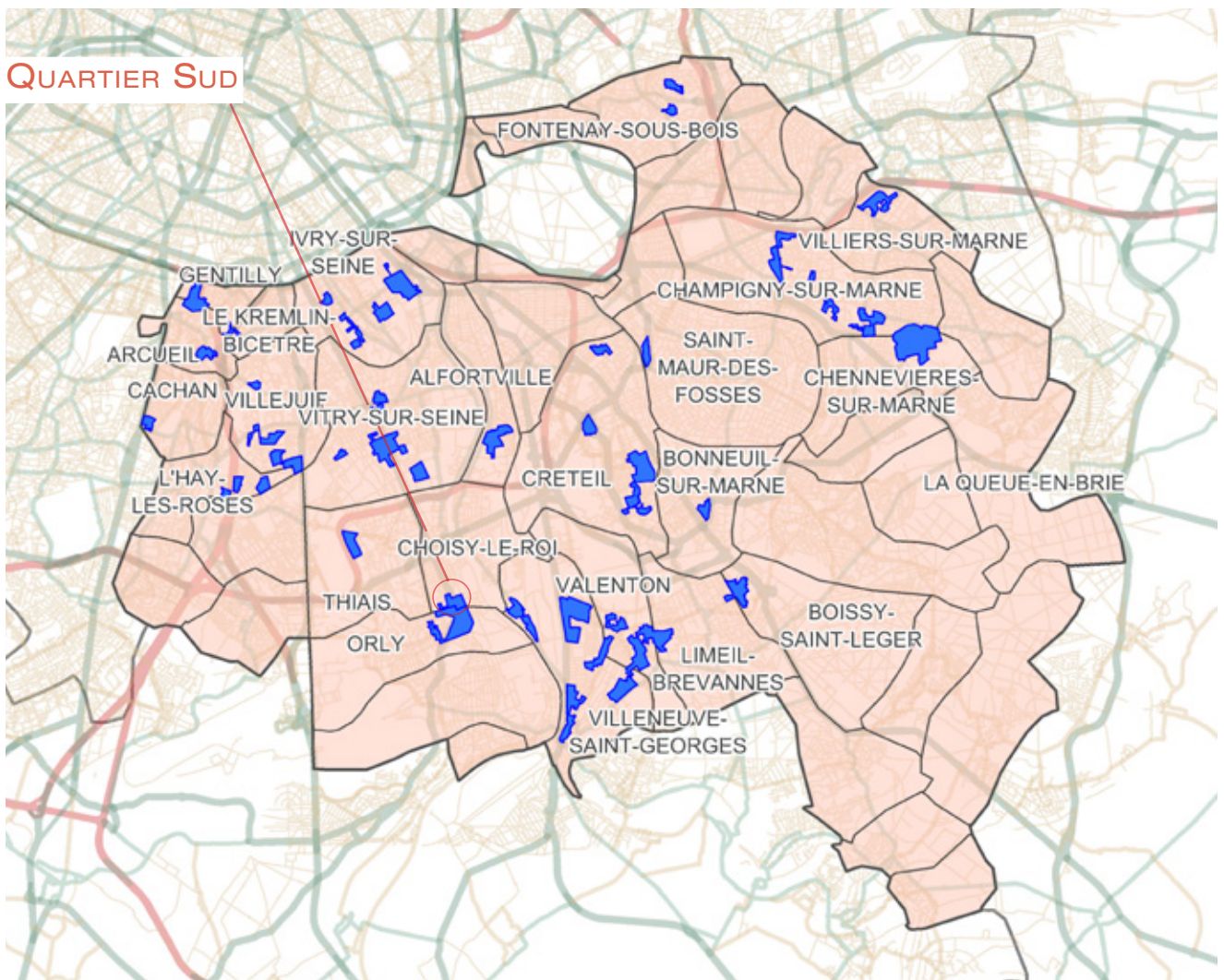
Le quartier compte 1 169 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 60,4 % des allocataires), dont la majorité est dans le parc social (83,1 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est la même dans le quartier prioritaire que dans la commune (18,9 % contre 18,6 %), tandis que la part d'Allocation aux adultes handicapés y est légèrement plus élevée (10,3 % contre 8,0 %). Ainsi, au total, 567 allocataires perçoivent un minimum social, soit 29,3 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 36,9 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 33,2 % dans la commune. ■

QP094032

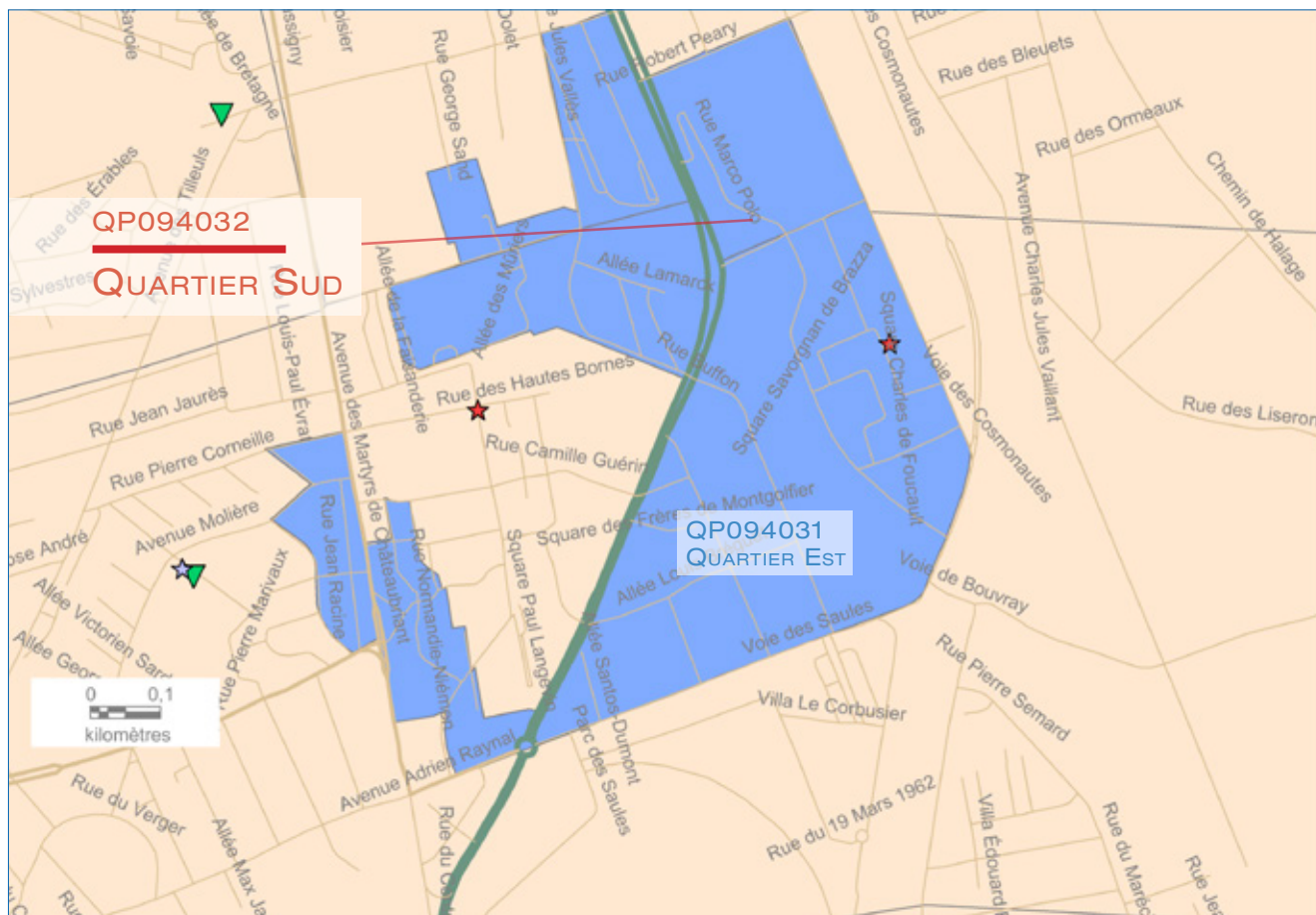
QUARTIER SUD

COMMUNE : CHOISY-LE-ROI



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094032_94022	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 655	43 405	1 365 039
Allocataires	645	9 078	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	66,7	55,7	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,0	6,7	9,3
25 à 44 ans	48,4	57,2	55,2
45 à 59 ans	29,9	25,4	26,1
60 ans ou plus	19,7	10,7	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	37,1	36,3	35,8
couples sans enfant	7,0	4,4	3,9
familles monoparentales	18,1	18,1	18,1
couples avec enfant(s)	37,8	41,3	42,2
Familles allocataires	361	5 385	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,5	31,3	28,8
2 enfants	31,0	43,6	46,5
3 enfants ou plus	40,4	25,1	24,7
Enfants à charge	835	10 936	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	13,7	19,2	17,0
3 à 5 ans	18,3	17,8	16,0
6 à 15 ans	50,8	48,6	50,6
16 à 17 ans	7,7	6,7	8,0
18 à 24 ans	9,6	7,7	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	444	4 861	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	96,2	50,4	51,2
location parc privé	0,2	35,9	38,0
location en collectivité	3,4	9,9	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	200	2 256	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	19,8	17,0	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	11,2	7,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	120	1 638	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	4,2	12,0	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	554	8 211	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	37,7	31,5	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	10,5	7,8	6,5
75 % ou plus	27,3	23,7	22,2
dont 100 %	82,1	81,1	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	18,8	17,2	15,9
couples sans enfant	nc	1,0	0,9
familles monoparentales	7,0	7,2	7,1
couples avec enfant(s)	10,8	6,1	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Quartier Sud », situé dans la commune de Choisy-le-Roi, compte 645 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 66,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier se caractérise notamment par une part très faible de moins de 25 ans (2,0 %). Les 25-44 ans aussi, bien qu'ils représentent près de la moitié des allocataires (48,4 %), sont sous-représentés par rapport à la moyenne communale et départementale (57,2 % et 55,2 %). Les allocataires plus âgés sont donc surreprésentés, notamment les 60 ans ou plus (19,7 % contre 10,7 %).

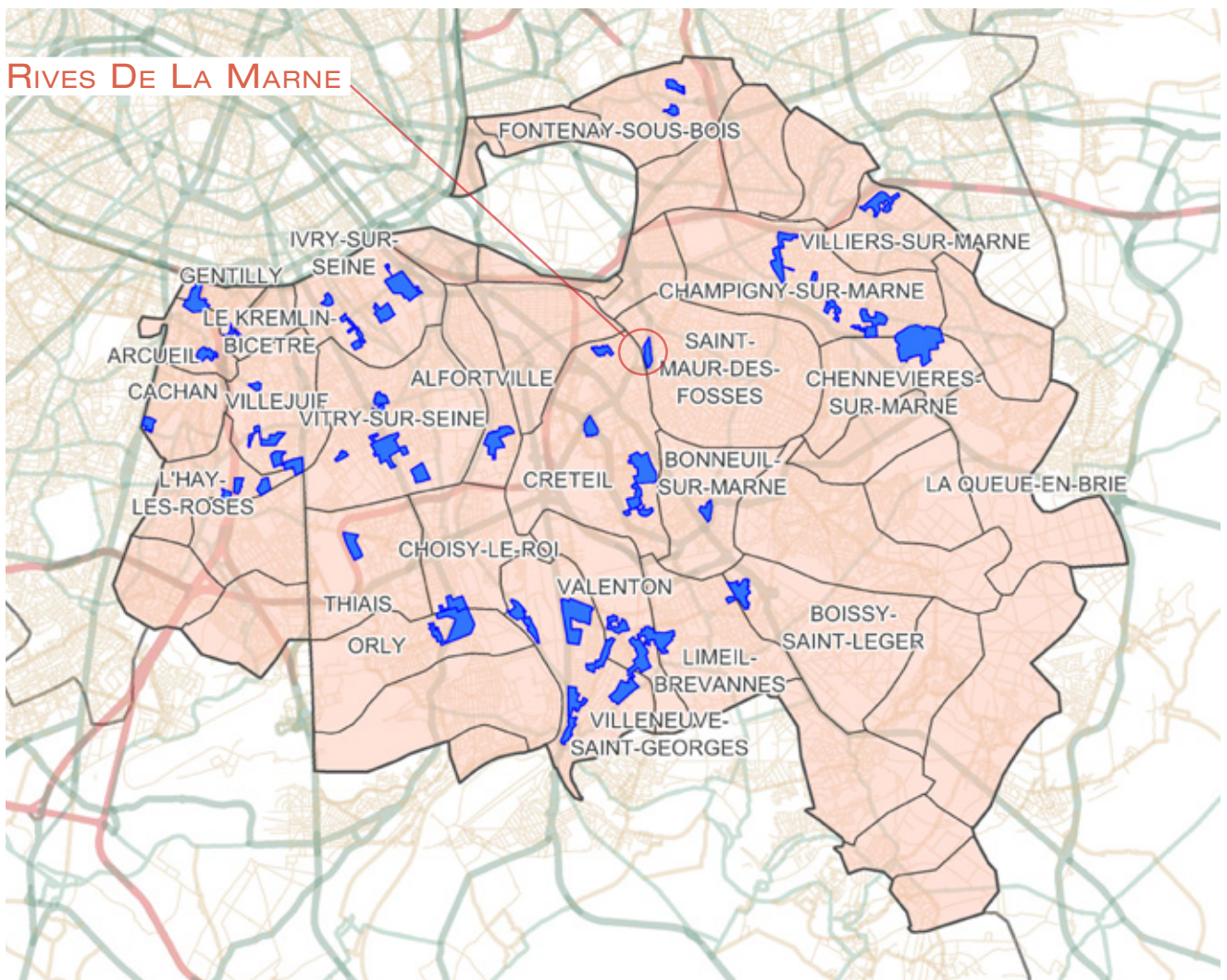
Le quartier compte 444 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 68,8 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (96,2 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (19,8 % contre 17,0 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (11,2 % contre 7,8 %). Ainsi, au total, 200 allocataires perçoivent un minimum social, soit 31,0 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 37,7 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 31,5 % dans la commune. ■

QP094033

RIVES DE LA MARNE

COMMUNE : SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094033_94068	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 577	75 285	1 365 039
Allocataires	404	10 624	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	55,6	40,2	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,7	8,4	9,3
25 à 44 ans	36,9	55,1	55,2
45 à 59 ans	38,4	30,2	26,1
60 ans ou plus	21,0	6,2	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	51,2	31,7	35,8
couples sans enfant	5,4	2,9	3,9
familles monoparentales	19,6	14,9	18,1
couples avec enfant(s)	23,8	50,4	42,2
Familles allocataires	175	6 940	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	41,7	23,4	28,8
2 enfants	30,9	56,7	46,5
3 enfants ou plus	27,4	19,9	24,7
Enfants à charge	349	13 935	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	10,6	14,3	17,0
3 à 5 ans	11,2	14,4	16,0
6 à 15 ans	51,0	53,6	50,6
16 à 17 ans	12,9	9,0	8,0
18 à 24 ans	14,3	8,6	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	256	3 486	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	72,3	25,7	51,2
location parc privé	3,9	64,0	38,0
location en collectivité	23,8	7,5	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	148	1 790	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	26,7	11,2	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,9	5,6	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	85	1 395	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,2	16,6	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	339	9 736	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	45,7	20,6	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	9,1	4,4	6,5
75 % ou plus	36,6	16,2	22,2
dont 100 %	88,7	82,2	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	28,0	13,5	15,9
couples sans enfant	nc	0,6	0,9
familles monoparentales	10,6	4,2	7,1
couples avec enfant(s)	6,2	2,3	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Rives De La Marne », situé dans la commune de Saint-Maur-des-Fossés, compte 404 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 55,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Près d'un allocataire sur cinq a 60 ans ou plus (21,0 %), soit un taux bien plus élevé que ceux trouvés dans la commune (6,2 %) ou le département (9,4 %). Les 45-59 ans sont eux aussi surreprésentés (38,4 % contre 30,2 % dans la commune). Ainsi, les allocataires sans enfant sont nombreux, que ce soit les allocataires isolés (51,2 % contre 31,7 %) ou les couples sans enfant (5,4 % contre 2,9 %). Par ailleurs, le quartier a la part d'enfants à charge de moins de 3 ans la plus faible du département (10,6 %).

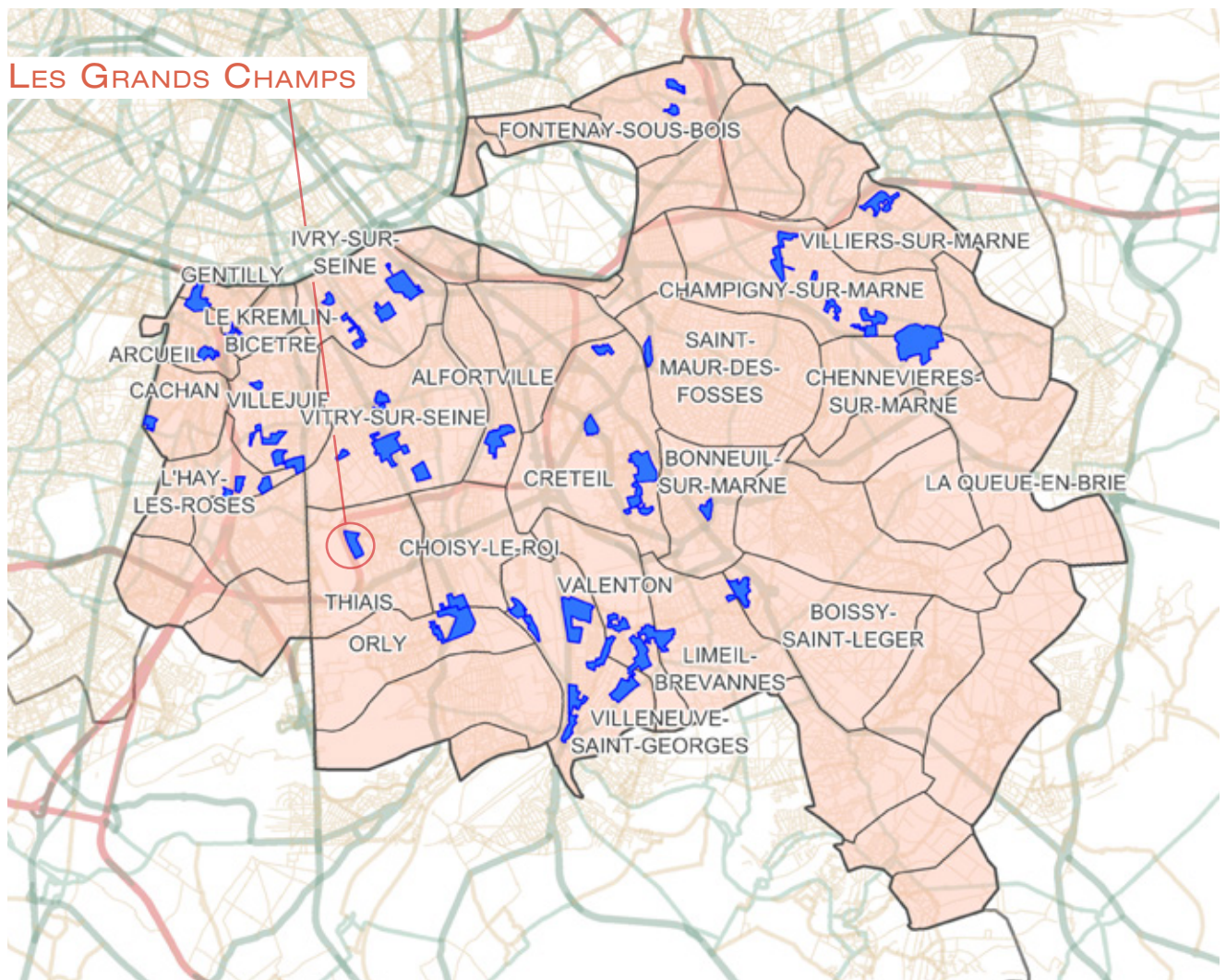
Le quartier compte 256 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 63,4 % des allocataires), dont une grande partie est dans le parc social (72,3 %), mais une part importante en collectivité (23,8 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est particulièrement élevée dans le quartier prioritaire (26,7 %), tandis que le niveau d'Allocation aux adultes handicapés est à un niveau similaire à ceux des autres quartiers prioritaires (9,9 %). Ainsi, au total, 148 allocataires perçoivent un minimum social, soit 36,6 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est deux fois plus grande dans le quartier prioritaire, avec 45,7 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 20,6 % dans la commune. ■

QP094034

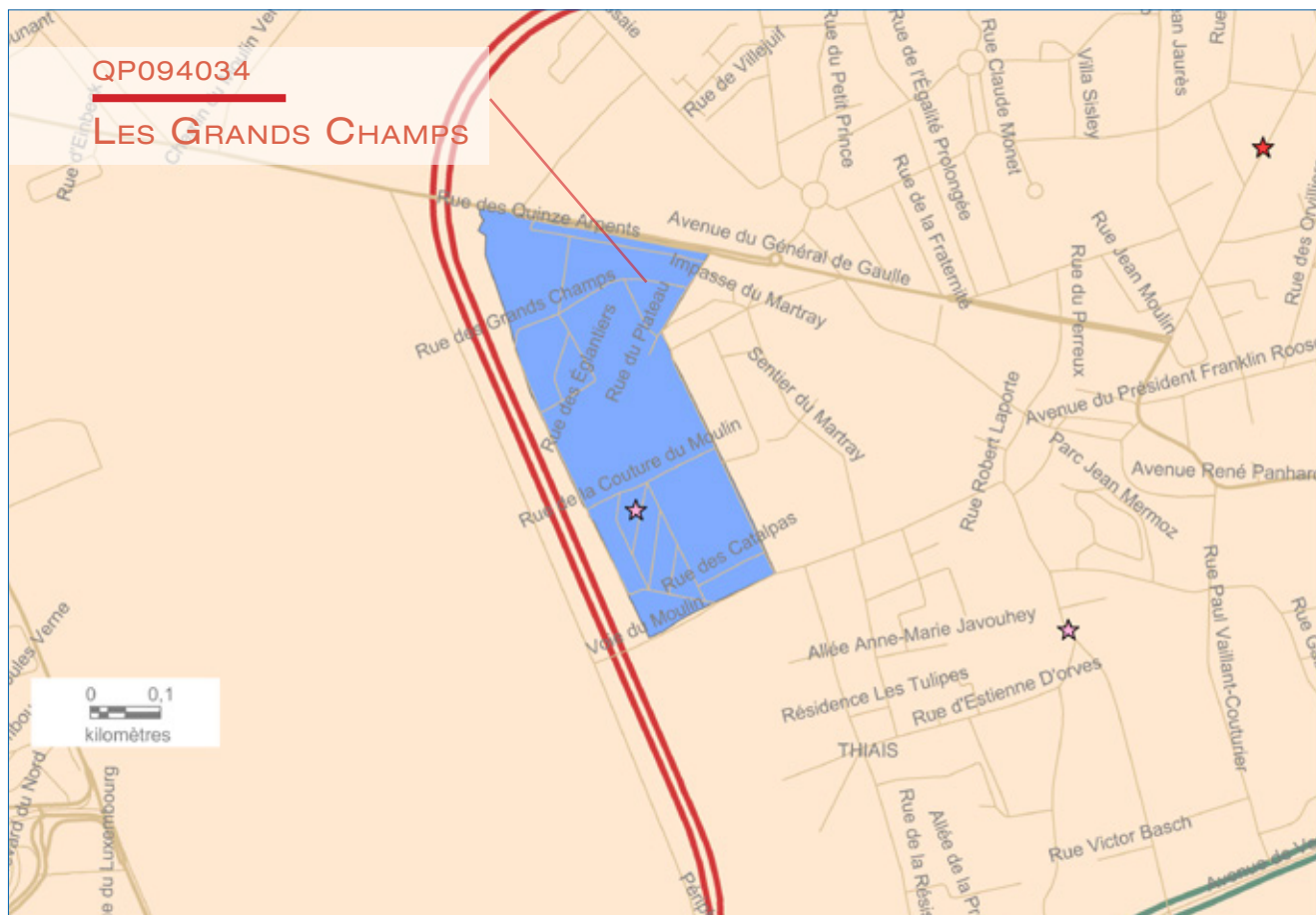
LES GRANDS CHAMPS

COMMUNE : THIAIS



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094034_94073	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 425	28 812	1 365 039
Allocataires	575	4 864	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	72,0	47,5	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,2	5,8	9,3
25 à 44 ans	48,3	57,2	55,2
45 à 59 ans	33,6	27,2	26,1
60 ans ou plus	12,9	9,8	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	28,7	32,0	35,8
couples sans enfant	6,1	3,9	3,9
familles monoparentales	25,0	18,5	18,1
couples avec enfant(s)	40,2	45,6	42,2
Familles allocataires	375	3 119	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	21,1	27,0	28,8
2 enfants	38,4	49,5	46,5
3 enfants ou plus	40,5	23,5	24,7
Enfants à charge	897	6 387	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	12,0	17,4	17,0
3 à 5 ans	14,0	16,1	16,0
6 à 15 ans	51,7	50,2	50,6
16 à 17 ans	9,8	8,5	8,0
18 à 24 ans	12,4	7,8	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	340	2 184	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	98,8	46,4	51,2
location parc privé	0,6	33,2	38,0
location en collectivité	0,3	14,8	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	183	1 060	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	20,9	14,9	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	11,0	6,9	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	115	822	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	12,2	15,6	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	529	4 476	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	36,7	26,7	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	8,9	6,5	6,5
75 % ou plus	27,8	20,2	22,2
dont 100 %	80,3	84,7	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	14,7	15,0	15,9
couples sans enfant	nc	0,9	0,9
familles monoparentales	11,9	6,0	7,1
couples avec enfant(s)	8,5	4,7	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Grands Champs », situé dans la commune de Thiais, compte 575 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 72, % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Près de la moitié des allocataires ont entre 25 et 44 ans (48,3 %), un taux inférieur cependant à la moyenne communale (57,2 %). Les allocataires plus âgés sont quant à eux surreprésentés par rapport aux moyennes communales, que ce soit les 45-59 ans (33,6 % contre 27,2 %) ou les 60 ans ou plus (12,9 % contre 9,8 %). Par ailleurs, la part de familles monoparentales est élevée (25,0 %) tandis que les allocataires isolés sont sous-représentés par rapport à la commune (28,7 % contre 32,0 %), de même que les couples avec enfant(s) (40,2 % contre 45,6 %).

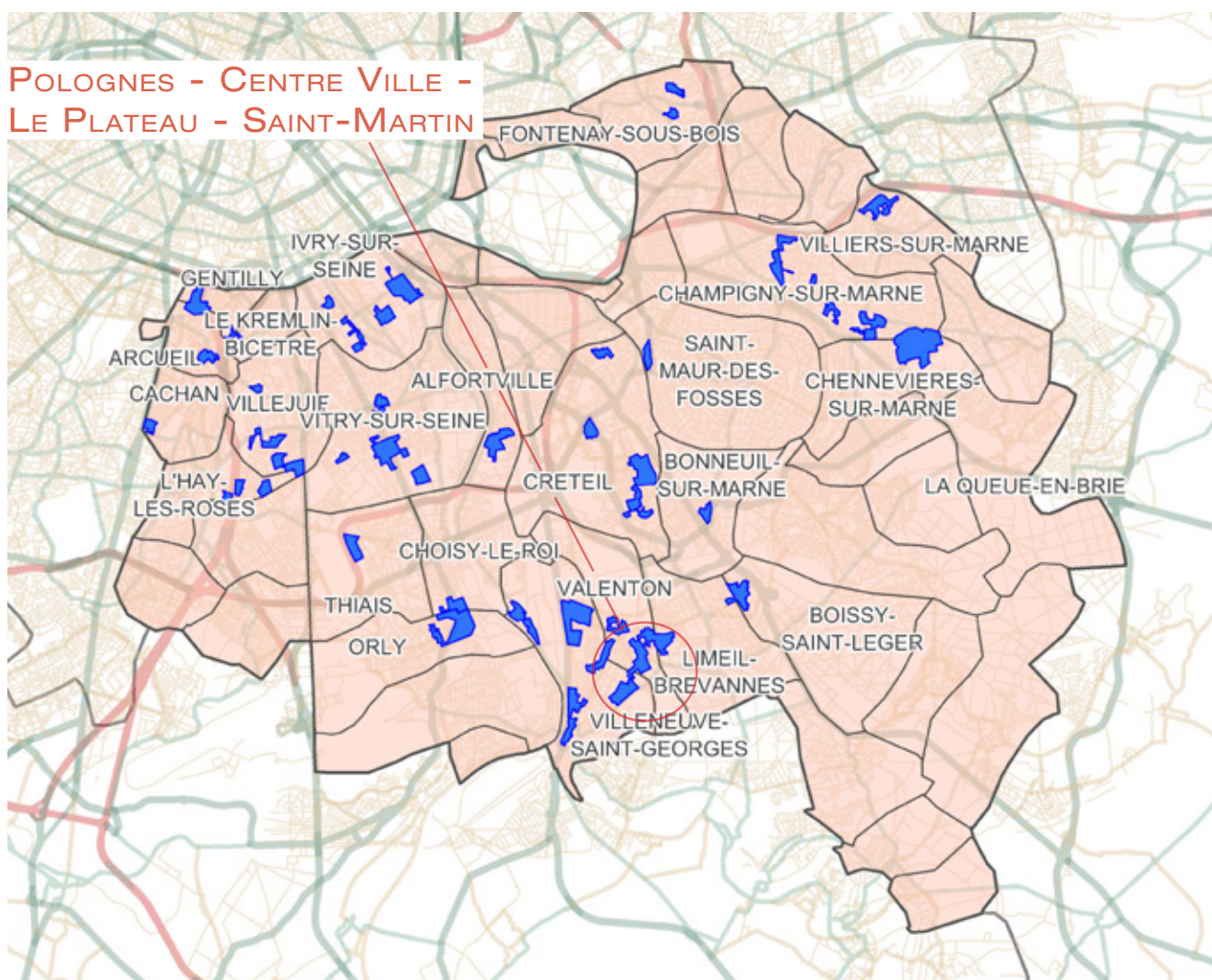
Le quartier compte 340 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 59,1 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (98,8 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (20,9 % contre 14,9 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (11,0 % contre 6,9 %). Ainsi, au total, 183 allocataires perçoivent un minimum social, soit 31,8 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 36,7 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 26,7 % dans la commune. ■

QP094035

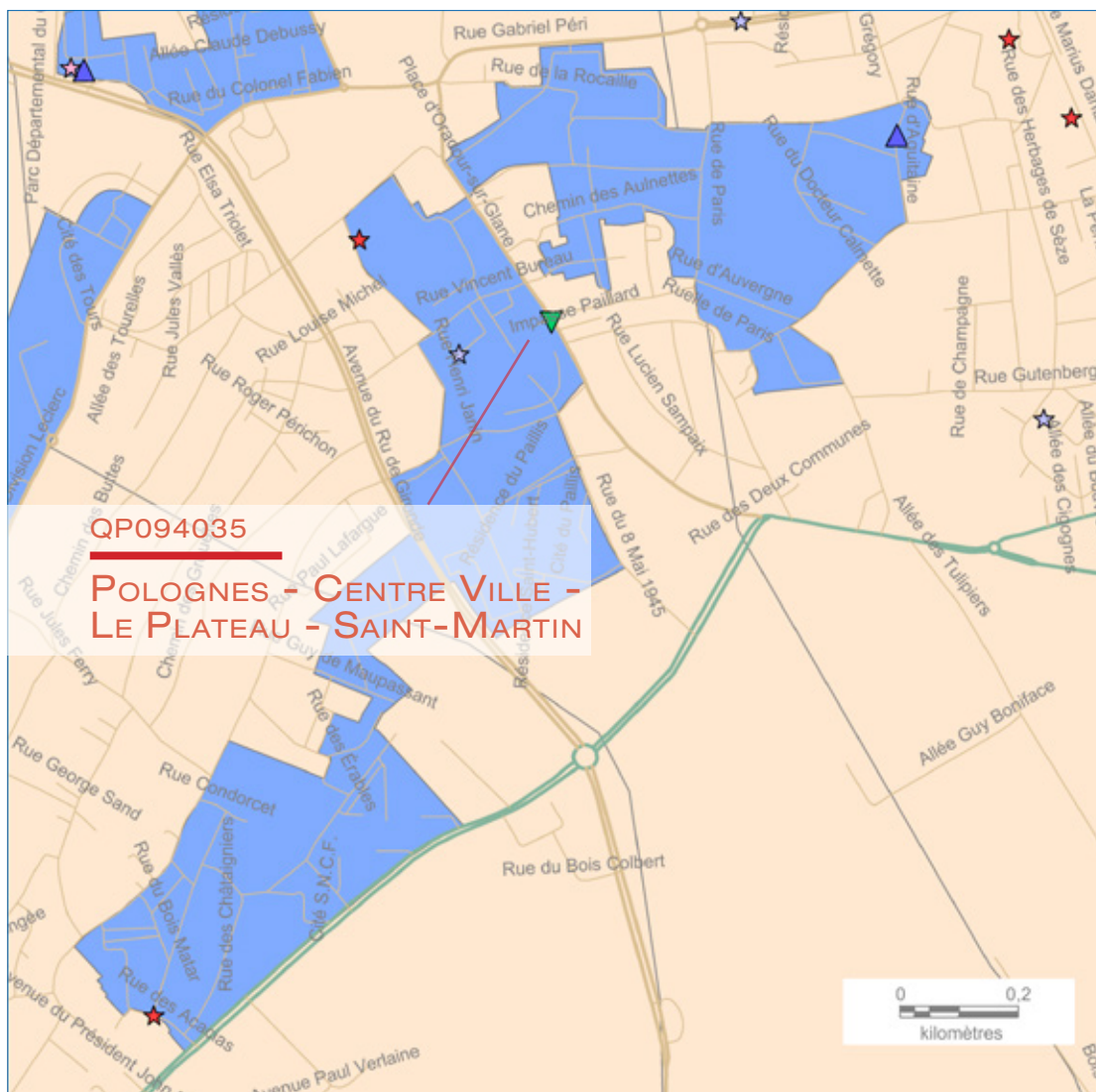
POLOGNES - CENTRE VILLE - LE PLATEAU - SAINT-MARTIN

COMMUNES : VALENTON VILLENEUVE-
SAINT-GEORGES LIMEIL-BRÉVANNES



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- ▲ Relais assistante maternelle
- ▲ Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

-
-
-
-
-

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094035_94044_94074_94078	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	10 107	71 249	1 365 039
Allocataires	2 405	15 565	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	70,1	62,8	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,9	7,7	9,3
25 à 44 ans	51,9	59,3	55,2
45 à 59 ans	30,6	24,7	26,1
60 ans ou plus	12,6	8,2	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	28,6	30,0	35,8
couples sans enfant	5,0	4,2	3,9
familles monoparentales	27,2	21,4	18,1
couples avec enfant(s)	39,2	44,3	42,2
Familles allocataires	1 596	10 234	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,3	31,4	28,8
2 enfants	33,4	38,9	46,5
3 enfants ou plus	36,3	29,7	24,7
Enfants à charge	3 607	21 632	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	14,6	18,7	17,0
3 à 5 ans	16,0	17,3	16,0
6 à 15 ans	51,4	48,9	50,6
16 à 17 ans	8,4	7,1	8,0
18 à 24 ans	9,6	8,0	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	1 449	7 951	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	91,0	54,5	51,2
location parc privé	5,0	30,6	38,0
location en collectivité	0,6	6,9	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	776	3 983	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,4	19,1	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,9	6,4	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	507	2 925	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,5	14,0	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	2 208	14 457	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	40,2	33,0	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	10,4	7,8	6,5
75 % ou plus	29,8	25,2	22,2
dont 100 %	79,6	79,3	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	13,6	14,2	15,9
couples sans enfant	nc	1,1	0,9
familles monoparentales	15,0	9,9	7,1
couples avec enfant(s)	10,2	7,8	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Polognes - Centre Ville - Le Plateau - Saint-Martin », situé à cheval sur les communes de Valenton, Villeneuve-Saint-Georges et de Limeil-Brévannes, compte 2 405 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Un peu plus de la moitié des allocataires a entre 25 et 44 ans (51,9 %), un taux inférieur cependant à la moyenne communale (59,3 %). Les allocataires plus âgés sont quant à eux surreprésentés par rapport aux moyennes communales, que ce soit les 45-59 ans (30,6 % contre 24,7 %) ou les 60 ans ou plus (12,6 % contre 8,2 %).

Par ailleurs, la part de familles monoparentales est élevée (27,2 %) tandis que les couples avec enfant(s) sont

sous-représentés (39,2 % contre 44,3 %), de même que les allocataires isolés (28,6 % contre 30,0 %).

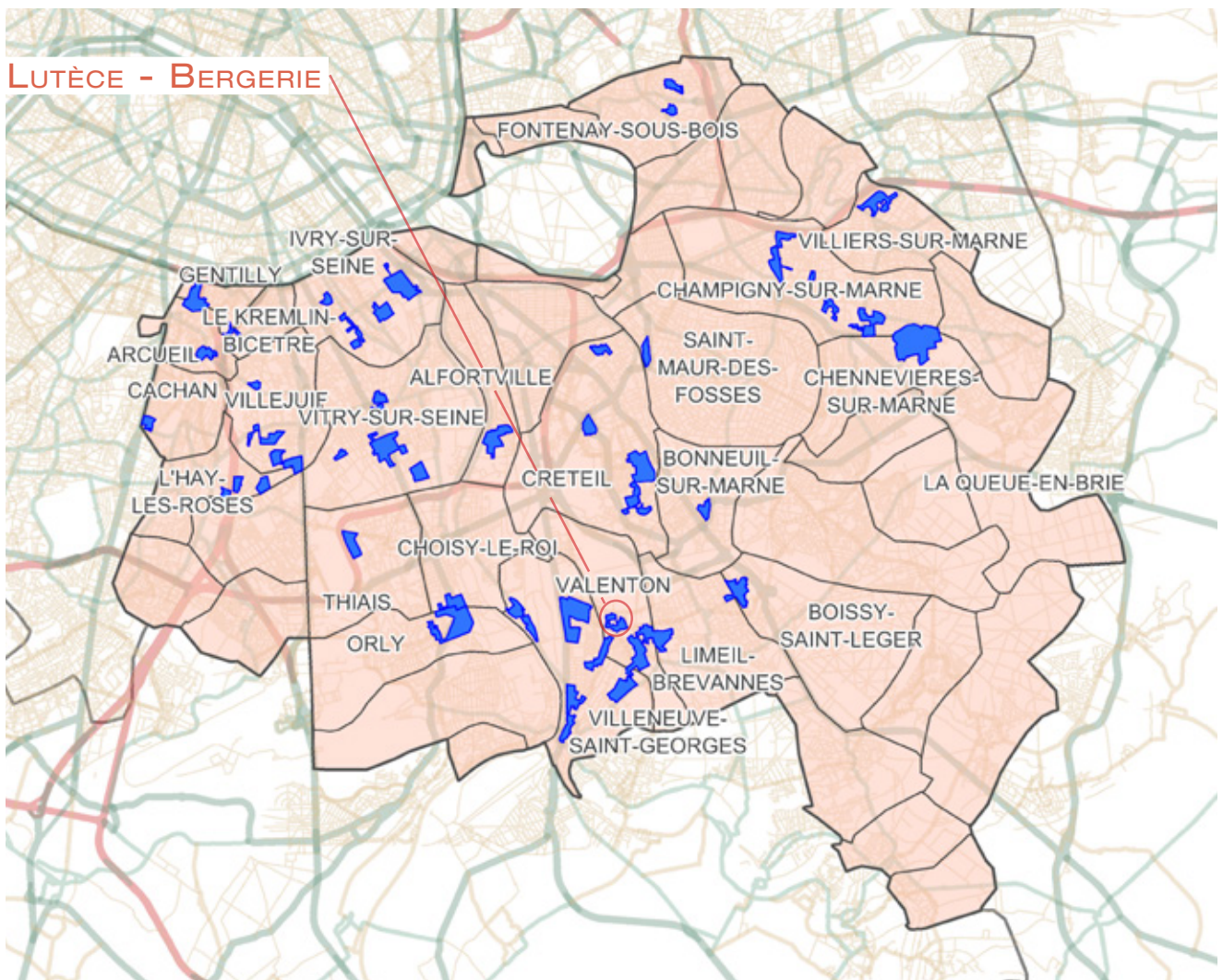
Le quartier compte 1 449 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 60,2 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (91,0 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans les communes (24,4 % contre 19,1 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (7,9 % contre 6,4 %). Ainsi, au total, 776 allocataires perçoivent un minimum social, soit 32,3 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 40,2 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 33,0 % dans la commune. ■

QP094036

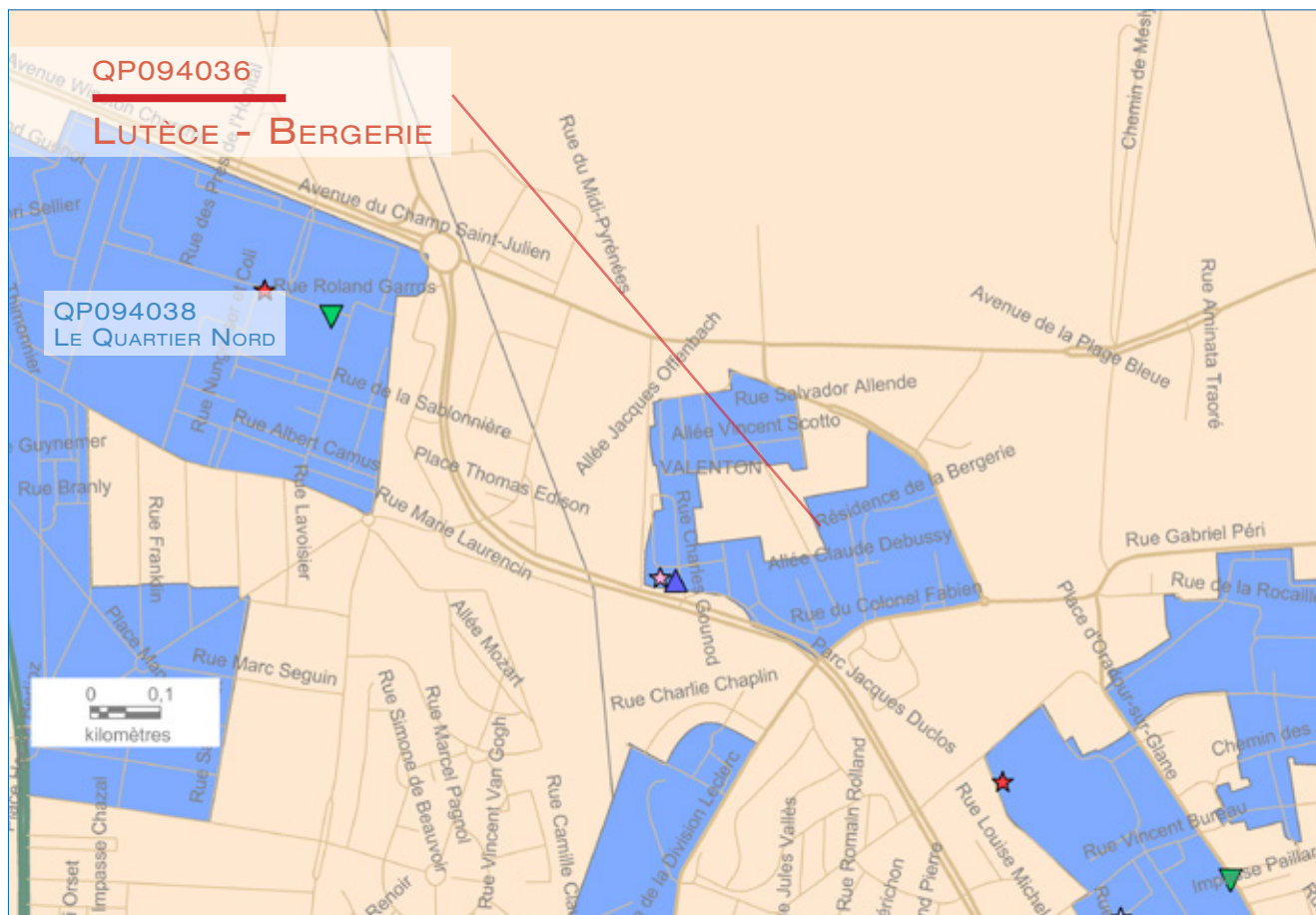
LUTÈCE - BERGERIE

COMMUNE : VALENTON



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

★	Halte garderie	▼	Relais assistante maternelle	—	■	Quartier prioritaire
★	Multi accueil	🏠	Foyer jeune travailleur	—	□	Département
★	Micro crèche	▲	Centre social	—	□	Commune
★	Crèche parentale	◆	Espace de vie sociale	—		
★	Crèche familiale	●	Lieu d'accueil enfant parent	—		
★	Crèche collective			—		

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094036_94074	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 317	13 346	1 365 039
Allocataires	560	3 295	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	63,0	69,6	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,8	9,8	9,3
25 à 44 ans	53,0	54,9	55,2
45 à 59 ans	26,1	25,7	26,1
60 ans ou plus	17,1	9,6	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	33,6	32,1	35,8
couples sans enfant	5,7	4,2	3,9
familles monoparentales	26,3	22,0	18,1
couples avec enfant(s)	34,5	41,6	42,2
Familles allocataires	340	2 096	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	39,7	32,1	28,8
2 enfants	35,0	36,3	46,5
3 enfants ou plus	25,3	31,6	24,7
Enfants à charge	669	4 481	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	20,5	18,5	17,0
3 à 5 ans	18,7	16,5	16,0
6 à 15 ans	46,3	48,9	50,6
16 à 17 ans	6,4	7,9	8,0
18 à 24 ans	8,1	8,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	342	1 849	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	98,2	70,8	51,2
location parc privé	1,2	20,3	38,0
location en collectivité	0,3	4,7	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	143	803	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	18,9	17,5	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,6	6,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	130	665	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,5	12,6	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	497	2 929	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	31,8	33,0	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	9,1	9,3	6,5
75 % ou plus	22,7	23,8	22,2
dont 100 %	80,5	78,9	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	15,9	14,0	15,9
couples sans enfant	nc	0,9	0,9
familles monoparentales	9,3	10,3	7,1
couples avec enfant(s)	6,2	7,9	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Lutèce - Bergerie », situé dans la commune de Valenton, compte 560 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 63,0 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge des allocataires du quartier est surtout marquée par une sous-représentation des moins de 25 ans (3,8 % contre 9,8 % dans la commune) et une surreprésentation des 60 ans ou plus (17,1 % contre 9,6 %). Tandis que la structure familiale est marquée par une part importante de familles monoparentales (26,3 %) et une sous-représentation des couples avec enfant(s) (34,5 % contre 41,6 % dans la commune).

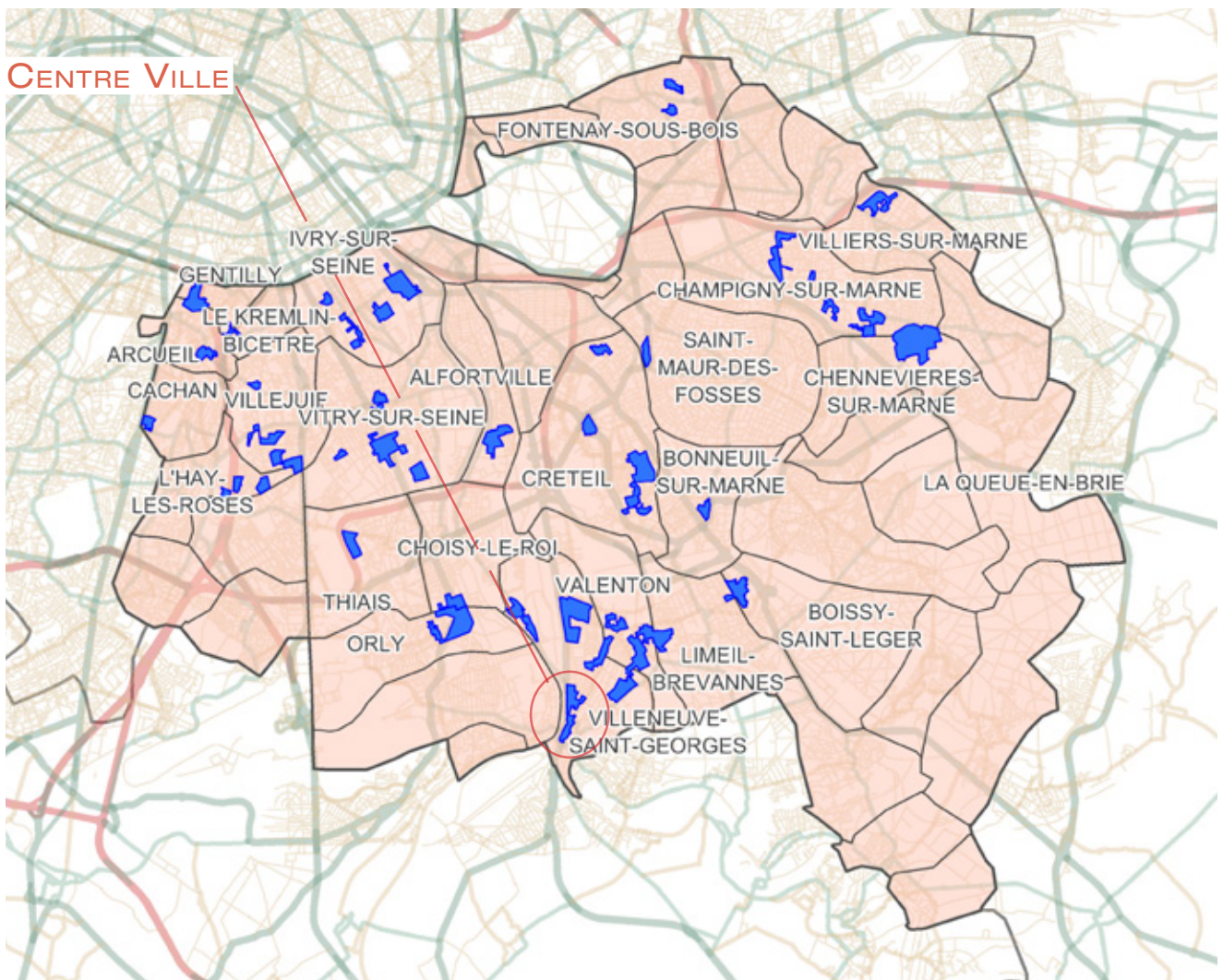
Le quartier compte 342 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 61,1 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (98,2 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est légèrement plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (18,9 % contre 17,4 %), même si cet écart est moins marqué que dans les autres quartiers prioritaires du département. De même, le taux de bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés est quasiment égal (6,6 % et 6,8 %). Au total, 143 allocataires perçoivent un minimum social, soit 25,5 % des allocataires (un taux faible par rapport aux autres quartiers du département). Autre particularité, la dépendance aux prestations est plus faible dans le quartier prioritaire, avec 31,8 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 33,0 % dans la commune. C'est d'ailleurs l'un des taux de dépendance aux prestations les plus faibles du département. ■

QP094037

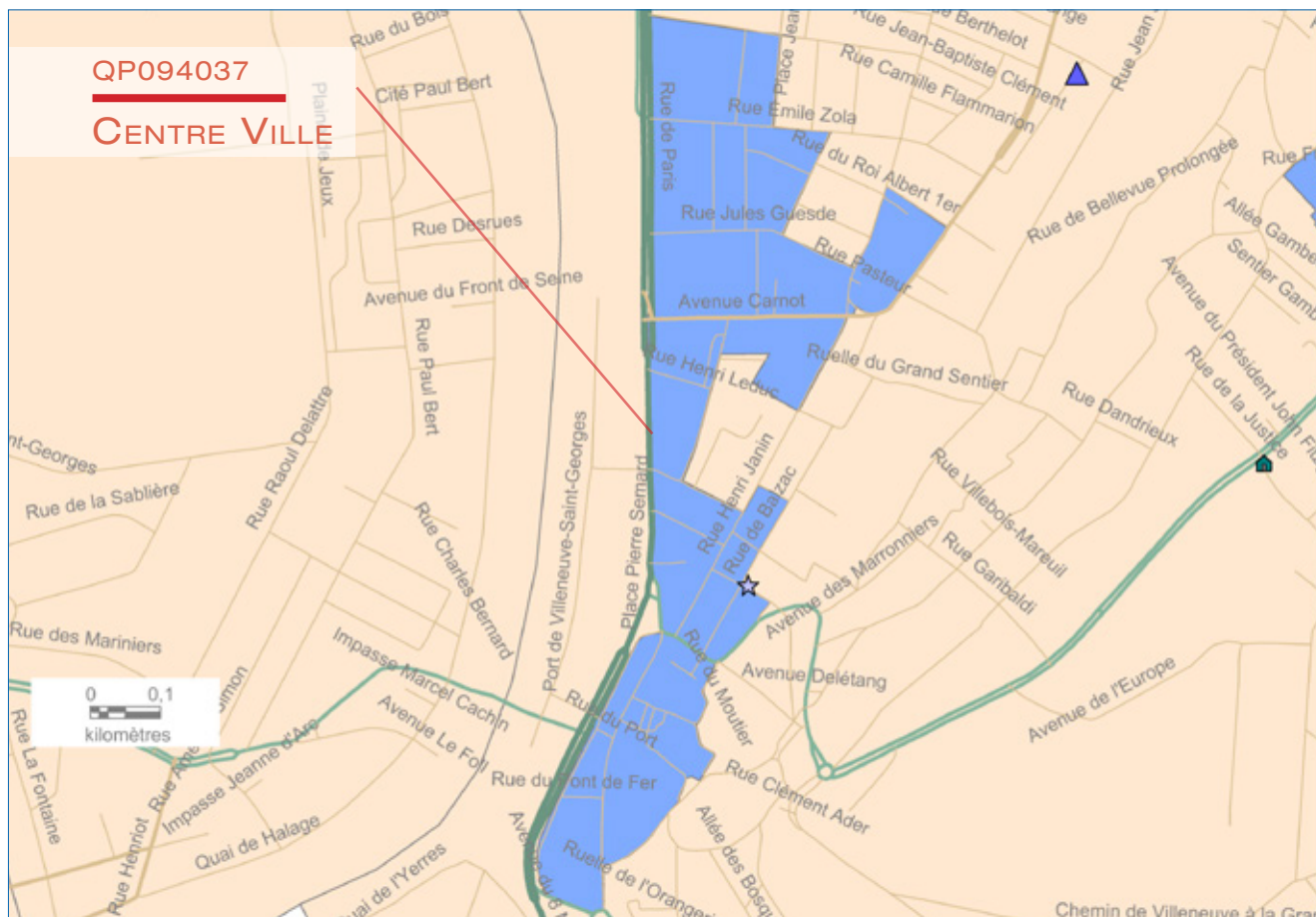
CENTRE VILLE

COMMUNE : VILLENEUVE-
SAINT-GEORGES



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094037_94078	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	3 041	32 976	1 365 039
Allocataires	769	7 190	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	65,8	60,6	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	7,5	8,1	9,3
25 à 44 ans	63,6	56,7	55,2
45 à 59 ans	22,6	26,3	26,1
60 ans ou plus	6,2	8,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	35,1	33,5	35,8
couples sans enfant	8,8	5,0	3,9
familles monoparentales	16,3	21,1	18,1
couples avec enfant(s)	39,8	40,4	42,2
Familles allocataires	431	4 422	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	37,1	31,9	28,8
2 enfants	36,0	36,2	46,5
3 enfants ou plus	26,9	31,9	24,7
Enfants à charge	855	9 505	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	26,7	17,5	17,0
3 à 5 ans	20,7	17,2	16,0
6 à 15 ans	41,8	49,3	50,6
16 à 17 ans	5,3	7,3	8,0
18 à 24 ans	5,6	8,7	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	518	3 904	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	1,2	46,3	51,2
location parc privé	89,4	37,1	38,0
location en collectivité	0,4	7,8	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	252	2 190	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	28,0	23,5	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	4,8	6,9	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	153	1 456	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,8	14,2	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	737	6 716	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	45,3	39,3	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	10,6	8,5	6,5
75 % ou plus	34,7	30,7	22,2
dont 100 %	84,0	78,6	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,8	16,7	15,9
couples sans enfant	nc	1,6	0,9
familles monoparentales	8,5	11,4	7,1
couples avec enfant(s)	14,2	9,5	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Centre Ville », situé dans la commune de Villeneuve-Saint-Georges, compte 769 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 65,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier a le taux de 25-44 ans le plus élevé des quartiers du Val-de-Marne, concernant ainsi 63,6 % des allocataires. À l'opposé, il a le taux de 60 ans ou plus, le plus faible (6,2 %). Contrairement aux autres quartiers du département, la part de familles monoparentales y est plus faible que dans la commune (16,3 % contre 21,1 %). Les allocataires avec enfant(s) restent cependant majoritaires, avec 39,8 % de couples avec enfant(s). En plus d'être très jeune ainsi que très familial, le quartier a le taux du département le plus élevé d'enfants de moins de trois ans (26,7 %).

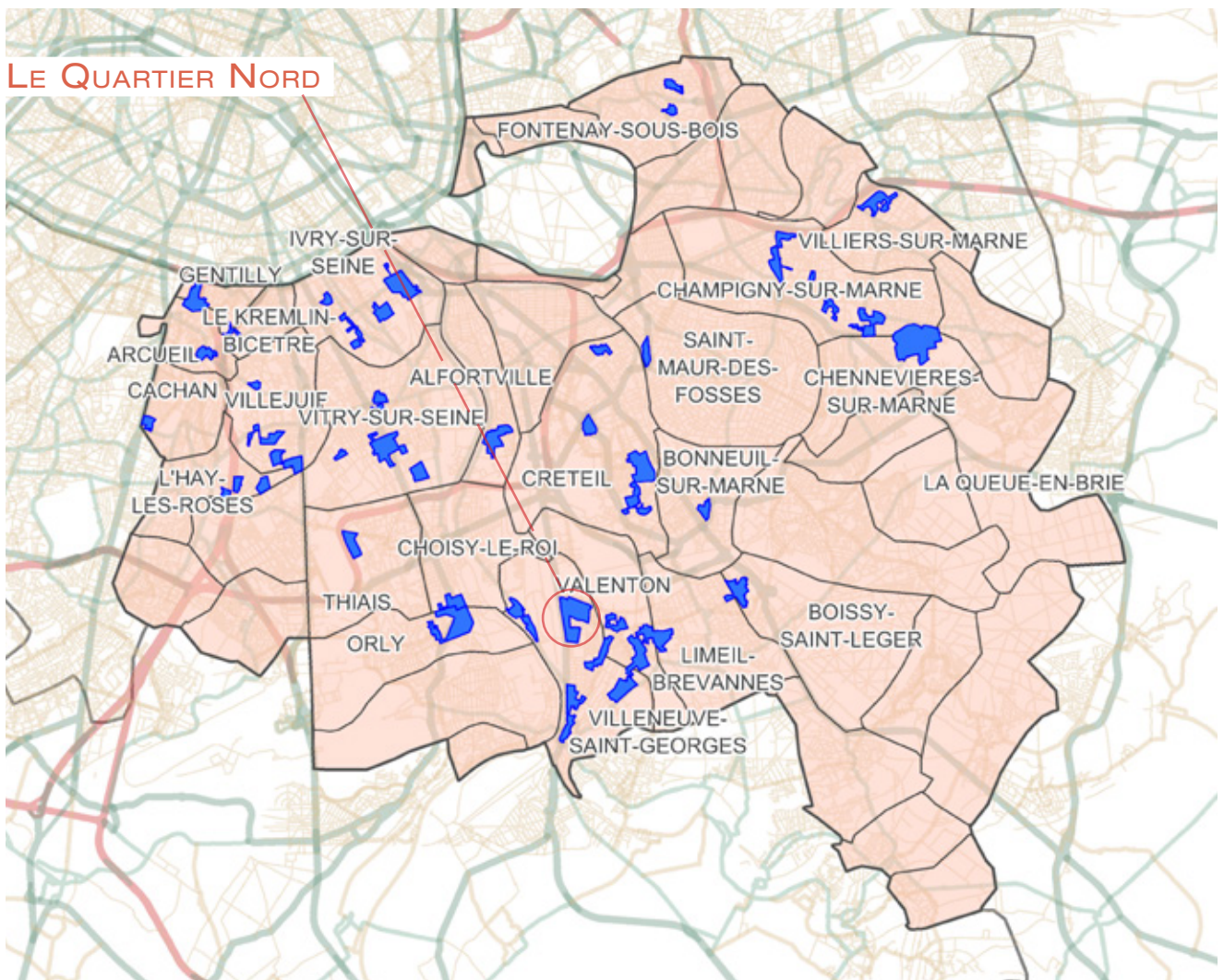
Le quartier compte 518 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 67,4 % des allocataires), dont la particularité est d'être à hauteur de 89,4 % dans le parc privé (soit le taux le plus élevé de tous les quartiers du Val-de-Marne). Le taux d'allocataires dans le parc social est quant à lui très faible (1,2 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (28,0 % contre 23,5 %), tandis que la part d'Allocation aux adultes handicapés y est plus faible (4,8 % contre 6,9 %). Ainsi, au total, 252 allocataires perçoivent un minimum social, soit 32,8 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 45,3 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 39,3 % dans la commune. ■

QP094038

LE QUARTIER NORD

COMMUNE : VILLENEUVE-SAINTE-GEORGES



2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094038_94078	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	7 065	32 976	1 365 039
Allocataires	1 561	7 190	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	65,7	60,6	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,1	8,1	9,3
25 à 44 ans	53,7	56,7	55,2
45 à 59 ans	30,7	26,3	26,1
60 ans ou plus	10,5	8,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	28,1	33,5	35,8
couples sans enfant	4,6	5,0	3,9
familles monoparentales	26,5	21,1	18,1
couples avec enfant(s)	40,8	40,4	42,2
Familles allocataires	1 050	4 422	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,9	31,9	28,8
2 enfants	31,0	36,2	46,5
3 enfants ou plus	37,1	31,9	24,7
Enfants à charge	2 375	9 505	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	14,9	17,5	17,0
3 à 5 ans	16,5	17,2	16,0
6 à 15 ans	51,5	49,3	50,6
16 à 17 ans	7,9	7,3	8,0
18 à 24 ans	9,2	8,7	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	889	3 904	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	81,7	46,3	51,2
location parc privé	11,0	37,1	38,0
location en collectivité	0,3	7,8	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	431	2 190	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	20,2	23,5	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,4	6,9	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	344	1 456	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	12,2	14,2	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	1 452	6 716	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	35,9	39,3	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	9,0	8,5	6,5
75 % ou plus	26,9	30,7	22,2
dont 100 %	77,9	78,6	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	12,8	16,7	15,9
couples sans enfant	nc	1,6	0,9
familles monoparentales	12,5	11,4	7,1
couples avec enfant(s)	9,5	9,5	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Quartier Nord », situé dans la commune de Villeneuve-Saint-Georges, compte 1 561 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 65,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Par rapport à la commune où il se situe, le quartier prioritaire a une légère surreprésentation d'allocataires plus âgés, que ce soit les 45-59 ans (30,7 % contre 26,3 %) ou bien les 60 ans ou plus (10,5 % contre 8,9 %).

La grande partie des allocataires ont cependant entre 25 et 44 ans (53,7 %) tandis qu'une part assez faible a moins de 25 ans (5,1 %). Concernant la structure familiale, le quartier a le taux d'allocataires isolés le plus faible du département, concernant 28,1 % des allocataires.

Par ailleurs, le taux de familles monoparentales est élevé, concernant 26,5 % des allocataires (contre 21,1 % dans la commune).

Le quartier compte 889 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 57,0 % des allocataires), dont la majorité est dans le parc social (81,7 %) et un allocataire sur dix dans le parc privé (11,0 %).

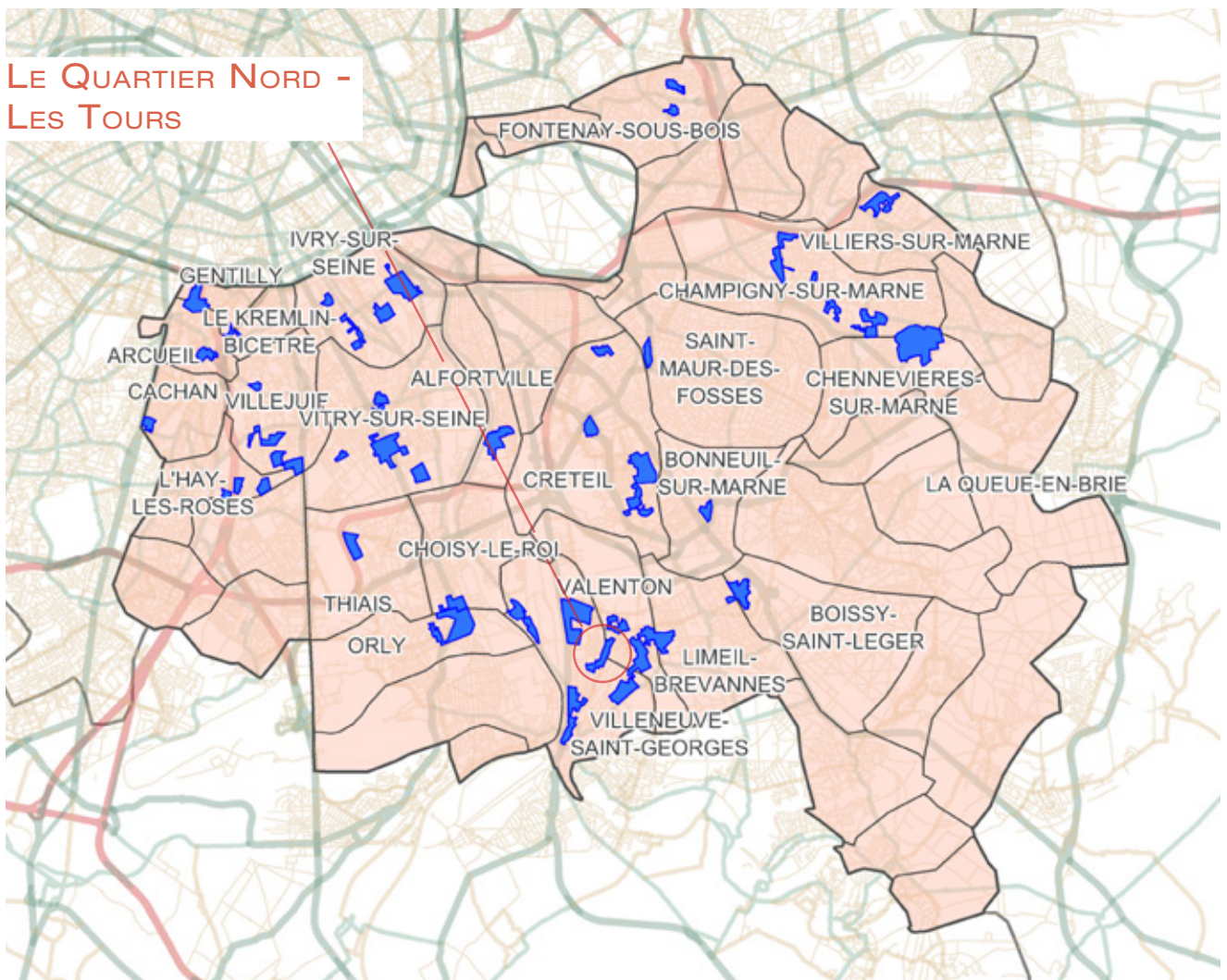
La commune de Villeneuve-Saint-Georges a la particularité d'avoir des indicateurs de précarité particulièrement élevés, limitant certaines distinctions entre quartier et commune.

C'est ainsi que la part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus faible dans le quartier prioritaire que dans la commune (20,2 % contre 23,5 %). De même pour la dépendance aux prestations, avec 35,9 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus dans le quartier, contre 39,3 % dans la commune. Au total, 431 allocataires perçoivent un minimum social, soit 27,6 % des allocataires du quartier. ■

QP094039

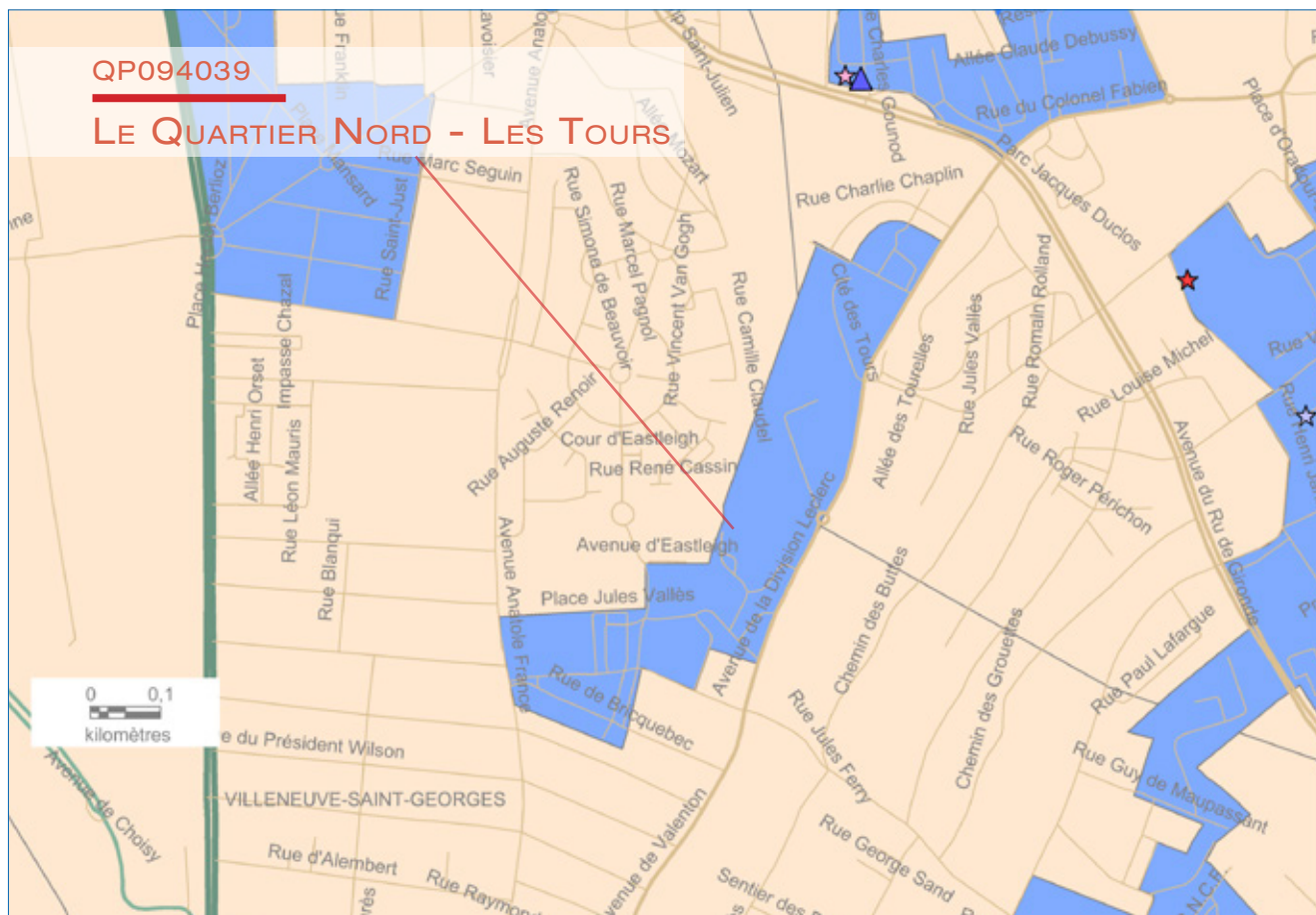
LE QUARTIER NORD - LES TOURS

COMMUNE : VILLENEUVE-
SAINT-GEORGES



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier
- Réseau routier

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094039_94078	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 914	32 976	1 365 039
Allocataires	499	7 190	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	64,4	60,6	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,6	8,1	9,3
25 à 44 ans	46,3	56,7	55,2
45 à 59 ans	31,5	26,3	26,1
60 ans ou plus	19,6	8,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	38,3	33,5	35,8
couples sans enfant	3,8	5,0	3,9
familles monoparentales	31,9	21,1	18,1
couples avec enfant(s)	26,1	40,4	42,2
Familles allocataires	289	4 422	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	39,8	31,9	28,8
2 enfants	30,4	36,2	46,5
3 enfants ou plus	29,8	31,9	24,7
Enfants à charge	587	9 505	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	14,8	17,5	17,0
3 à 5 ans	18,2	17,2	16,0
6 à 15 ans	49,7	49,3	50,6
16 à 17 ans	6,3	7,3	8,0
18 à 24 ans	10,9	8,7	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	349	3 904	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	92,8	46,3	51,2
location parc privé	1,1	37,1	38,0
location en collectivité	6,0	7,8	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	160	2 190	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,2	23,5	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,8	6,9	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	118	1 456	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,6	14,2	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	424	6 716	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	39,9	39,3	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	10,1	8,5	6,5
75 % ou plus	29,7	30,7	22,2
dont 100 %	81,0	78,6	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	16,0	16,7	15,9
couples sans enfant	nc	1,6	0,9
familles monoparentales	17,5	11,4	7,1
couples avec enfant(s)	5,7	9,5	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Quartier Nord - Les Tours », situé dans la commune de Villeneuve-Saint-Georges, compte 499 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 64,4 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier se caractérise notamment par un taux très faible de moins de 25 ans (2,6 %). Concernant les 25-44 ans, ils représentent près de la moitié de la population (46,3 %) mais cette proportion reste cependant plus faible que la moyenne communale (56,7 %).

Par rapport au territoire où il se trouve, le quartier se caractérise donc par une population relativement plus âgée, soit 31,5 % de 45 à 59 ans (contre 26,3 % dans la commune) et 19,6 % de 60 ans ou plus (contre 8,9 %). S'agissant de la structure familiale, le quartier a l'un des taux de familles monoparentales les plus élevés du département, concernant 31,9 % des allocataires.

Tandis qu'il y a une sous-représentation des allocataires isolés (38,3 % contre 33,5 % dans la commune) et des couples avec enfant(s) (26,1 % contre 40,4 %).

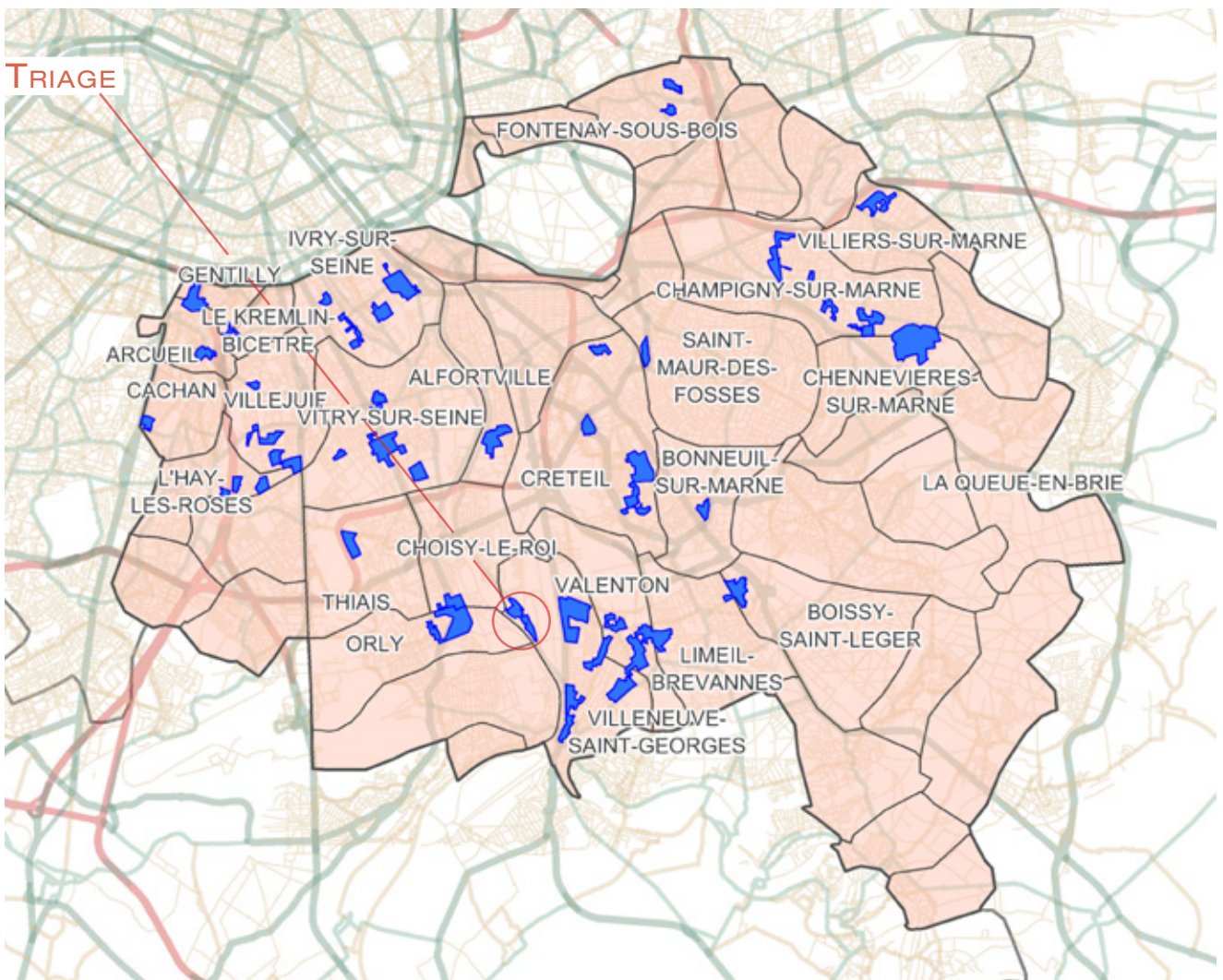
Le quartier compte 349 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 69,9 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (92,8 %).

La commune de Villeneuve-Saint-Georges a la particularité d'avoir des indicateurs de précarité particulièrement élevés, limitant certaines distinctions entre quartier et commune. C'est ainsi que la part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus faible dans le quartier prioritaire que dans la commune (22,2 % contre 23,5 %). Tandis que la dépendance aux prestations est similaire dans le quartier prioritaire, avec 39,9 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, à celle de la commune avec 39,3 %. Au total, 160 allocataires perçoivent un minimum social, soit 32,1 % des allocataires du quartier. ■

QP094040

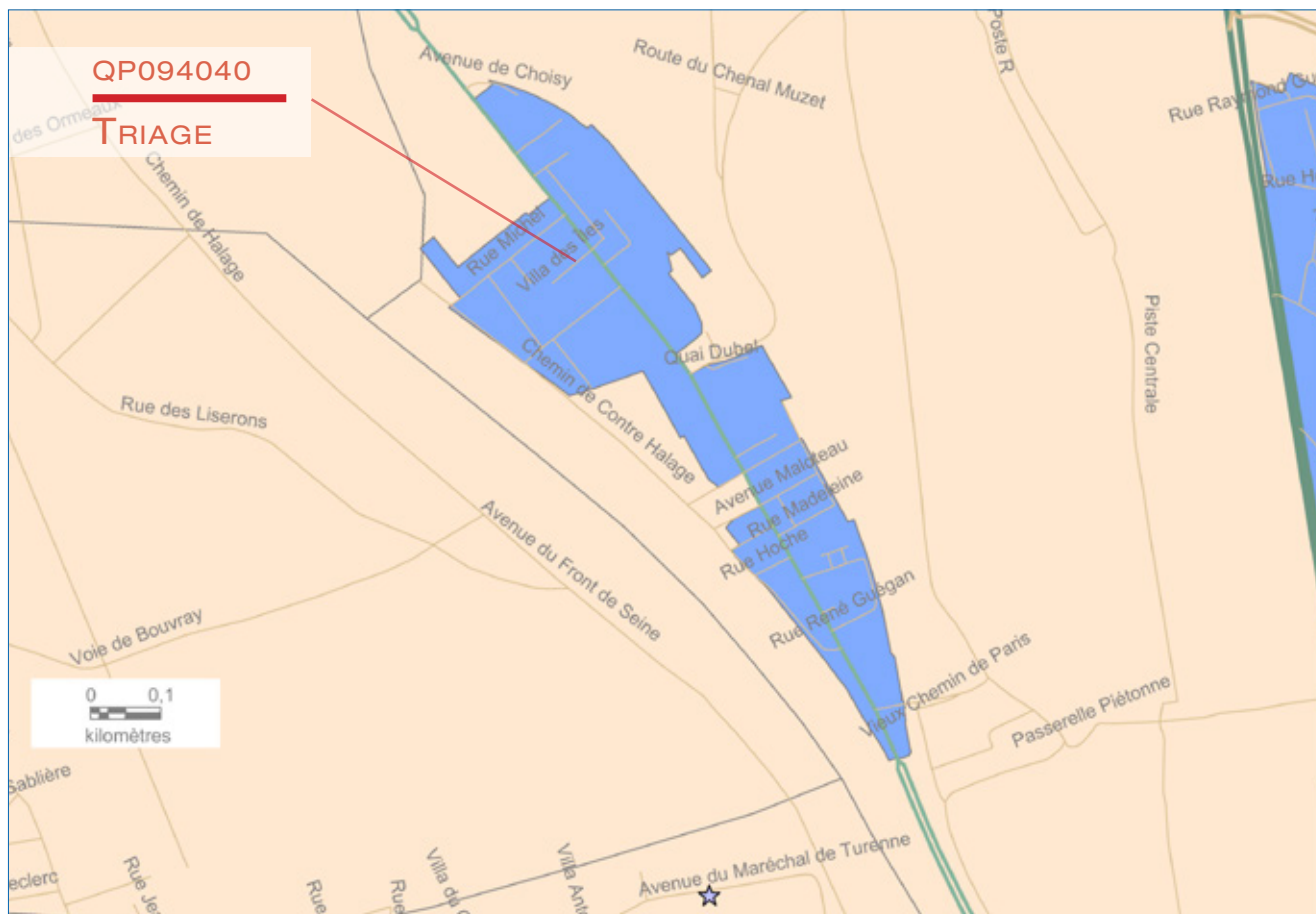
TRIAGE

COMMUNE : VILLENEUVE-SAINTE-GEORGES



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

-
-
-
-
-
-

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094040_94078	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 683	32 976	1 365 039
Allocataires	389	7 190	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	61,6	60,6	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	6,4	8,1	9,3
25 à 44 ans	55,3	56,7	55,2
45 à 59 ans	28,3	26,3	26,1
60 ans ou plus	10,0	8,9	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	36,5	33,5	35,8
couples sans enfant	4,4	5,0	3,9
familles monoparentales	22,6	21,1	18,1
couples avec enfant(s)	36,5	40,4	42,2
Familles allocataires	230	4 422	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,9	31,9	28,8
2 enfants	40,0	36,2	46,5
3 enfants ou plus	29,1	31,9	24,7
Enfants à charge	488	9 505	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	19,5	17,5	17,0
3 à 5 ans	19,9	17,2	16,0
6 à 15 ans	46,7	49,3	50,6
16 à 17 ans	6,4	7,3	8,0
18 à 24 ans	7,6	8,7	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	236	3 904	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	44,5	46,3	51,2
location parc privé	52,1	37,1	38,0
location en collectivité	0,4	7,8	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	128	2 190	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	23,7	23,5	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,3	6,9	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	80	1 456	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	12,5	14,2	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	366	6 716	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	38,8	39,3	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	9,6	8,5	6,5
75 % ou plus	29,2	30,7	22,2
dont 100 %	81,3	78,6	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,7	16,7	15,9
couples sans enfant	nc	1,6	0,9
familles monoparentales	10,1	11,4	7,1
couples avec enfant(s)	7,7	9,5	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Triage », situé dans la commune de Villeneuve-Saint-Georges, compte 389 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 61,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge du quartier est très proche de celle de la commune, avec une majorité de 25-44 ans (55,3 %), beaucoup de 45-59 ans (28,3 %) et peu de 60 ans ou plus (10,0 %) et encore moins de moins de 25 ans (6,4 %). La structure familiale du quartier est proche de celle de la commune et du département, avec toutefois une sous-représentation des couples avec enfant(s) (36,5 % contre 40,4 % dans la commune) et une surreprésentation des allocataires isolés (36,5 % contre 33,5 %).

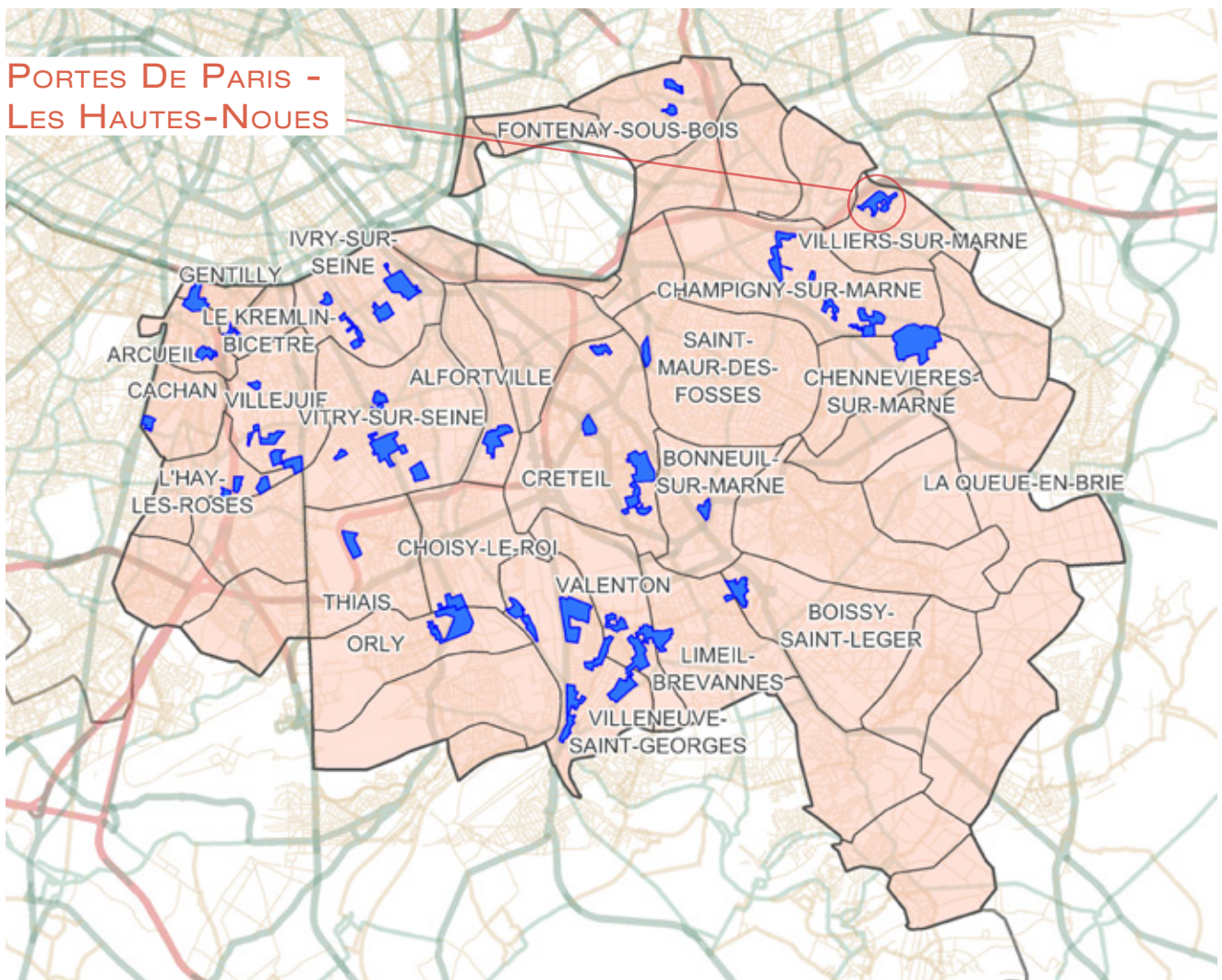
Le quartier compte 236 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 60,7 % des allocataires), dont la grande partie est dans le parc privé (52,1 %). Le reste est principalement dans le parc social (44,5 %).

La commune de Villeneuve-Saint-Georges a la particularité d'avoir des indicateurs de précarité particulièrement élevés, limitant certaines distinctions entre quartier et commune. Ainsi, contrairement à la plupart des quartiers du département, celui-ci a un taux d'allocataires du Revenu de solidarité active (Rsa) très proche de celui de la commune (23,7 % contre 23,5 %). Le taux d'allocataires de l'Allocation aux adultes handicapés est, quant à lui, plus élevé dans le quartier (9,3 % contre 6,9 %). La part d'allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus est inférieure dans le quartier par rapport à la commune (38,8 % contre 39,3 %). Au total, 128 allocataires perçoivent un minimum social, soit 32,9 % des allocataires. ■

QP094041

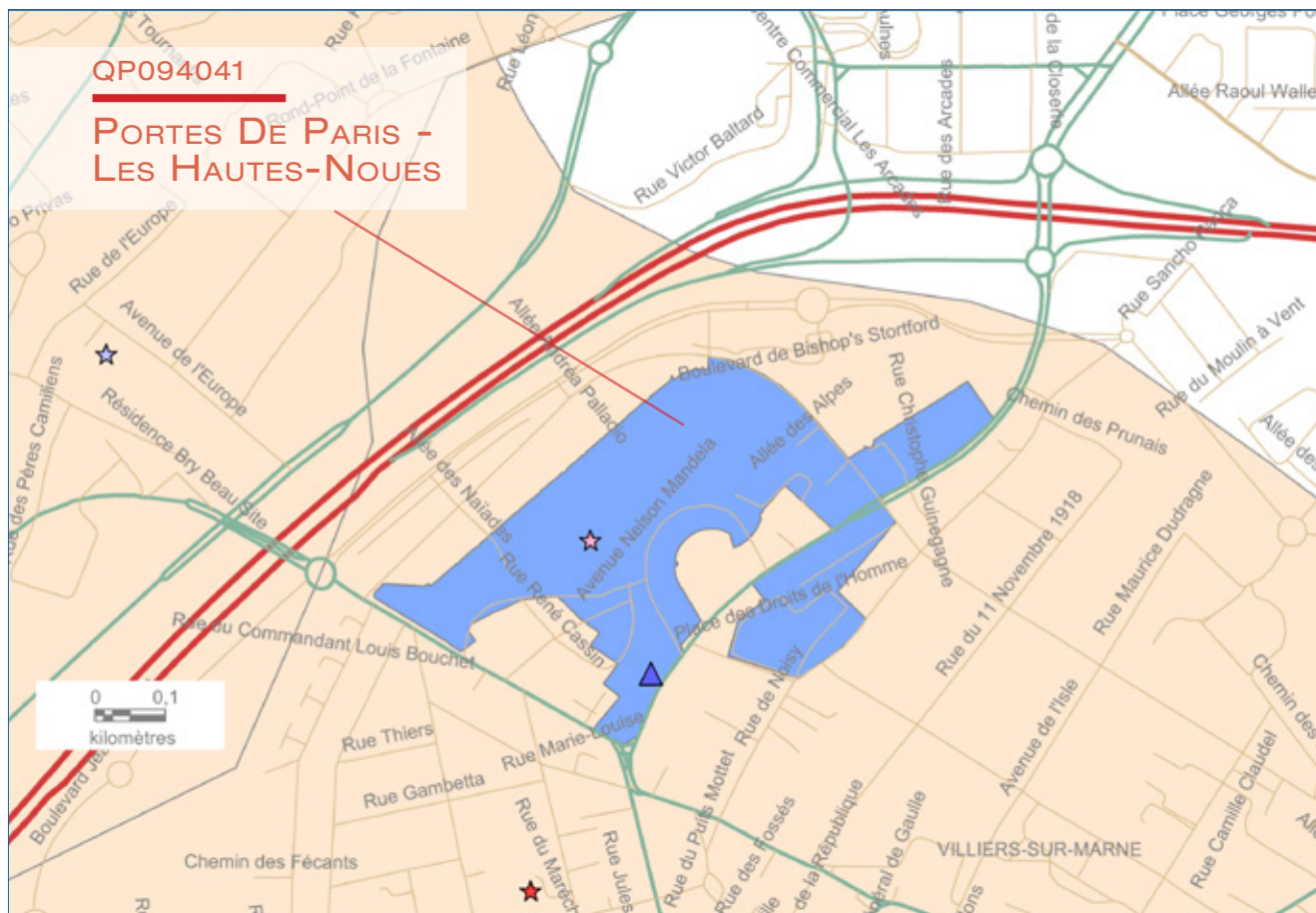
PORTES DE PARIS - LES HAUTES-NOUES

COMMUNE : VILLIERS-SUR-MARNE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier principal
- Réseau routier secondaire
- Réseau routier tertiaire
- Réseau routier quaternaire

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094041_94079	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	5 794	28 278	1 365 039
Allocataires	1 237	5 275	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	56,6	51,9	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,6	8,2	9,3
25 à 44 ans	44,7	55,9	55,2
45 à 59 ans	35,7	26,8	26,1
60 ans ou plus	15,0	9,2	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	42,8	34,1	35,8
couples sans enfant	4,9	3,5	3,9
familles monoparentales	17,4	17,4	18,1
couples avec enfant(s)	34,9	45,1	42,2
Familles allocataires	647	3 295	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	25,7	28,1	28,8
2 enfants	35,9	47,6	46,5
3 enfants ou plus	38,5	24,3	24,7
Enfants à charge	1 539	6 807	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	12,9	16,6	17,0
3 à 5 ans	12,7	15,2	16,0
6 à 15 ans	52,4	50,2	50,6
16 à 17 ans	9,9	8,9	8,0
18 à 24 ans	12,2	9,1	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	760	2 371	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	74,9	53,1	51,2
location parc privé	2,5	29,7	38,0
location en collectivité	21,1	13,4	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	423	1 154	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	26,1	16,2	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,1	5,6	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	295	903	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,1	15,1	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	1 103	4 724	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	42,2	27,5	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	10,3	6,3	6,5
75 % ou plus	31,9	21,2	22,2
dont 100 %	79,5	80,2	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	23,6	15,0	15,9
couples sans enfant	nc	0,9	0,9
familles monoparentales	9,8	7,2	7,1
couples avec enfant(s)	7,4	4,4	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Portes De Paris - Les Hautes-Noues », situé dans la commune de Villiers-sur-Marne, compte 1 237 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 56,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Comparé à la commune, le quartier prioritaire est légèrement surreprésenté par des allocataires plus âgés, que ce soit les 45-59 ans (35,7 % contre 26,8 %) ou les 60 ans ou plus (15,0 % contre 9,2 %). Concernant la structure familiale, il y a une surreprésentation des allocataires isolés (42,8 % contre 34,1 %) et une sous-représentation des couples avec enfant(s) (34,9 % contre 45,1 %).

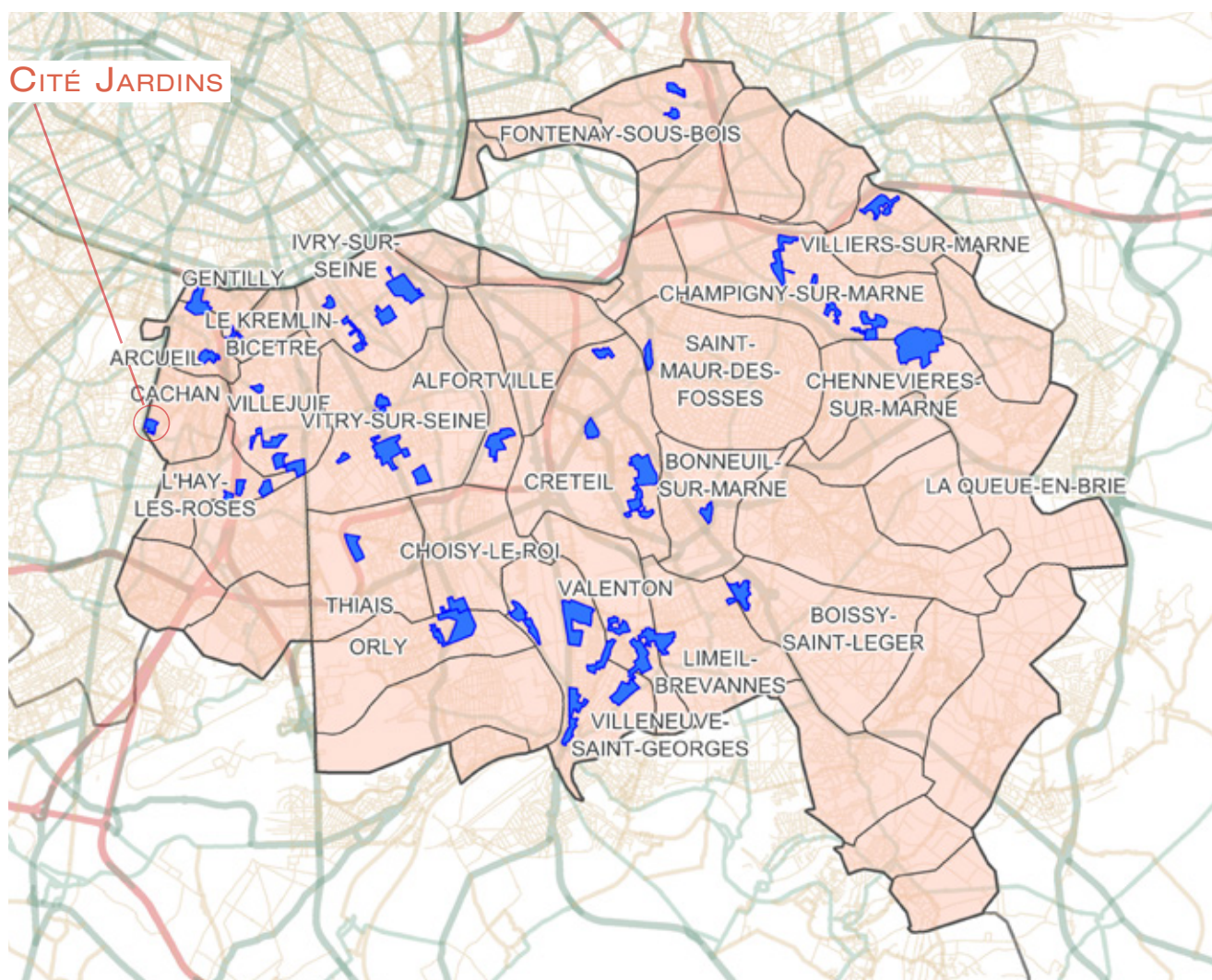
Le quartier compte 760 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 61,4 % des allocataires), dont une grande partie est dans le parc social (74,9 %) et une part importante en location en collectivité (21,1 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (26,1 % contre 16,2 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (8,1 % contre 5,6 %). Ainsi, au total, 423 allocataires perçoivent un minimum social, soit 34,2 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 42,2 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 27,5 % dans la commune. ■

QP094042

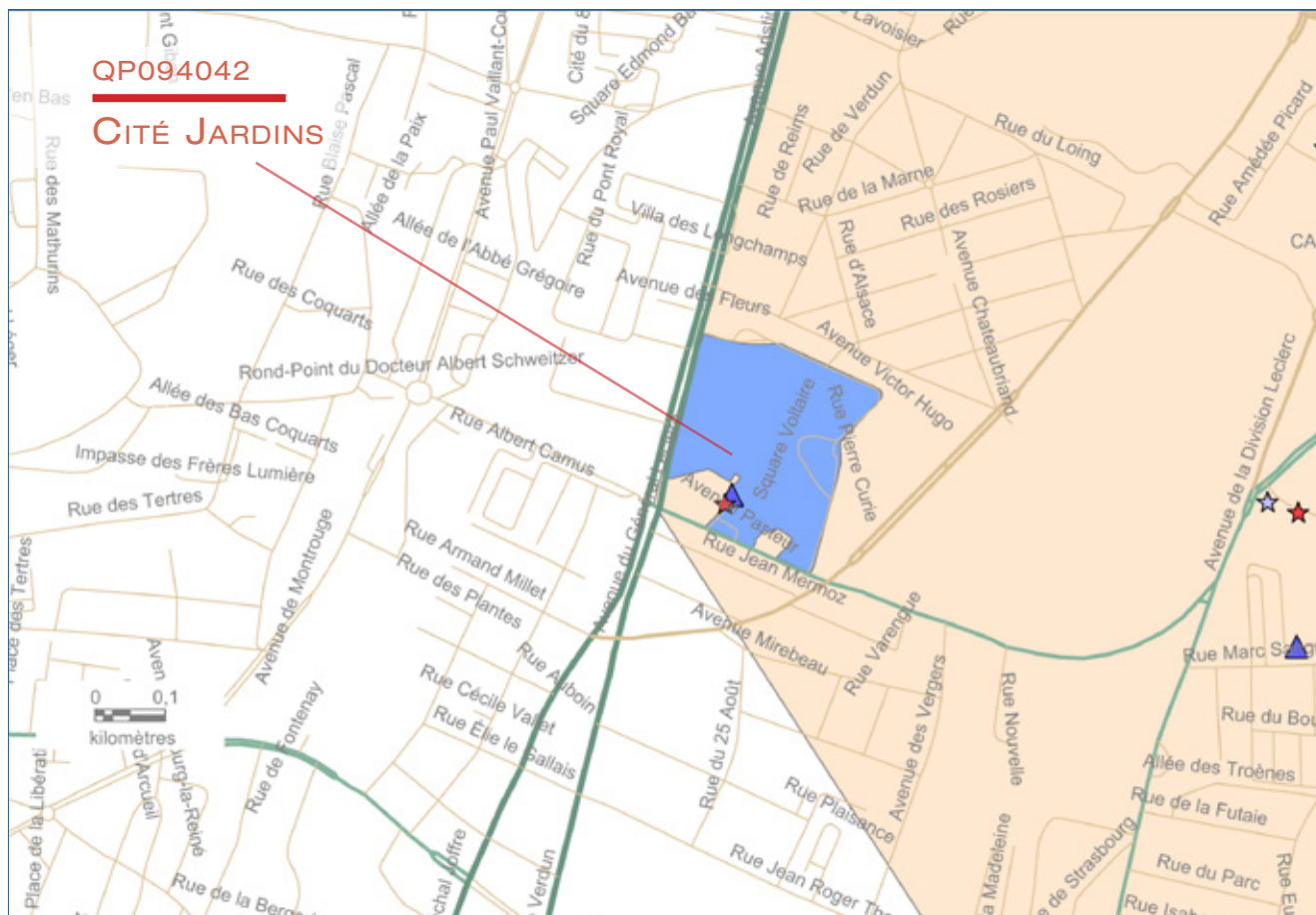
CITÉ JARDINS

COMMUNE : CACHAN



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- ▼ Relais assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

-
-
-
-
-
-

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094042_94016	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 259	29 932	1 365 039
Allocataires	290	6 529	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	35,5	50,4	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,9	27,1	9,3
25 à 44 ans	48,3	44,0	55,2
45 à 59 ans	31,4	19,5	26,1
60 ans ou plus	14,5	9,4	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	36,9	50,3	35,8
couples sans enfant	3,8	3,4	3,9
familles monoparentales	22,8	12,7	18,1
couples avec enfant(s)	36,6	33,6	42,2
Familles allocataires	172	3 023	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,4	29,1	28,8
2 enfants	30,2	46,8	46,5
3 enfants ou plus	38,4	24,1	24,7
Enfants à charge	391	6 127	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	16,1	17,5	17,0
3 à 5 ans	13,0	16,3	16,0
6 à 15 ans	47,1	50,2	50,6
16 à 17 ans	10,7	7,9	8,0
18 à 24 ans	13,0	8,1	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	160	3 806	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	100,0	33,9	51,2
location parc privé	0,0	50,7	38,0
location en collectivité	0,0	14,7	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	68	929	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	15,9	10,1	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,6	4,1	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	61	871	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,2	23,8	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	262	4 608	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	32,8	26,1	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	8,4	5,9	6,5
75 % ou plus	24,4	20,2	22,2
dont 100 %	85,9	81,8	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	0,0	15,9	15,9
couples sans enfant	nc	0,6	0,9
familles monoparentales	19,8	5,6	7,1
couples avec enfant(s)	6,9	4,0	4,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Cité Jardins », situé dans la commune de Cachan, compte 290 allocataires de la Caf. C'est le quartier du Val-de-Marne avec la part d'allocataires de la Caf la plus faible du département. En effet, en prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 35,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Concernant l'âge des allocataires, le quartier a la particularité d'être dans une commune avec un taux élevé de moins de 25 ans (27,1 %) tandis que le taux du quartier est relativement faible (5,9 %). La population allocataire est plus âgée que celle de la commune, que ce soit les 45-59 ans (31,4 % contre 19,5 %) ou les 60 ans ou plus (14,5 % contre 9,4 %). Concernant la structure familiale des allocataires, les familles monoparentales sont nombreuses (22,8 %) et les allocataires isolés sont particulièrement sous-représentés par rapport à la commune (36,9 % contre 50,3 %).

Le quartier compte 160 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 55,2 % des allocataires), dont la totalité est dans le parc social (100,0 %). C'est le seul quartier du département à avoir la totalité de ses allocataires dans le parc social.

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (15,9 % contre 10,1 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (7,6 % contre 4,1 %).

Ainsi, au total, 68 allocataires perçoivent un minimum social, soit 23,4 % des allocataires. À noter que cette part est une des plus faibles parmi les quartiers prioritaires du Val-de-Marne. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 32,8 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 26,1 % dans la commune. ■

